00021394

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018

MÉMOIRES

DE

ÉDOUARD LORD HERBERT

DE CHERBURY

« CECI EST PEUT-ÊTRE LE COMPTE RENDU LE PLUS EXTRAORDINAIRE QU'UN HOMME SAGE AIT JAMAIS DONNÉ SÉRIEUSEMENT DE SA PROPRE VIE.

HORACE WALPOLE.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie.

MÉMOIRES

DE

EDOUARD LORD HERBERT

DE CHERBURY

AMBASSADEUR EN FRANCE SOUS LOUIS XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

PAR LE COMTE DE BAILLON

M394

PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

M DCCC LXIII

00021394

DÉDICACE.

AU TRÈS-NOBLE

HENRY ARTHUR HERBERT

COMTE DE POWIS
VICOMTE LUDLOW, LORD HERBERT DE CHERBURY
BARON POWIS ET LUDLOW
ET TRÉSORIER DE LA MAISON DE SA MAJESTÉ.

MYLORD,

PERMETTEZ-MOI *d'offrir à Votre Seigneurie, sous cette forme plus durable, le présent si précieux que j'ai reçu de ses mains. C'est à vous que votre grand-aïeul doit sa résurrection : laissez-moi, Mylord, annoncer au monde que vous nous avez autorisés, lui et moi, à dire la vérité, autorisation qui vous fait tant d'honneur, et que malheureusement bien peu de descendants des héros ont eu la noble pensée d'accorder.*

Jusqu'à présent lord Herbert n'était guère connu que par ses écrits : je me trompe fort si désormais il n'est pas regardé comme un des caractères les plus extraordinaires que ce pays ait produits. Les descendants des plus fières lignées ne rougiront pas de se distinguer dans les lettres aussi bien que dans les armes, en

apprenant à quelle hauteur s'est élevé lord Herbert dans ces deux carrières. Les héritiers de Votre Seigneurie auront devant les yeux un modèle digne d'exciter leur émulation, et en admirant le respect avec lequel vous avez rendu justice à votre commun ancêtre, ils ne pourront oublier la reconnaissance due à la mémoire de Votre Seigneurie, pour leur avoir transmis les souvenirs de sa gloire.

J'ai l'honneur d'être, Mylord,

de Votre Seigneurie,

le plus obéissant et le plus obligé serviteur,

HORACE WALPOLE.

Strawberry Hill, 1764.

AVERTISSEMENT

POUR LA PREMIÈRE ÉDITION.

Il y a quelques années, les pages que voici auraient été considérées comme le plus riche présent qui pût être offert au monde des lettres. Les Mémoires du fameux lord Herbert de Cherbury, écrits par lui-même, auraient éveillé la curiosité au suprême degré. Peut-être un moindre intérêt s'attachera-t-il à cette tardive apparition, non que les talents du noble écrivain aient baissé dans l'estime publique, car son *Règne de Henri VIII* est toujours

considéré comme un chef-d'œuvre de biographie historique; mais c'étaient ses ouvrages philosophiques qui, en excitant vivement l'admiration ou la censure par leur finesse et leur singularité, avaient placé très-haut le nom de lord Herbert. Les grands hommes qui ont illustré, en nombre considérable, la période suivante, ont détourné à leur profit une part de l'attention publique; c'est seulement pour un génie de premier ordre que la renommée va grandissant avec les années, et peut surnager au-dessus de l'indifférence qui pèse sur un auteur, à mesure que le silence se fait autour de ses ouvrages. Les écrivains spéculatifs, quelles que soient leur pénétration et la sublimité de leur talent, obtiennent rarement le sceau de l'approbation générale, parce que, parmi les différentes aptitudes que la Providence a accordées à l'homme, le raisonnement n'est pas une puissance qui soit arrivée à sa dernière perfection. La poésie et l'éloquence ont été poussées si loin, que les grands maîtres en ce genre n'ont pu être égalés jusqu'à ce jour; mais quel est le livre d'argumentation humaine, quel est le système d'opinions humaines qui n'ait été en partie réfuté ou rejeté? La nouveauté elle-même, dans les recherches métaphysiques, devient souvent en réalité la réfutation de ce qui était précédemment nouveau. La contradiction fait la célébrité des doctrines qu'elle attaque; les doctrines plus nouvelles étouffent cette célébrité. C'est là une vérité que les bigots du temps de lord Herbert n'auraient pas aimé à entendre; mais ce qui est arrivé à tant de grands hommes est devenu aussi son partage. Ceux qui croyaient faire taire sa renom-

mée lui avaient donné plus d'essor; puis, quand le cri de l'enthousiasme a salué une nouvelle idole, elle a commencé à déchoir. Son rôle moral a recouvré son éclat, mais il a trouvé moins de spectateurs pour l'applaudir.

Cette introduction à ses Mémoires ne sera pas déplacée, quoique au premier abord elle puisse égarer le jugement du lecteur, en lui faisant peut-être espérer qu'il y trouvera écrit de sa propre main le compte rendu des croyances d'un homme que des dévots imbéciles ont autrefois accusé de n'en avoir aucune. La foi de lord Herbert et sa profonde vénération pour la Divinité apparaissent clairement dans ces pages; mais ni l'incrédule ni le moine n'y trouveront une complète satisfaction. La vie d'un philosophe n'est pas toujours une déduction de ses principes, ni un traité de philosophie en action; je vais donc anticiper sur la surprise du lecteur, et ce sera par un seul mot : à son grand étonnement, il trouvera que la vie de Platon n'est que l'histoire de don Quichotte.

La noble famille qui offre ces pages au monde est au-dessus de ces préjugés mesquins, qui font que tant d'autres privent le public de ce qui lui était destiné par ceux qui seuls avaient le droit de donner ou de retenir. Il n'y a donc pas lieu de supprimer ce que lord Herbert a osé dire. Faiblesses, passions, peut-être quelque vanité, et certainement une mauvaise tête : voilà ce qu'il a dédaigné de dissimuler, parce qu'il cherchait la vérité, écrivait sur la vérité, et était lui-même la vérité en personne. Il avouait franchement ses fautes ou ses erreurs. Ses descendants, tout en les reconnais-

sant, ont voulu, à travers ces faiblesses, conduire le lecteur jusqu'à ses vertus, et désirent que le monde fasse avec eux la juste observation que voici : « Il a dû y avoir en lui un prodigieux fond de vertu, d'énergique résolution et de mâle philosophie pour que, dans ces temps de bravoure aussi barbare que mal comprise, de mœurs absurdes et de fausse gloire, lord Herbert ait pu rechercher une renommée mieux fondée et découvrir qu'il devait y avoir une gloire plus désirable que celle d'un duelliste de roman. » Personne n'est plus obstinément aveugle sur le ridicule que celui qui y est passé maître; mais tel ne fut pas le cas pour lord Herbert. Son courage a fait de lui un héros, quel que fût alors l'héroïsme à la mode; mais ses talents profonds en ont fait un philosophe. Peu d'hommes ont réellement brillé sous tant de jours différents, et ses héritiers, tout en ne l'approuvant pas dans tous ses moyens d'arriver à la gloire, feraient tort peut-être à sa mémoire s'ils laissaient ignorer au monde qu'il était fait pour briller dans toutes les sphères, que son tempérament impétueux ou sa raison supérieure lui ont fait aborder tour à tour.

Comme soldat, il gagna l'estime du prince d'Orange et du connétable de Montmorency, ces deux grands capitaines; comme chevalier, ses actes furent calqués sur les plus purs modèles de la *Reine des fées*[1]. Avec de l'ambition, sa beauté et sa grâce l'auraient mené à tout ce que peuvent souhaiter les plus aimables chevaliers. Comme ministre public, il

1. Roman de chevalerie en vers par Spencer.

maintint dignement l'honneur de son pays, même quand son roi l'exposait à un échec. L'histoire dont j'ai parlé prouve qu'il était fait pour en écrire les annales aussi bien que pour les ennoblir par ses actions, et nous laisse le vif regret qu'il n'ait pas complété, ou que nous ayons perdu le compte rendu de son ambassade, qu'il nous avait promis. Ces négociations si laborieuses étaient toujours mêlées ou suivies de méditations et de recherches philosophiques. Dépouillez chaque époque de ses excès et de ses erreurs, et vous pourrez difficilement assigner à la vie d'un homme une série d'emplois et d'occupations qui lui aient mieux convenu. Valeur et activité militaire dans la jeunesse, affaires d'État dans l'âge mûr, contemplations et travaux pour l'instruction de la postérité dans le calme de la vieillesse : telle fut la vie de lord Herbert; c'est lui-même qui va nous en faire le récit.

Le manuscrit a couru grand risque d'être perdu pour le monde. Henry lord Herbert, petit-fils de l'auteur, mort sans enfants en 1691, avait laissé par testament ses biens à François Herbert de Oakly-Park, fils de sa sœur, et père du présent comte de Powis. Le manuscrit original était conservé à Lymore, comté de Montgommery, résidence principale de la famille, depuis que Cromwell eut fait démolir le château de Montgommery. Henry lord Herbert épousa une fille de François, comte de Bradford, et Lymore, avec une grande partie de ses dépendances, lui fut assigné comme douaire. Devenue veuve, lady Herbert y vécut presque toujours, et mourut en 1714. On ne put alors retrouver le manuscrit, quoique pendant sa vie on l'eût vu souvent entre ses mains.

Quelques années après il fut découvert à Lymore, parmi de vieux papiers, en très-mauvais état, avec des feuilles déchirées et d'autres tellement tachées qu'elles étaient à peine lisibles. Dans cette circonstance, on fit appel aux Herbert de Ribbisford, descendants de sir Henry Herbert, le plus jeune frère de l'auteur, qui passaient pour avoir reçu en garde un duplicata de ces Mémoires. Ils reconnurent que cette copie avait existé, mais il leur fut impossible de se rappeler ce qu'elle était devenue. Enfin, vers l'année 1737, ce livre fut envoyé au comte de Powis par un gentilhomme dont le père avait acheté une propriété de Henry Herbert de Ribbisford, fils de sir Henry Herbert dont nous avons parlé, pour lequel on avait fait revivre en 1694 le titre de Cherbury, qui s'était éteint en 1691. A la vente de cette propriété, il avait laissé dans l'habitation un petit nombre de livres, de tableaux et d'autres objets qui y restèrent jusqu'en 1737. Parmi eux se trouvait ce manuscrit, qui, non-seulement par son contenu qu'on a pu collationner avec l'original, mais aussi par la ressemblance de l'écriture, paraissait être ce duplicata, l'objet de tant de recherches.

Écrit par lord Herbert, à l'âge de plus de soixante ans, cet ouvrage n'a probablement jamais été complet. On a en général conservé l'orthographe du manuscrit, à l'exception de quelques erreurs qu'il a été nécessaire de corriger, et on y a ajouté quelques notes au sujet des personnages importants dont il est question dans le texte. Le style en est remarquablement bon pour cette époque, qui, placée entre le langage mâle et expressif du siècle précédent, et

la pureté extrême de notre temps, n'avait rien pris de l'un ni de l'autre. Les observations de Sa Seigneurie sont neuves et fines; quelques-unes sont pleines de justesse, comme celles qui regardent le duc de Guise. Son jugement sur la Réforme est un modèle de sagesse; sa réponse au confesseur du roi de France est pleine de vivacité; ses rapports avec le duc de Luynes, et toute sa conduite, sont une preuve évidente de son ardeur naturelle; mais ce qui est le plus remarquable, c'est l'air de conviction et de véracité qui circule dans toute sa narration. Si l'auteur nous étonne, et que l'étonnement nous fasse douter, le charme de son ingénieuse honnêteté dissipe toute hésitation. Son histoire répand une lumière curieuse sur les mœurs de cette époque, quoique les rayons en soient rapides et passagers; mais parmi ces mœurs, rien n'est plus frappant que le manque absolu de police dans ce pays-ci. Je ne citerai pas d'autres exemples, car j'ai peut-être déjà trop divulgué les secrets de ce livre, pour lequel, si les autres lecteurs y trouvent la moitié du plaisir que j'ai éprouvé moi-même, ils devront une extrême reconnaissance au noble personnage dont la faveur m'a permis de leur communiquer une curiosité si pleine d'intérêt.

CHAPITRE I.

But et utilité de ces mémoires. — Histoire de ma famille; ma naissance et ma première éducation. — Réflexions sur les facultés que Dieu a mises en nous. — Après la mort de mon père j'entre à l'Université. — Mon horreur pour le mensonge. — Je me marie à quinze ans. — Malgré mon mariage je poursuis le cours de mes études.

Je crois que si tous mes ancêtres avaient pris la peine d'écrire leur histoire et de la léguer à la postérité, ceux qui doivent probablement fournir à peu près la même carrière, auraient pu y puiser d'utiles enseignements, et il y aurait eu pour eux un avantage certain à se laisser diriger par les observations de leurs père, grand-père et bisaïeul, plutôt que par ces maximes et ces

exemples vulgaires qui ne peuvent leur convenir aussi bien sous tous les rapports. Ainsi, soit que l'existence de ces ancêtres ait été simple et retirée, et ne puisse leur fournir que des préceptes sur la manière de se conduire envers leurs enfants, leurs serviteurs, leurs tenanciers, leurs parents et leurs voisins, soit que leur vie se soit passée au loin, au milieu des travaux de l'Université, du barreau, de la cour ou des camps, leurs héritiers ne pourraient manquer d'en tirer plus de profit que de toute autre histoire : voilà pourquoi j'ai résolu de transmettre à ma postérité les circonstances de ma vie, que je considère comme devant me faire le mieux connaître et leur être le plus utile. Dans ce récit, j'affirme n'écrire qu'en toute vérité et sincérité, car j'ai toujours dédaigné de mentir ou de tromper personne, et à plus forte raison lorsque je m'adresse à ceux qui me sont si proches. Si je me suis décidé à prendre la plume, maintenant que j'ai plus de soixante ans, c'est pour passer sévèrement en revue les actions de ma vie, en reconnaître le bien et le mal, blâmer ce qui mérite de l'être, et faire ainsi ma paix avec Dieu. Je veux aussi pouvoir me féliciter de ce qui, grâce à la bonté et à la faveur du ciel, a pu être fait d'après les principes de la conscience, de la vertu et de l'honneur. Avant d'arriver à cet examen personnel, il faut que je dise quelques mots sur ma famille, en tant que les faits qui la regardent me sont arrivés par une voie digne de confiance; je ne pourrai pas, du reste, en parler longuement, car je n'avais que huit ans à la mort de mon grand-père, et j'ai perdu mon père quatre ans après. Comme depuis j'ai passé

presque tout mon temps à l'étranger, il m'a été impossible d'arriver à une connaissance approfondie de toutes leurs actions; je me contenterai donc de raconter ce qu'il y a dans leur histoire de plus connu et de plus certain [1].

J'ai eu pour père Richard Herbert, esq., fils d'Édouard Herbert, esq., et petit-fils de sir Richard Herbert, chevalier, lequel était le plus jeune fils de sir Richard Herbert de Colebrook, dans le comté de Monmouth. Parlons d'abord de mon père : je me rappelle qu'il avait la barbe et les cheveux noirs comme tous nos aïeux de son côté, dit-on; il avait l'air mâle et un peu sévère, en tout il était beau et bien fait; son courage était grand, et il en donna la preuve quand il fut traîtreusement assailli par plusieurs malfaiteurs dans le cimetière de Lanervil, au moment où il voulait en saisir un qui refusait de paraître en justice. Mon père se défendit contre eux tous. Aidé seulement d'un certain John Howell Corbet, il avait repoussé ses adversaires, lorsqu'un de ces misérables, passant derrière lui, lui fit par-dessus les épaules des autres assaillants une blessure à la tête avec un foret; il tomba, mais en revenant à lui, quoiqu'il eût le crâne ouvert jusqu'au cerveau, il vit fuir ses adversaires et ensuite rentra à pied chez lui à Llyssyn, où il fut soigné et guéri. Il offrit alors un combat singulier au chef de la

1. Quoique Sa Seigneurie, avec sa scrupuleuse exactitude, n'ait voulu écrire sur ses ancêtres que ce qui était d'une incontestable notoriété, il est pourtant probable qu'il a dû avoir sous les yeux quelques notes de famille : car Dugdale, dans son *Baronage*, vol. II, p. 258, édition de 1676, cite un curieux passage sur l'origine du nom d'Herbert, d'après un manuscrit qu'il avait vu entre les mains de notre auteur, lord Herbert. H. W.

famille par l'ordre duquel il croyait que le crime avait été commis, mais celui-ci, repoussant toute participation à cet acte, offrit de faire serment de son innocence; l'assassin s'étant alors réfugié en Irlande, d'où il ne revint jamais, mon père se désista de toute poursuite à cet égard. Sa blessure ne l'empêcha pas de reprendre toute sa force et sa santé, de sorte qu'il put se livrer de nouveau à tous les exercices de la vie de campagne et devint le père d'une nombreuse lignée. Quant à son intégrité dans les places de député-lieutenant du comté, de juge de paix et de *custos Rotulorum*, que mon grand-père avait occupées avant lui, on sait encore que ses ennemis eux-mêmes en appelaient à sa justice, qui ne leur a fait défaut en aucune occasion. Il avait une instruction plus qu'ordinaire, comprenait bien le latin et était très-versé dans l'histoire.

Mon grand-père avait mené une existence très-variée : commençant par la cour, où il avait dissipé presque tout son patrimoine, il embrassa la carrière des armes et fit sa fortune avec son épée à la bataille de Saint-Quentin en France, dans les guerres du Nord et dans les rébellions qui survinrent pendant les règnes d'Édouard VI et de la reine Marie. La fortune lui fut si favorable, que non-seulement il quitta le service plus riche qu'il n'y était entré, mais qu'il y amassa assez d'argent pour pouvoir acquérir la plus grande partie des propriétés qui sont arrivées jusqu'à moi, quoique j'aie aussi des terres achetées par sa mère lady Ann Herbert, comme le prouvent des actes faits en son nom que je pourrais montrer.

J'aurais dû avoir d'autres biens que mon grand-père avait vendus presque pour rien, et dans lesquels mon père aurait pu rentrer, si mon grand-père y avait consenti. Ce dernier était connu pour un grand ennemi des voleurs et des brigands, qui infestaient alors en grand nombre les montagnes du comté de Montgommery; il se mettait souvent à leur poursuite de jour et de nuit, et à ce sujet, quoiqu'on m'ait raconté bien des histoires, je me contenterai d'en rapporter une seule.

Quelques bandits s'étaient logés dans un cabaret sur les hauteurs de Llandinam : mon grand-père, suivi de quelques domestiques, étant venu pour les prendre, le chef de ces brigands lui décocha une flèche qui porta dans le pommeau de sa selle; mon grand-père alors le chargea l'épée à la main, et quand il l'eut pris il lui montra la flèche, en lui reprochant ce qu'il avait fait; le bandit, peu touché de cela, lui dit que son seul regret était d'avoir laissé chez lui son meilleur arc, qui, assurément, lui aurait fait passer la flèche au travers du corps. Cet homme, traduit en justice, fut exécuté pour ce fait.

Mon grand-père avait un tel pouvoir dans la contrée, que plusieurs ancêtres des meilleures familles actuellement existantes dans le comté de Montgommery étaient ses serviteurs et lui doivent leur élévation. Il prenait aussi grand plaisir à exercer l'hospitalité; à chaque repas, sa table, qui était fort grande, avait deux services composés des meilleurs mets qu'on pût trouver ; il avait aussi une nombreuse famille et beaucoup de domestiques. C'était alors l'usage dans le pays de

dire quand on voyait se lever un oiseau : « Vole où tu voudras, il faudra que tu rôtisses à Black-Hall; » c'était un bâtiment peu élevé, mais très-spacieux, que mon grand-père avait fait bâtir ; son père et lui avaient d'abord demeuré au château de Montgommery. Malgré son existence dispendieuse, il éleva bien ses enfants, maria ses filles dans les meilleures familles du voisinage et envoya ses plus jeunes fils à l'Université. C'est de là que son fils Mathieu partit pour les guerres des Pays-Bas, où il resta quelque temps, puis il revint dans son pays et s'établit à Dolegeog, dans une belle propriété que mon grand-père lui donna. Son fils Charles, après avoir aussi passé quelques années dans les Pays-Bas, revint également en Angleterre et se maria depuis à une héritière, dont le fils aîné, sir Édouard Herbert, chevalier, est procureur général du roi. Son fils Georges, qui, au nouveau collége à Oxford, s'était fait remarquer par une grande instruction et une piété exemplaire, mourut d'hydropisie, dans un âge peu avancé.

Malgré toutes ses dépenses, mon grand-père augmenta considérablement ses domaines, mais sans injustices ni violences; et la preuve en est qu'aucune réclamation ne me fut adressée, lorsqu'à plusieurs reprises je fis offrir par mon intendant, soit des indemnités, soit même la restitution aux anciens propriétaires.

Mon aïeul mourut à l'âge de quatre-vingts ans, ou à peu près, et il fut enterré dans l'église de Montgommery, sans aucun monument, tandis que j'en ai fait élever un fort convenable à la mémoire de mon père.

Mon bisaïeul, sir Richard Herbert, était, du temps de Henri VIII, *steward* des seigneuries et marches du Nord et de l'Est du pays de Galles et du comté de Cardigan, et il y avait le droit de haute justice ; mais en usant de ce privilége, il montra toujours tant d'équité, qu'il en acquit une remarquable réputation, comme on le voit dans les rapports du temps conservés aux archives de White-Hall; j'en ai touché quelques mots dans mon *Histoire de Henri VIII*. Je n'en dirai guère plus sur son compte, sinon que c'était également un grand ennemi des rebelles, des voleurs et des brigands, et qu'il était fort bon justicier. Si un homme cruel et perfide s'était trouvé investi d'une pareille puissance, il y aurait amassé une grande fortune; mais il n'en laissa qu'une fort médiocre, sauf ce qu'il avait hérité de son père. Il est aussi enterré à Montgommery : sa tombe est la plus élevée des deux qui ont été placées dans le chœur de l'église.

Mon trisaïeul sir Richard Herbert de Colebrook fut ce héros incomparable qui (ainsi qu'il est dit dans l'histoire de Hall et de Grafton) traversa seul deux fois, sa hache d'armes à la main, une nombreuse armée d'hommes du Nord et revint sans une blessure mortelle, ce qui est plus remarquable encore que tous les hauts faits d'Amadis de Gaule et du chevalier du Soleil. Outre ce récit des prouesses de sir Richard Herbert à la bataille de Banbury ou d'Edgecot-Hill, puisque c'est là qu'elle fut livrée, je rapporterai quelques traditions qui le concernent et que je tiens de bonne source. L'une dit que sir Richard Herbert, occupé avec

son frère William comte de Pembroke à réduire un corps de rebelles [1] au nord du pays de Galles, assiégea un de leurs chefs dans le château d'Harlech, comté de Merioneth. Le capitaine de cette forteresse, vieux soldat des guerres de France, où, disait-il, il avait défendu un château si longtemps, qu'il avait exercé la langue des vieilles femmes du pays de Galles, prétendait garder celui-là assez longtemps pour exercer la langue des vieilles femmes de France. En effet, la place n'était guère prenable que par la famine, et sir Richard Herbert se vit contraint de recevoir ce capitaine à composition : ce dernier ne se rendit même qu'à la condition expresse que sir Richard Herbert emploierait tout son pouvoir pour lui obtenir la vie sauve. Sir Richard l'amena donc au roi Édouard, en priant Son Altesse d'accorder une grâce, dont l'espérance avait seule décidé cet homme à rendre une place importante où il aurait pu tenir longtemps encore; mais le roi répondit à sir Richard Herbert qu'il ne lui reconnaissait aucun pouvoir pour pardonner, et qu'après son audience il n'aurait plus qu'à livrer ce capitaine à la justice. Sir Richard Herbert répliqua qu'il n'avait pas encore fait tout ce qu'il pouvait en faveur de son protégé, et conjura

1. Cette insurrection eut lieu dans la neuvième année du règne d'Édouard IV, sous les ordres de sir John Coniers et de Robert Riddesdale, en faveur de Henri VI. William, comte de Pembroke, et son frère sir Richard Herbert furent envoyés contre eux et devaient être joints par le comte de Devonshire; mais une dispute s'étant élevée entre les deux comtes sur l'emplacement de leurs quartiers, le comte de Devonshire se sépara de Pembroke qui, ayant attaqué seul l'ennemi à Danesmoore, près d'Edgecot, comté de Northampton, fut battu et fait prisonnier avec son frère, et tous deux furent mis à mort avec Richard Widville, comte de Rivers, père de la reine, par les ordres du duc de Clarence et du comte de Warwick, qui s'étaient révoltés contre Édouard. H. W.

humblement Son Altesse, soit de prendre sa propre vie en échange de celle de ce malheureux, soit de le remettre dans le château et de charger un autre que lui de l'en déloger, puisque c'était là la dernière preuve qu'il pût donner à ce capitaine d'avoir fait tout au monde pour le sauver.

Le roi, se voyant poussé dans ses derniers retranchements, accorda à sir Richard la vie dudit capitaine, mais ce fut la seule récompense qu'il obtint pour ses services.

Voici l'autre histoire. Sir Richard Herbert était avec son frère le comte de Pembroke dans l'île d'Anglesea à la poursuite de sept frères coupables d'une foule de crimes et de meurtres ; les ayant pris, le comte de Pembroke fut d'avis que pour purger la terre d'une si mauvaise engeance, il fallait les faire pendre tous. Leur mère alors vint trouver ce lord et le conjura à genoux d'épargner deux ou au moins l'un de ses fils, assurant que la mort des autres suffirait pour faire un exemple et satisfaire la justice. Sir Richard Herbert appuya cette demande, mais le comte, les trouvant tous également coupables, répondit qu'il ne voulait pas faire de distinction entre eux, et ordonna en conséquence qu'ils fussent tous exécutés ensemble. Le désespoir de la mère fut tel, que, se mettant à genoux avec un chapelet sur chaque bras (ainsi le dit la légende), elle le maudit, en priant Dieu de faire tomber sa colère sur lui au premier combat qu'il livrerait. A la suite de cela le comte se rendant sur le champ de bataille d'Edgecot, comme nous l'avons dit plus haut, après avoir rangé ses hommes, trouva son frère sir Richard Herbert à la tête de ses troupes, appuyé sur sa hache d'armes, dans une

attitude triste et pensive. « Que peut donc craindre ton grand corps, lui dit-il (car il dépassait de la tête toute l'armée), pour que tu aies l'air si triste? ou bien es-tu si fatigué de la marche, que tu sois obligé de te reposer ainsi sur ta hache d'armes?

— Ce n'est ni l'un ni l'autre, répondit sir Richard, au moins pour le moment ; mais je ne puis m'empêcher de redouter pour vous les effets de la malédiction de cette femme qui avait des chapelets sur les bras. »

Sir Richard Herbert fut enterré à Abergaveny dans un monument fort somptueux pour l'époque, qui existe encore, tandis que le comte de Pembroke fut enseveli dans l'abbaye de Tintirne et sa tombe a disparu dans la ruine de la chapelle. Le plus jeune fils de ce comte de Pembroke a eu une fille mariée au fils aîné du comte de Worcester, qui enleva ainsi le beau château de Ragland avec de grands revenus à l'héritier mâle de cette maison, second fils dudit comte de Pembroke et aïeul de la famille de Saint-Gillian, dont j'épousai depuis l'héritière, comme je le dirai en son lieu.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que la postérité du comte de Pembroke et celle de sir Richard Herbert se trouvent réunies de nouveau en la personne de ma femme et la mienne, et ce qui est plus remarquable encore, c'est que, quand les deux frères furent faits prisonniers à la bataille dont je viens de parler, en défendant la juste cause d'Édouard IV, le comte ne demanda jamais que sa vie fût épargnée, mais bien celle de son frère, ainsi que le dit la chronique.

Aussi cette union des deux maisons dans ma postérité devrait produire une perpétuelle obligation d'amitié et d'amour réciproque entre tous ses membres, puisque ces deux frères ont laissé à leur famille un si digne exemple, en paraissant ne vivre et ne mourir que l'un pour l'autre.

Ma mère était Madeleine Newport, fille de sir Richard Newport et de sa femme Marguerite, fille et héritière de sir Thomas Bromley, membre du conseil privé et exécuteur testamentaire de Henri VIII, laquelle, après la mort de son mari, donna des preuves extraordinaires de piété et d'amour pour ses enfants. Elle joignait, à une exactitude extrême aux prières de chaque jour, en public et en particulier, une sollicitude excessive pour sa postérité; bien qu'elle fût libre de donner ses vastes propriétés à celui qu'elle voudrait, elle commença par établir ses filles avec des dots suffisantes dans les meilleures familles du voisinage; puis elle remit sa fortune et le soin de sa maison à son fils aîné François. Elle avait pendant de longues années exercé l'hospitalité avec une abondance et un ordre inconnus jusqu'alors dans son pays, car outre la bonne chère qu'elle faisait à ses hôtes et qu'imita son fils sir François Newport, elle avait l'habitude après le dîner de distribuer de ses propres mains aux nombreux pauvres de ses domaines, des aumônes en argent, plus ou moins fortes, d'après les besoins de chacun.

Par cette famille je descends des Talbot, des Devereux, des Gray, des Corbet et de beaucoup d'autres nobles maisons, comme on peut le voir par leurs quartiers, qui ornent les beaux écussons des Newports. Je pourrais en dire bien

plus long sur mes ancêtres de ce côté, mais ce serait dépasser mon but; je ne parlerai donc que de ma mère, de mes frères et de mes sœurs. Ma mère, après de longues années de vertu et d'amour passées avec mon père, lui éleva, après sa mort, un beau monument dans l'église de Montgommery; puis elle donna à ses enfants une excellente éducation et les mit en bonne passe de faire leur fortune; en un mot, elle se montra la femme qu'a décrite le Dr Donne dans son oraison funèbre, qui est imprimée. Ses fils se nommaient Édouard, Richard, William, Charles, Georges, Henry, Thomas; ses filles, Élisabeth, Marguerite, Françoise. Pour suivre mon plan, je dirai un mot de chacun d'eux, avant de passer à ma propre histoire. Mon frère Richard, après avoir fait de fortes études, alla aux Pays-Bas, où il passa plusieurs années et s'acquit une grande réputation à la guerre, et par ses duels nombreux; si bien que, grâce à ces deux moyens, il mourut couvert des cicatrices de vingt-quatre blessures, et fut enterré à Berg-op-Zoom. Mon frère William, qui avait aussi reçu une brillante éducation, partit pour les guerres du Danemark, où dans un duel, son épée s'étant brisée, non-seulement il se défendit avec le tronçon qui lui restait, mais joignant son adversaire, il le renversa et le maintint sous lui jusqu'à ce qu'on vînt les séparer. Il passa ensuite dans les Pays-Bas et mourut bientôt après. Mon frère Charles, membre du nouveau collége d'Oxford, y mourut jeune, non sans avoir donné de grandes espérances à tous égards. Mon frère Georges se montra si bon écolier, qu'il fut fait orateur public de l'Université de Cam-

bridge[1]. On a conservé de lui quelques ouvrages anglais, qui, quoique remarquables dans leur genre, sont loin de montrer la connaissance approfondie qu'il avait du grec et du latin, et des littératures sacrées et profanes. Sa vie fut sainte et exemplaire; de telle sorte qu'aux environs de Salisbury, où il vécut dans son bénéfice pendant de longues années, il fut presque regardé comme un saint. Il n'était pourtant pas exempt d'emportements et de colère : c'est une infirmité commune à ceux de notre race; mais à cette exception près, sa vie fut irréprochable. Henri, après avoir fait de très-bonnes études comme ses autres frères, passa en France par le conseil de ses amis, et là il apprit la langue de ce pays dans une grande perfection; puis il revint à la cour, et fut nommé gentilhomme de la chambre du roi et maître d'hôtel; par ces places, et par un bon mariage, il arriva à une grande fortune, dont il jouit lui et ses héritiers. Il se montra aussi fort brave dans plusieurs duels et autres aventures, et très-habile dans sa conduite à la cour, où il réussit à merveille. Mon frère Thomas était posthume, puisqu'il naquit quelques semaines après la mort de son père : ayant passé un certain temps à l'école, il devint page de sir Édouard Cecil[2], général de l'armée auxiliaire de Sa Majesté près des princes d'Alle-

1. Il avait appris les langues étrangères dans l'espérance de devenir secrétaire d'État, mais des désappointements à la cour le firent entrer dans les ordres, et il devint prébendier de Lincoln et recteur de Barneston, près de Salisbury. Il mourut entre 1630 et 1640. Ses poésies furent imprimées à Londres en 1635 sous le titre du *Temple*, et son *Prestre du Temple* en 1652. Lord Bacon lui a dédié une traduction de Psaumes en vers anglais. H. W.

2. Depuis vicomte de Wimbledon. Voir son article dans *Royal and noble authors*. H. W.

magne, et se distingua particulièrement au siége de Juliers, en 1610, où il se conduisit si bien, que dans cette nombreuse armée son courage sut se faire remarquer en toute occasion. A son retour, il alla aux Grandes Indes sous les ordres du capitaine Joseph, qui en s'y rendant rencontra un grand vaisseau espagnol, et fut tué malheureusement dans la lutte. Le découragement s'empara alors de ses hommes; mais mon frère Thomas, pour venger sa mort, les ramena au combat avec tant de vigueur (comme me l'a raconté bien des fois sir John Smyth, gouverneur de la Compagnie des Indes) qu'ils parvinrent à forcer le vaisseau espagnol à s'échouer. Là les Anglais le percèrent de tant de coups de canon, qu'il dut être abandonné comme tout à fait hors de service. Mon frère se rendit ensuite avec le reste de la flotte à Surate, et de là il accompagna les marchands de la Compagnie chez le grand Mogol, d'où après un séjour d'un an il revint avec la même flotte en Angleterre. Il passa ensuite sur l'escadre que le roi Jacques envoyait à Alger sous le commandement de sir Robert Mansell, où nos hommes manquant d'argent et de vivres, et plusieurs vaisseaux s'étant écartés pour tâcher de faire une prise qui pût ravitailler le reste de l'escadre, il eut la chance de rencontrer un navire et de le prendre. Il y trouva dix-huit cent livres sterling, ce qui sauva la flotte entière d'une perte certaine.

Il mena aussi le comte de Mansfeld dans les Pays-Bas, sur un des vaisseaux de Sa Majesté, qui malheureusement fit naufrage assez près de la côte; le comte se sauva avec sa suite dans une chaloupe, mais mon frère se refusa pour le moment

à profiter de ce moyen de salut, décidé qu'il était à aider le capitaine à tirer le navire de sa position périlleuse. Quand il eut reconnu la chose impossible, il fut le dernier à descendre dans la chaloupe, tandis que le capitaine se refusant encore à quitter le navire, périt avec lui. Il commanda ensuite un des vaisseaux qui furent envoyés pour ramener d'Espagne le prince de Galles. Au retour, on se trouva en vue d'un combat naval entre les Hollandais et les Dunkerquois. Le prince, alors, considérant qu'il n'était pas de sa dignité de les laisser se battre ainsi devant lui, ordonna à quelques-uns de ses vaisseaux de les séparer. Mon frère partit donc avec eux, passa au milieu des combattants, et canonna si rudement les deux partis, qu'ils ne trouvèrent rien de mieux à faire que de se séparer.

Quand il eut débarqué le prince sain et sauf, le roi l'envoya avec un vaisseau dans les Détroits. Il eut aussi plusieurs duels où il fit très-bien, tantôt blessant et désarmant son adversaire, tantôt le forçant à quitter le terrain. Après tant d'exploits, il espérait quelque grand commandement; mais ne se trouvant pas traité selon ses mérites, il renonça à tout pour rentrer dans la vie privée, triste et mécontent de s'en voir préférer tant d'autres. Après plusieurs années passées dans le chagrin, il mourut et fut enterré à Londres, dans Saint-Martin, près de Charing-Cross; de sorte que Henri resta le seul survivant de tous mes frères.

Élisabeth, ma sœur aînée, épousa sir Henri Jones d'Albemarles, dont elle eut un fils et deux filles; la dernière partie de sa vie ne fut qu'une suite de maladies et de misères in-

croyables, puisque pendant l'espace d'environ quatorze ans elle languit et dépérit, de telle sorte qu'il ne lui restait plus que la peau et les os. Elle mourut enfin à Londres et fut enterrée dans l'église de . . . . . , près de Cheapside. Marguerite fut mariée à John Vaughan, fils et héritier de Owen Vaughan, de Llwydiart; cette alliance mit fin à quelques anciens différends qui existaient entre nos deux maisons. Ma sœur a eu trois filles et héritières : Dorothée, Madeleine et Catherine, dont les deux dernières seules ont vécu. Les biens des Vaughan passèrent à leurs héritiers mâles, non sans que la substitution qui leur donna lesdites terres ne fût mise en question. Françoise, ma plus jeune sœur, eut pour époux sir John Brown, chevalier, du comté de Lincoln, qui a eu d'elle plusieurs enfants : l'aîné, quoique fort jeune, se battit en plusieurs duels, dans l'un desquels il eut la chance de tuer un des Lees, d'une grande famille du comté de Lancastre.

Je pourrais parler plus longuement de tous ces membres de ma famille, mais il n'entre pas dans mon plan de faire leur histoire complète : j'ai seulement rapporté quelques traits de leurs vies, tels que ma mémoire me les a rappelés, et je suis sûr de ne pas me tromper beaucoup dans ces narrations. J'arrive maintenant à ma propre histoire.

Je suis né à Eyton, dans le comté de Shrewsbury (c'est une maison avec de bonnes terres, qui est revenue aux Newports par ma grand'mère). Mon enfance a été maladive, et je fus si longtemps sans pouvoir parler, que beaucoup crurent que je resterais toujours muet. Mon plus

ancien souvenir est que tout en comprenant ce que disaient les autres, je m'abstenais de parler dans la crainte de dire des choses ridicules ou impertinentes. Quand je me mis à parler, ma première question fut pour savoir comment j'étais venu en ce monde. Je dis à ma gouvernante et à ceux qui avaient soin de moi : « Je me trouve ici, c'est vrai, mais par quelle cause, par quels commencements, par quels moyens, c'est ce que je ne puis imaginer. » Les femmes qui étaient présentes se moquèrent de moi, mais les autres s'étonnèrent de pareilles questions, qu'aucun autre enfant n'avait faites avant moi. En prenant des années, je fis une réflexion, qui me consola un peu, c'est que je m'étais trouvé en possession de cette vie, sans savoir les transes et les angoisses que j'avais coûtées à ma mère, et qui auraient sans doute été aussi pénibles et affligeantes pour moi que pour elle. Aussi j'espère que mon âme passera à une meilleure vie, sans qu'elle se ressente des peines et des souffrances qu'éprouvera mon corps au moment de la mort. J'ai, en effet, la confiance qu'avec la grâce de Dieu, j'arriverai à un état plus heureux, sans plus savoir comment je sortirai de ce monde que comment j'y suis entré. J'ai fait depuis bien d'autres réflexions sur ce sujet, et j'ai pensé qu'elles pourraient trouver leur place ici.

Le Créateur ne m'a pas donné les yeux, les oreilles et les autres sens pour qu'ils pussent me servir dans le sein de ma mère, mais bien pour me faire comprendre et ressentir tous les événements de la vie : il a de même créé dans mon âme certaines facultés, qui nous sont presque aussi inutiles en ce

monde, que les sens avant de naître. Ces facultés sont l'espérance, la foi, l'amour et la joie, qui ne peuvent jamais se fixer sur les objets périssables de ce monde, et qui n'aspirent qu'à ce qui est parfait et infini. Nous croyons parfois que ces facultés peuvent nous servir ici-bas, mais quelle est la félicité qui a pu satisfaire nos espérances? Quel est l'homme qui a pu avoir assez de foi dans sa propre sagesse pour ne pas recourir dans les nécessités de la vie à un pouvoir supérieur et divin? Quelle est la beauté terrestre qui n'a pas trompé notre amour en se flétrissant ou en se jouant de nous? Quelle est la joie assez complète pour que nous ne soyons pas toujours contraints de rechercher quelque chose de mieux, que le monde ne peut nous donner? Aussi, quoique l'influence de ces facultés se laisse parfois ressentir ici-bas; elles ne peuvent avoir pour but et pour objet que Dieu seul, en qui la foi, l'espérance et l'amour n'ont jamais été placés en vain, et qui peut les récompenser ici-bas et dans une vie meilleure.

Mais en voilà assez sur ce sujet, revenons à mon enfance : elle fut si délicate que nos amis résolurent de ne pas commencer à m'apprendre l'alphabet avant l'âge de sept ans. J'étais alors dans la maison de ma grand'mère, où mon précepteur commença à m'enseigner la lecture, puis la grammaire, et les autres livres en usage dans les écoles. Ces leçons me profitèrent si bien que sur ce texte : *Audaces fortuna juvat*, je fis un discours qui remplit toute une feuille de papier, et cinquante ou soixante vers, dans l'espace d'un jour. Je me rappelle qu'à cette époque, je fus souvent puni

pour des coups échangés avec deux camarades plus âgés que moi, mais jamais pour un mensonge ni pour d'autres fautes ; j'étais par nature si ennemi de toute fausseté, que lorsqu'on me demandait si j'avais commis quelque faute dont je pouvais être justement accusé, je l'avouais toujours sincèrement, aimant mieux être puni que d'infliger par le mensonge à mon âme une souillure que le temps ne pourrait jamais effacer, comme je le croyais alors. Je puis donc affirmer en toute conscience que, depuis ma première enfance jusqu'à présent, je n'ai jamais volontairement dit que la vérité, tant j'avais horreur par nature de tout ce qui est mensonge et fausseté. Après avoir passé mes neuf premières années à Eyton, chez ma grand'mère, mes parents trouvèrent bon de m'envoyer apprendre la langue galloise, pensant qu'il était nécessaire de me mettre en état de traiter directement avec ceux de nos amis ou de nos tenanciers qui ne comprenaient que cette langue; on me recommanda donc à M. Edward Thellwall, de Place-Ward, dans le comté de Denbigh. Ce gentilhomme, je le dirai à sa louange, avait acquis tout seul une connaissance approfondie des langues grecque, latine, française, italienne et espagnole, et d'autres sciences encore, sans être obligé pour cela de passer la mer, ni de profiter des bienfaits d'aucune université. Il était, de plus, si singulièrement maître de lui-même, que je ne l'ai jamais vu en colère pendant tout le temps de mon séjour avec lui; et j'ai ouï dire qu'il en avait été ainsi depuis bien des années. Quand il avait lieu de se fâcher, je l'ai vu rougir et rester silencieux un instant; mais dès qu'il parlait, c'était avec tant

de calme et de douceur, qu'il paraissait avoir digéré sa colère. Je dois avouer, du reste, que je n'ai jamais pu atteindre à cette perfection, car je suis d'un caractère plus passionné et plus emporté que je ne le devrais; généralement disposé à dire franchement ce que je pense, un peu comme ceux qui ayant le feu dans l'intérieur de leur maison, aiment mieux lui donner passage au dehors que de laisser brûler la maison tout entière. Je dois avouer que j'aime beaucoup mieux le procédé de M. Thellwall, car celui qui se domine assez pour se taire dans le premier feu de la colère, la voit se dissiper promptement; mais je ne fis pas plus de progrès sous ce rapport que dans le gallois et dans toutes les autres langues que savait le digne homme, car j'eus la fièvre tierce pendant la plus grande partie des neuf mois que je passai chez lui. Quand ma santé se fut remise, on m'envoya, à l'âge de dix ans environ, pour suivre les leçons de M. Newton, à Didlebury, comté de Shrewsbury, où, en moins de deux ans, non-seulement j'avais regagné le temps perdu pendant ma maladie, mais encore je m'étais assez fortifié en grec et en logique, pour qu'à douze ans mes parents eussent l'idée de m'envoyer au collége de l'Université, à Oxford. Là, je me souviens qu'à mon arrivée je subis un examen de logique, et que je fis en grec plus souvent qu'en latin les devoirs exigés dans ce collége. J'étais à peine depuis quelques mois à l'Université, quand m'arriva la nouvelle de la mort de mon père. Sa maladie avait été une longue léthargie, *caros* ou *coma vigilans*, et sa mort parut douce, quoiqu'il eût conservé toute sa connaissance. Sur l'avis des médecins que la maladie était

mortelle, ma mère crut devoir me faire revenir à la maison; et aussitôt après, elle envoya à Londres son frère, sir Francis Newport, afin d'obtenir pour lui et pour elle d'être mes tuteurs, ce qui leur fut accordé. Ensuite on me renvoya continuer mes études à Oxford, où je n'étais pas depuis longtemps, lorsque survint pour moi une proposition de mariage avec la fille et héritière de sir William Herbert de Saint-Gillian; en voici l'occasion : sir William Herbert, héritier mâle du vieux comte de Pembroke, dont nous avons parlé plus haut, par son second fils (l'aîné avait une fille qui avait apporté au comte de Worcester les vastes propriétés qu'il a maintenant dans le comté de Monmouth, comme je l'ai déjà dit), sir William, dis-je, n'ayant plus qu'une fille, fit un testament par lequel il faisait passer sur sa tête tous ses biens du comté de Monmouth et d'Irlande, à condition qu'elle prendrait un mari du nom d'Herbert; dans le cas contraire, ces biens passeraient aux héritiers mâles dudit sir William. Sa fille n'aurait alors qu'une faible portion des terres qu'il possédait dans l'île d'Anglesea et dans le comté de Carnarvon. Sir William mourut bientôt après tous ces arrangements. C'était un homme vivant beaucoup avec les livres, et surtout versé dans la théologie; il avait même écrit un traité sur la révélation, qui est imprimé. Quoique certaines personnes ne l'aient pas cru plus heureux dans la découverte du vrai sens de son travail que dans celle de la pierre philosophale, qui faisait aussi partie de ses études, il n'en est pas moins vrai qu'il était fort intelligent en toute autre chose, et connu pour son ambition; mais je ne puis guère parler de

lui, car je ne l'ai jamais vu, et je n'ai eu d'ailleurs que peu de renseignements sur son compte. Après sa mort, sa fille et héritière, qui se nommait Marie, resta sans se marier jusqu'à vingt et un ans, aucun des Herberts ne semblant alors remplir les conditions d'âge et de fortune nécessaires pour l'épouser. Vers cette époque j'avais atteint quinze ans, et la disparité d'âge ne paraissant pas un obstacle entre nous, je fus marié avec elle le 28 février 1598, dans la maison d'Eyton, par le même vicaire de . . . . . , qui avait déjà marié mes père et mère et m'avait baptisé. Peu après mon mariage, je retournai à Oxford avec ma femme et ma mère, qui prit une maison et y résida quelque temps; là, possédant un préservatif légitime contre les passions auxquelles la jeunesse est naturellement sujette, je suivis mes études avec plus d'ardeur que jamais. C'est au milieu de ces occupations que j'atteignis l'âge de dix-huit ans; alors ma mère s'établit à Londres, et je partageai mon temps entre cette ville et le château de Montgommery jusqu'à l'âge de vingt et un ans : j'eus durant cet espace de temps plusieurs enfants, dont il ne me reste plus que Béatrix, Richard et Édouard. Pendant mon séjour à l'Université et chez moi, je parvins sans maîtres et sans leçons à apprendre le français, l'italien et l'espagnol, à l'aide de quelques dictionnaires et de livres latins ou anglais, qui avaient été traduits en ces trois langues. J'appris aussi presque sans maître à jouer du luth et à chanter la musique à première vue. Mon but, en étudiant les langues étrangères, était de devenir citoyen du monde autant que possible; et en apprenant la musique, de me créer une

occupation dans mon intérieur, qui pût me distraire après les études auxquelles je m'adonnais avec une ardeur extrême. Je pouvais ainsi me passer de la compagnie des jeunes gens, dans lesquels je ne trouvais alors que de tristes exemples de débauche.

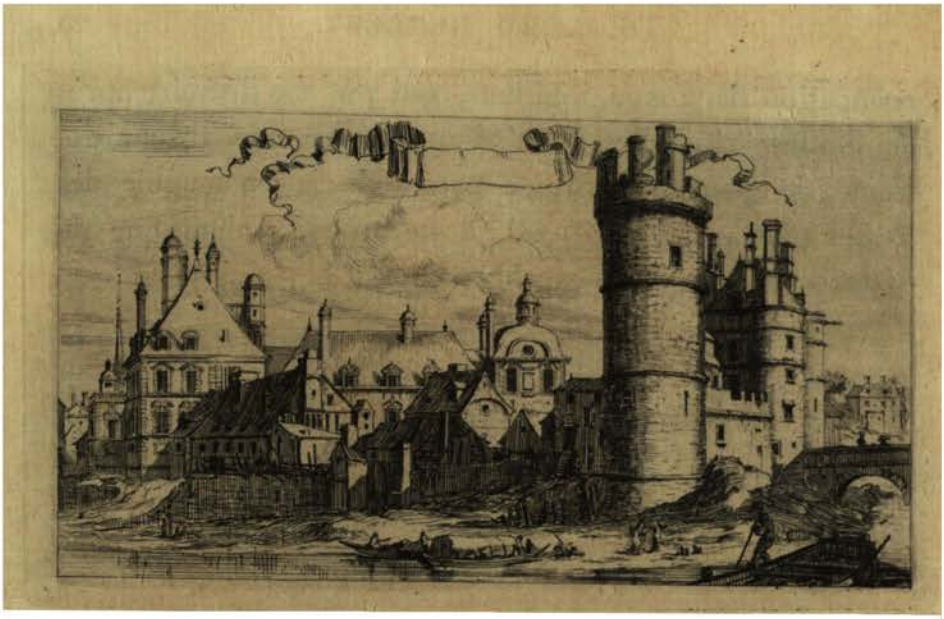

CHAPITRE II.

Préceptes pour l'instruction complète d'un jeune gentilhomme. — Il doit passer en revue toutes les sciences et tous les arts : la médecine, la botanique, la morale, la logique, l'art oratoire, les auteurs grecs, la théologie, la philosophie, la civilité, la danse, l'escrime, la natation et l'équitation en usage pour la guerre. — Un gentilhomme ne doit s'adonner ni au jeu ni à la chasse à courre, ni aux courses de chevaux ; motifs qui doivent l'en détourner.

ARRIVÉ à l'âge avancé où je suis, je vais mettre ici quelques observations sur l'éducation ordinaire, depuis la première enfance jusqu'à la sortie de l'Université, désirant, en même temps que je raconte ma vie, en tirer quelques préceptes qui puissent être utiles à ma postérité. Et d'abord je pense que dès l'enfance il faut traiter les maladies qui pourraient être héréditaires d'un côté ou de

l'autre; ainsi, dans les familles sujettes à la gravelle, je crois qu'il sera bon que la nourrice boive quelquefois du *posset*[1] dans lequel auront bouilli des ingrédients contraires à cette maladie; plus tard l'enfant devra faire usage des mêmes boissons mélangées d'herbes, comme le *milium solis*, les saxifrages, etc., etc., toutes bonnes contre la pierre, au dire des médecins; je pourrais en donner ici un long catalogue, mais j'aime mieux laisser ce soin aux hommes de l'art. Il faut suivre le même système pour la goutte : dans ce cas, je recommande vivement de donner aux enfants des bains de jambes avec de l'eau qui a servi aux maréchaux pour éteindre leur fer, ou avec une infusion d'alun ou une décoction de graines de genièvre, de lauriers, de chamædrys et de chamæpitys. Ces bains sont également bons pour ceux qui sont sujets héréditairement à la paralysie, parce que ces remèdes fortifient considérablement le système nerveux, comme aussi l'huile de castor et les *succoni* qu'il ne faut pas employer sans consulter. Ceux dont la famille est sujette au *spleen*, doivent se traiter avec des herbes râteleuses, et ceux qui tombent du haut mal, avec des céphaliques. En un mot, quelle que soit la maladie héréditaire qu'on ait à redouter, il faudra d'abord faire prendre des médicaments à la nourrice pour donner à son lait les qualités nécessaires contre cette disposition, et plus tard faire prendre à l'enfant lui-même les spécifiques que son âge et sa constitution seront en état de supporter. Je pourrais en dire davantage sur ce sujet, car je me

1. Lait qu'on fait tourner avec du vin ou un acide quelconque. (*N. du trad.*)

suis livré avec plaisir à l'étude des herbes, des plantes et des gommes, en un mot de l'histoire naturelle, de telle sorte qu'en entrant chez un apothicaire, je pouvais, à l'inspection des ordonnances, reconnaître la maladie de chacun. Malgré cela je ne veux rien prescrire de particulier à ma postérité, quoique je pense savoir les meilleures recettes pour presque toutes les maladies; mais je laisse ce soin à l'habileté des médecins; je recommanderai seulement à ma famille d'attaquer dès la première enfance tous les maux héréditaires qu'il serait plus tard trop difficile de guérir.

Dès que l'enfant va à l'école, il faut qu'il ait avec lui un gouverneur qui s'occupe de sa conduite et de ses mœurs, comme le professeur de son instruction : car parmi les garçons, ce qui est mal s'apprend trop facilement; je voudrais aussi qu'il fût bien convenu que le professeur ne le corrigera pas plus sur sa conduite que le gouverneur sur ses leçons. L'alphabet une fois connu, je recommande l'emploi des grammaires courtes et claires, et des livres où tous les mots grecs et latins se trouvent expliqués à part, ainsi que Comenius nous en a donné le modèle. Cela fait, il vaut mieux suivre les auteurs grecs que les latins, parce que, comme il est aussi aisé en commençant d'étudier les uns que les autres, il y a grand avantage à graver d'abord dans la mémoire de l'enfant ce qui est d'un usage moins fréquent. Je voudrais donc le voir débuter par le grec, et cela surtout parce qu'il n'y a pas d'arts ni de sciences dans lesquels les Grecs n'aient excellé et surpassé tous les autres.

Quand l'élève sera prêt pour l'Université, il faudra aussi

que le surveillant de sa conduite l'y accompagne, parce qu'il est dans la fragile nature de la jeunesse d'être plus disposée au mal à mesure qu'elle avance en âge, à moins qu'elle ne soit bien dirigée dans sa manière d'être, et habituée peu à peu à la vertu; si une fois elle arrive à la bien connaître, elle y trouvera plus de plaisir que dans le vice, puisque tout le monde aime les gens vertueux, tandis que les vicieux s'aiment rarement les uns les autres. A cet effet, il faudra rechercher la société des hommes de bonne réputation, graves et savants, les écouter et suivre leur exemple, plutôt que celui des jeunes écervelés, et certainement, des deux mérites qu'on doit acquérir dans la jeunesse, dont l'un est la vertu et les bonnes mœurs, l'autre les lettres et les sciences, je préfère de beaucoup le premier au second. Je pense en effet que la vertu accompagnée d'une prudence ordinaire fera bien mieux son chemin vers le bonheur dans ce monde et dans l'autre, qu'une érudition boursouflée, qui peut rendre insolent et glorieux, et au besoin fournir les moyens de faire le mal.

C'est un malheur que les naturels vicieux aient assez de connaissances pour réaliser leurs mauvaises intentions ou de courage pour y persévérer : ce courage qui devrait toujours servir à défendre la vertu de l'homme et non à protéger ses emportements, ses passions ou ses vices. Je n'approuve pas pour les fils aînés la série d'études en usage à l'Université, qui, pendant un séjour de quatre ou cinq ans, les fait travailler comme s'ils devaient arriver à devenir maîtres ès arts, ou docteurs ès sciences. Les professeurs leur font éga-

lement consumer un temps infini à l'étude des subtilités de la logique, qui, entendue comme elle l'est, les rend tout au plus propres à devenir d'habiles chicaneurs. C'est là un art qui peut être bon pour des avocats payés, mais que je ne recommanderai jamais à un gentilhomme honnête et bien élevé. J'approuve beaucoup la partie de la logique qui apprend à déduire les preuves de principes fermes et incontestables, qui enseigne à l'homme la distinction entre la vérité et le mensonge, et qui l'aide à découvrir les tromperies et les sophismes que les pédants appellent les arguments vicieux.

Après avoir étudié ce qu'il faut savoir de logique, on devra faire la part de la philosophie, d'après les éléments de Platon et d'Aristote.

Il sera bon aussi de lire l'*Idea medicinæ philosophicæ*, de Severnius Danus, où se rencontrent beaucoup de choses intéressantes au sujet des principes de Paracelse, qu'on ne trouverait pas dans les auteurs précédents.

Après cela, le jeune homme travaillera consciencieusement la géographie, de manière à bien apprendre la situation de tous les pays du monde : il passera ensuite à l'étude des gouvernements, des mœurs, des religions anciennes et nouvelles, puis à celle des intérêts des États, et de la position plus ou moins forte qu'ils possèdent relativement à leurs voisins. Il sera nécessaire aussi de connaître les mouvements des corps célestes, les systèmes des deux globes étant étroitement liés ensemble. Je ne considère la connaissance de l'astrologie judiciaire comme utile, qu'au point de vue des prédic-

tions générales, la prescience des événements particuliers ne pouvant être obtenue par les astres.

On devra aussi apprendre l'arithmétique et la géométrie dans une certaine mesure, surtout l'arithmétique si souvent utile, mais indispensable pour la tenue des comptes.

Quant à la connaissance des lignes, des superficies et des corps, quoique ce soit une science d'une grande exactitude, elle n'est pas nécessaire pour un gentilhomme, à moins qu'il ne veuille étudier la fortification, ce qui est chose fort utile à ceux qui s'occupent de l'art de la guerre. On doit toutefois se souvenir que ce que l'art invente pour la défense, ce même art peut le détruire par l'attaque. J'ai beaucoup travaillé cette question, mais je n'ai pas encore pu découvrir comment on arriverait à fortifier une place de telle sorte que, dans les lignes opposées, on ne trouvât pas des moyens certains pour prévenir ou renverser tous les travaux de ce genre.

Un gentilhomme devra aussi avoir quelques notions de la médecine, spécialement de la *diagnostique*, afin que s'il a connaissance d'une maladie, il puisse la prévenir à temps; il faudra également qu'il s'occupe de la *prognostique*, pour qu'il puisse juger des symptômes croissants ou décroissants d'une maladie, et se rendre compte de la crise. Ce travail donnera au gentilhomme, non-seulement la science, mais le crédit, puisqu'en voyant un malade il sera en état de dire, selon toute probabilité humaine, s'il doit se remettre ou mourir, et d'annoncer ainsi les signes précurseurs et la conclusion.

Je voudrais, en outre, qu'un gentilhomme sût composer les médicaments lui-même et les préparer de ses propres mains, les apothicaires étant si souvent dans l'usage d'y mettre des substances similaires, qu'on n'est jamais sûr avec eux d'obtenir des médicaments composés avec les drogues ordonnées, quand elles sont exotiques et rares; ou bien, s'il y en a dans leur officine, on n'est jamais certain que ces drogues ne soient pas gâtées, ou qu'elles n'aient pas perdu leur force et leur vertu naturelles. J'ai étudié cet art avec beaucoup de soin, et il m'est arrivé dans des cas extrêmes d'obtenir des guérisons tout à fait inespérées.

Je poserai donc comme règle que le meilleur moyen pour guérir les lésions intérieures et extérieures, est d'étudier avant tout les pharmacopées et les livres sur les antidotes[1] des différents pays; j'ai dans ma bibliothèque plusieurs pharmacopées étrangères, dans lesquelles on trouve non-seulement l'indication des remèdes, mais aussi leurs doses exactes. Ces remèdes sont presque toujours bons, car les ordonnances étant émanées de l'autorité des médecins de ces différents pays, ce qu'elles indiquent toutes doit être efficace. Ceux, du reste, qui voudront suivre mon avis, trouveront dans le petit et court antidotaire d'Amsterdam, assez nouvellement publié, tout ce qu'on doit savoir pour traiter les maladies, les blessures, etc., etc. Il existe aussi dans ce genre un ouvrage intitulé : *Aurora medicorum*, qu'il serait utile de lire. Parmi ceux qui ont écrit sur la médecine physique, je re-

1. Les antidotaires faisaient ordinairement partie des anciens dispensaires, parce que les poisons étant à la mode, les antidotes devaient l'être aussi. H. W.

commande particulièrement, après Hippocrate et Galien, Fernelius[1], Lud. Mercatus, Dan. Sennertus et Heurnius. J'en pourrais citer beaucoup d'autres, mais je crois que ceux-là doivent suffire. Quant à la médecine chimique ou spagyrique, je ne puis pas recommander ces auteurs à ma postérité, puisqu'on ne trouve pas chez eux l'emploi de l'émétique, ni des remèdes cathartiques, diaphorétiques et diurétiques, qui ne sont ni très-sûrement ni très-heureusement remplacés par l'usage des végétaux. Mais en voilà assez, car je veux me borner uniquement à donner quelques indications à mes héritiers.

Je regarde aussi que l'étude de la botanique est digne d'un gentilhomme : il apprendra ainsi à connaître la nature des herbes et des plantes, créées comme nous et pour l'usage de l'homme. A cet effet, il sera convenable de choisir dans un bon herbier les dessins de ces plantes et leur description, de mettre à part toutes celles qui poussent en Angleterre, et d'en extraire encore celles qui se trouvent d'ordinaire le long des grands chemins, dans les prairies, sur le bord des rivières et des marais, dans les champs de blé ou dans les endroits secs et montagneux, sur les rochers, sur les murailles, dans les lieux ombragés, et aussi celles qui poussent au bord de la mer. Il faudra alors que le gentilhomme, dans ses promenades, emporte ou fasse porter par ses gens les

1. Johannes Fernelius, médecin de Henri II de France, a publié des *Opera medicinalia* et l'*Universa medicina*, in-4, 1564, et in-folio, 1577. Lud. Mercatus, médecin de Philippe II et Philippe III d'Espagne, est l'auteur des *Opera medica et chirurgica;* Francfort, in-folio, 1620. Daniel Sennertus a publié les *Institutiones medicinæ*, 1620, et Johannes Heurnius un ouvrage sous le même titre. Lyon, 1597. H. W.

images de ces plantes, afin de pouvoir reconnaître de suite celles qu'il rencontrera, surtout si dans ces images les fleurs sont peintes avec leurs vraies couleurs. On fera bien, ensuite, de distinguer entre elles les herbes qui viennent dans les jardins, et les exotiques qu'on y a transplantées. Quant à celles qui ne peuvent pas supporter notre climat, bien que leur étude soit toujours digne d'un gentilhomme, il est moins nécessaire de les connaître, à moins qu'on ne craigne de les mal employer dans les médicaments; en pareil cas, il sera bon d'avoir recours non-seulement aux herbiers, mais au dispensaire de Gesnar et à l'*Aurora medicorum* que j'ai déjà indiqué. Cette teinture de la médecine ne peut manquer d'être utile et même agréable à un gentilhomme, parce qu'il pourra ainsi, partout où il ira, trouver une occupation intéressante. Je dois aussi ne pas moins recommander l'étude de l'anatomie : l'homme qui s'en occupe ne deviendra jamais un athée, car la structure du corps humain et la cohésion de ses parties sont si étranges et si paradoxales, que je les tiens pour la plus grande merveille de la nature, laquelle en faisant cet ouvrage admirable sans le mettre à l'épreuve de la maladie, semble n'avoir voulu en faire qu'une prison pour l'âme.

Après avoir ainsi passé en revue toutes les connaissances humaines, il semble convenable de dire quelque chose des vertus morales et des études théologiques. Quant aux premières, comme les chrétiens et les païens se sont, jusqu'à un certain point, accordés sur la définition des vertus, on fera bien de commencer par celle qu'Aristote a donnée dans sa

Morale, car elle est confirmée en grande partie par les Platoniciens, les Stoïciens et les autres philosophes, et en général par l'Église chrétienne, aussi bien que par toutes les nations du globe. Ces doctrines ayant été gravées dans l'âme à son origine, et contenant les premières et principales données par lesquelles on peut arriver au bonheur présent ou à venir, il n'y a pas un homme vicieux qui ne rencontre une forte opposition à ses fautes dans sa propre conscience, et dans la religion comme dans la loi. J'ajouterai même que l'homme vertueux vit sans crainte au milieu de toutes les religions et de toutes les lois de ce monde; et, quels que soient les obstacles qu'il rencontre, il trouve toujours la paix à l'intérieur et un bon accueil au dehors parmi tous ceux avec lesquels il doit négocier ou converser. Je recommanderai donc la vertu à ma postérité, comme la plus grande perfection qu'il nous soit donné d'atteindre pendant cette vie, et comme le gage du bonheur éternel. Il n'y a personne qui puisse espérer l'union avec le Dieu suprême, s'il n'a pas fait tous ses efforts pour se rapprocher de lui en ce monde par la vertu et la bonté; mais si la fragilité humaine vient à rompre cette union par des fautes qui rendent l'homme incapable d'obtenir le bonheur sans fin, il peut par un repentir sincère laver et expier ces fautes, et pour le reste se reposer sur la miséricorde de Dieu son créateur, son rédempteur et son sauveur. Il est notre père, et connaissant toutes nos infirmités, il nous pardonnera certainement d'avoir transgressé sa loi, si nous n'avons pas eu le désir d'offenser sa divine majesté; il rectifiera aussi notre entendement

par sa grâce, car nous ne péchons ordinairement que parce que nous confondons le vrai bien avec celui qui n'est qu'apparent, et ainsi nous nous laissons abuser dans le choix des objets qui nous sont offerts. Aussi, quoiqu'il convienne à tout homme de confesser ses offenses envers une majesté et une puissance infinies, si, après un examen attentif, il reconnaît qu'il n'avait pas l'intention formelle de l'offenser, il aura de justes raisons d'espérer que, touché de son repentir, Dieu ne lui infligera pas un châtiment infini. Mais si ce repentir sincère ne suffisait pas pour satisfaire sa justice, Dieu se contenterait au moins d'une punition temporaire dans ce monde ou dans l'autre. Je ne puis nier, du reste, que si un homme a offensé infiniment Dieu de propos délibéré, il ne mérite de subir un châtiment infini; mais comme j'espère que personne n'est assez coupable pour pécher avec la ferme volonté de le faire, en levant la main contre l'éternelle majesté de Dieu, je pense que, si nous ne péchons que par fragilité, à moins de mourir impénitent, et d'être, comme on dit, vendu au péché, la miséricorde de Dieu acceptera nos efforts pour rentrer dans la droite voie, et tâcher de faire la paix avec lui par de bonnes actions.

Après avoir recommandé l'étude de la philosophie morale et la pratique de la vertu, comme la science la plus importante et l'exercice le plus salutaire de la vie de l'homme, je ferai observer que, même dans l'usage des vertus, le discernement est nécessaire, car les vertus ne doivent pas être employées indifféremment, mais seulement celles qui sont propres au moment présent. Si donc la sagesse et la prévoyance

sont utiles quand le péril n'est pas imminent, ce sera le courage dont vous aurez surtout besoin en face d'un ennemi qui tire l'épée contre vous; la prévoyance devient inutile quand le danger est si pressant. D'un autre côté, il n'y a pas lieu d'employer votre courage contre les injures venant des femmes, des enfants ou des ignorants; je ne dirai rien de ceux qui sont de beaucoup vos supérieurs, comme les magistrats, etc., etc., puisque avec de la discrétion et de la sagesse vous pourrez éviter une injure, ou bien s'il est trop tard pour le faire, le mieux sera de la supporter tranquillement, par suite soit de votre supériorité d'un côté, soit de votre infériorité de l'autre. Assurément le pardon est le propre des forts vis-à-vis des faibles, et à cet égard j'estime que personne de mon temps ne m'a surpassé. Si jamais, lorsque mon honneur s'est trouvé engagé, aucun homme ne s'est montré plus disposé que moi à hasarder sa vie, de même, quand j'ai pu pardonner sans déshonneur, j'ai toujours renoncé à la vengeance pour la laisser aux mains de Dieu, qui infligera à mes ennemis une punition d'autant plus forte que je les aurai moins châtiés moi-même [1]. Trois

1. C'est là une raison très-peu chrétienne pour pardonner à nos ennemis, et ce n'est vraiment pas là ce qu'on peut appeler le pardon. Est-ce pardonner que de remettre une offense dans l'espoir qu'elle sera doublement punie? Un des passages les plus étranges de Shakspeare, c'est cette horrible réflexion d'Hamlet, lorsqu'il dit qu'il ne veut pas tuer le roi pendant ses prières, de peur de l'envoyer au ciel, *et alors que deviendra ma vengeance?* De pareils sentiments doivent être notés et blâmés, surtout dans les auteurs, qui assurément ne veulent pas prêcher la méchanceté ni la vengeance. Les autres motifs de Sa Seigneurie sont mieux fondés, quoique toujours assez égoïstes. Il ne paraît pas raisonner en philosophe vraiment humain en avouant qu'il continue à pardonner, quoique ce soit le moyen, dit-il, d'encourager les injures. La beauté de la vertu consiste à faire le bien même à son propre préjudice. H. W.

considérations surtout m'ont toujours porté à pardonner, les voici :

1° Celui qui ne sait pas pardonner aux autres, brise le pont sur lequel il doit passer, puisqu'il n'y a personne qui n'ait besoin de pardon;

2° Un homme qui ne possède pas ou ne possède qu'imparfaitement une vertu entière et accomplie, peut suppléer à ce qui lui manque par le pardon des injures, puisqu'il arrive en nous à la hauteur de la vertu. C'est ce qu'on peut appeler avec raison le payement de nos dettes avec l'argent des autres ;

3° L'usage du pardon est nécessaire à tous les hommes, car si je n'agis pas avec justice, charité ou sagesse, un autre peut me rendre la pareille, tandis que moi seul je puis pardonner à mes ennemis : ce sont là les principaux motifs qui m'ont toujours porté à le faire. Quoique je n'en aie jamais tiré d'autres bénéfices que de voir mes serviteurs, mes tenanciers ou mes voisins en abuser pour m'offenser plus souvent, j'y ai du moins trouvé pour moi la paix intérieure et une consolation intime, puisqu'à vrai dire mon âme n'a jamais été plus sereine qu'après avoir pardonné à mes ennemis : j'ai été délivré par là d'une foule de troubles et de soucis, qui, sans cela, m'auraient cruellement tourmenté.

Ceci nous amène à une autre règle, concernant l'usage des vertus : c'est qu'il ne faut pas employer la justice quand on peut user de clémence, et que d'un autre côté il ne faut pas préférer une sotte pitié à ce qui est juste et nécessaire pour le bon exemple. Ainsi, on aurait tort de se montrer trop libé-

ral, là ou l'économie et la frugalité sont préférables; d'autre part ce serait un vilain défaut pour un gentilhomme de trop épargner, quand la dépense peut lui acquérir avantage, crédit et honneur. Le meilleur précepte à suivre est donc de pratiquer la vertu propre à chaque occasion; on devra, pour cela, se laisser guider par la sagesse, qui, étant l'âme de toutes les vertus, leur donne, comme aux membres du corps, la vie et le mouvement : j'ose dire qu'ainsi on ne sera jamais contraint de recourir au vice.

La modération seule, parmi les vertus, paraît si universellement désirable, qu'elle doit entrer pour une certaine dose dans toutes nos actions, tandis qu'il peut y avoir excès même dans les pratiques religieuses, lorsque d'autres devoirs nous sont imposés. En somme, les vertus morales doivent être appliquées au service et à la gloire de Dieu, comme à leur véritable usage et à leur fin principale.

Il serait bon aussi de consacrer quelque temps à l'étude de la rhétorique ou de l'art oratoire, afin de pouvoir en toute occasion s'exprimer avec grâce et éloquence. De même qu'un diamant, pour jeter ses feux dans tout leur éclat, a besoin d'être taillé, poli et monté, de même l'intelligence, quelque vive qu'elle soit, doit être aiguisée, éclaircie et ornée par ces figures et ces couleurs que fournit la rhétorique et qui nous servent à amener la persuasion. Ce n'est pas que je veuille recommander une éloquence affectée, car il faut se garder du pédantisme, qui ne sert qu'à faire croire qu'on s'occupe moins de la vérité que de l'abus des formes prescrites par l'école. Elle a du reste raison de dire que l'éloquence a

deux grands avantages : l'un qui consiste à dire avec simplicité les choses difficiles, de sorte que si on doit exposer une affaire embrouillée, sans méthode ni cohésion dans ses parties, l'orateur devra les examiner l'une après l'autre pour les bien résumer ensuite et les présenter ainsi à l'esprit de ses auditeurs. J'approuve fort ce précepte de la rhétorique, car le discours ne doit avoir d'autre but que celui de débrouiller et d'éclaircir les affaires, qui sans cela ne seraient plus que doute et obscurité.

L'autre talent de l'orateur consiste à dire les choses communes avec esprit et un tour ingénieux, car le discours gagne beaucoup en force et en vigueur quand il est exprimé d'une manière nette, agréable et un peu originale. Un langage triste et vulgaire convient mieux à un rustre qu'à un gentilhomme; mais l'affectation doit être évitée, car il faut que l'éloquence soit naturelle et claire, sans employer ces phrases qui sentent la lampe ou l'encrier et n'amènent pas la conviction dans l'esprit des auditeurs. Quand il y a incertitude dans un payement, ne doit-on pas prendre de préférence une pièce d'argent ordinaire dûment marquée plutôt qu'une pièce inconnue et dorée, qui peut renfermer un métal de mauvais aloi? Un teint basané ne vaut-il pas mieux pour une femme bien faite qu'un visage peint et fardé?

On remarque, en général, que l'esprit d'un homme se montre le mieux dans ses réponses, et son courage dans la défense : de même que par l'escrime on apprend à parer tous les coups, ainsi il faut tâcher de décider à l'avance ce qu'on devra répondre à une provocation, sans cela on

risquerait de se trouver pris au dépourvu. Aristote a écrit un livre sur la rhétorique, ouvrage qui, selon moi, n'est inférieur à aucun de ses meilleurs et que vous devez lire en même temps que Cicéron, *De oratore*, et Quintilien, afin d'y apprendre la manière de parler en public. Mais il vaudra mieux prendre un moyen terme entre les deux derniers, parce que Cicéron me semble trop long et trop diffus, et Quintilien trop court et trop concis. Après avoir, dans la philosophie morale, trouvé les moyens de vous laisser diriger dans vos actions particulières par la sagesse et la bonté, il faudra apprendre comment vous comporter en homme public ou en membre du gouvernement et des conseils du royaume. Vous étudierez aussi les principes et la base sur lesquels repose tout gouvernement, puisqu'il est évident, d'après les lois de la nature, que le sage doit aisément gouverner le fou, et l'homme fort maîtriser le faible. Aussi, celui qui pourra posséder le plus de sagesse et de force, dirigera facilement les autres; la preuve en est que quand un roi est malade, ce sont les médecins qui le gouvernent; et qu'au jour d'une bataille, un général habile donne au roi la place qu'il doit occuper, ce qui était autrefois l'emploi des connétables en France. Dans les tribunaux également, le juge est en quelque sorte supérieur au roi, en tant qu'il rend la justice entre lui et son peuple. En religion aussi, celui auquel le roi remet la direction de sa conscience, est en cela son supérieur. Tous ces exemples prouvent abondamment qu'en beaucoup de circonstances, le plus sage gouverne et dirige celui qui l'est moins que lui, à moins de

rencontrer une obstination volontaire, auquel cas il faudra recourir à la force, si l'obéissance est indispensable.

Les exercices auxquels je me suis livré principalement, et que je recommande surtout à ma postérité, sont l'art de monter le cheval de guerre, et l'escrime, dans lesquels j'ai eu d'excellents maîtres anglais, français et italiens; quant à la danse, je n'ai jamais eu assez de loisirs pour l'apprendre, occupé que j'étais à orner mon esprit d'arts et de sciences plus utiles. Je voudrais pourtant qu'on se livrât à ces trois exercices dans l'ordre suivant :

Il faut d'abord apprendre la danse : par elle on acquiert la grâce dans les mouvements, et un bon maintien; on se présente mieux dans le monde, et les membres prennent une souplesse (comme disent les Français) et une agilité qui semblent donner aux hommes l'usage plus complet des jambes, des bras et de tout le corps, tandis que les autres, roides et embarrassés de leur personne, paraissent pris dans leurs articulations, sans pouvoir trouver le juste emploi de leurs membres. Il ne faut pas pour cela qu'un jeune homme soit toujours agité dans le monde; seulement, lorsqu'il a l'occasion de faire un mouvement, ce doit être avec grâce et politesse; il doit savoir entrer dans un salon et en sortir, saluer avec courtoisie d'après les différentes positions des personnes qu'il rencontre, ôter et tenir son chapeau; toutes choses et bien d'autres du même genre que les hommes doivent apprendre des meilleurs maîtres de danse français.

Le second exercice à étudier pour un jeune homme, c'est l'escrime, mais pas avant l'âge de onze ou douze ans; pour

cela le dicton français est excellent : *bon pied, bon œil;* il nous apprend qu'il faut savoir au juste à quelle distance on doit avancer le pied, quand on veut porter une botte à l'adversaire, afin de ne pas trop se fendre et pourtant d'avancer assez pour pousser au but la pointe de l'épée ; ce proverbe avertit en outre l'écolier de tenir toujours les yeux fixés sur la pointe de l'arme opposée, afin d'être prêt à parer les coups, à déjouer les feintes, et en même temps à tirer parti de toutes ses fautes.

Les bons maîtres d'escrime, surtout en France, en présentant un fleuret à leurs élèves, leur disent qu'il a deux parties, l'une est le fort et l'autre le faible : avec le fort, qui s'étend de la garde au tiers à peu près de sa longueur, l'élève doit se défendre et parer les coups qui lui sont portés. Avec les deux autres tiers de la lame, il doit attaquer et riposter, dès qu'il en trouve l'occasion. Cela nous apprend aussi comment il faut s'y prendre pour pousser une botte haute ou basse d'après le jeu de l'adversaire; en un mot, pour modeler ses mouvements sur les siens. C'est ainsi qu'on pourra à la fois se défendre et attaquer l'ennemi, ce dont j'ai fait souvent l'expérience dans des assauts au fleuret, et en me battant à la fois contre plusieurs personnes, comme on le verra dans la suite de ces mémoires. Je ne crois pas, d'ailleurs, montrer trop de vanité et de gloriole, en disant que personne n'a mieux compris que moi l'usage de l'épée, et ne s'en est servi plus adroitement en toutes circonstances : j'ai d'ailleurs reconnu qu'en escrime on n'était jamais blessé que par sa faute.

J'ai aussi longtemps appris à monter le cheval de guerre, cet animal étant plus que tout autre créé pour l'usage de l'homme : il donne à son cavalier tous les avantages dont il est susceptible, et quelquefois la force, l'agilité et le mouvement nécessaires pour vaincre un ennemi. Un bon cavalier sur un bon cheval est aussi supérieur à lui-même et aux autres qu'on peut l'être en ce monde. Pour qu'un cavalier monte avec grâce, il faut qu'il regarde toujours entre les deux oreilles du cheval, la gaule placée au-dessus de l'oreille gauche; il s'en sert pour le faire tourner en tous sens; appuyant la jambe gauche, la gaule sur le côté gauche du cou, s'il veut le faire tourner à droite, et la jambe droite, la gaule aussi à droite, pour tourner à gauche. Mais ces moyens sont plutôt destinés à faire comprendre à un cheval ces mouvements, qu'à s'en servir lorsqu'il est dressé : alors le pied et l'étrier seuls, appuyés à l'épaule, doivent suffire avec l'aide des rênes pour le faire tourner en tous sens. Quand le cavalier voudra avoir l'usage complet de son épée, ou seulement faire marcher son cheval de côté, il lui suffira de tenir les rênes égales dans la main, et avec le plat de la jambe, et une légère pression de l'étrier sur l'épaule, il le fera tourner sur place dans toutes les directions.

L'air le plus utile, comme disent les Français, est le *terre-à-terre; la courbette, la capriole, ou un pas et un saut*, valent mieux pour les chevaux de parade ou de triomphe, que pour les chevaux de guerre. Je ne puis pas nier pourtant qu'une demi-volte avec courbettes, pourvu qu'elles ne

soient pas trop enlevées, ne puisse être utile dans un combat ou une mêlée. Ainsi, comme le dit Labroue dans son *Traité sur l'équitation*, M. de Montmorency, ayant un cheval excellent pour la demi-volte, renversa avec son épée deux adversaires, dans un tournoi où s'étaient réunis les plus braves hommes de France; saisissant pour les frapper le moment le plus haut de la courbette, son épée tomba sur eux, l'un après l'autre, avec un tel poids et une telle force, qu'il les jeta tous deux sur le sol.

Voici comment on m'a montré la manière de se battre à cheval en duel : nous avions chacun à la main une forte gaule à peu près de la longueur d'une épée, et ainsi, chargeant l'un sur l'autre, le plus habile me dépassa sans rien faire jusqu'à ce qu'il fût derrière moi, puis en se retournant il me porta sa main droite armée de la gaule sur le côté droit, de manière à me donner de la pointe au travers du corps; celui qui sait bien exécuter ce mouvement, doit forcément avoir l'avantage sur son adversaire, car il est impossible de tourner son épée assez vivement pour se couvrir et blesser l'assaillant. Afin de prendre cet avantage, que les Français appellent *gagner la croupe*, le mieux est de faire marcher son cheval de côté jusqu'à ce que l'adversaire l'ait dépassé, parce qu'ainsi on évitera son attaque et ses coups, et ensuite de se jeter brusquement sur son côté gauche de la manière que j'ai indiquée plus haut. Mais il faut lire Labroue et Pluvinel[1] qui sont des maîtres excellents dans cet art, et qui,

1. Antoine de Pluvinel, premier écuyer de Louis XIII, roi de France. Il a publié un très-bel in-folio en français et en allemand intitulé : *Instruction du roi en l'exer-*

je l'avoue, m'en ont appris beaucoup : quoiqu'à dire vrai, le dressage de deux ou trois poulains, auxquels j'ai montré depuis tous les *airs* dont ils sont susceptibles, m'a plus instruit et mieux fait reconnaître mes fautes que tous leurs préceptes.

Quand on voudra dresser un cheval pour la guerre et l'enhardir contre toutes ses terreurs, voici les meilleurs moyens à employer : on battra d'abord du tambour hors de l'écurie et en même temps on lui donnera sa provende, puis on se mettra peu à peu à battre le tambour dans l'écurie en lui donnant à manger sur la caisse ; lorsqu'il y sera assez habitué, on tirera un coup de pistolet hors de l'écurie avant de lui donner à manger, on tirera ensuite dans l'écurie, et par degrés aussi près de lui que possible, jusqu'à ce qu'il soit complétement fait à ce bruit ; on aura toujours soin de lui donner à manger après chaque coup. Il serait bon aussi de faire revêtir à son palefrenier une armure brillante, et dans cet état de lui faire bouchonner le cheval et le harnacher ; il faudra aussi lui présenter une épée nue avec cette même armure, et cela fait, lui donner encore à manger. Enfin son cavalier le mènera dans un champ, où il aura fait monter une armure brillante sur un poteau, en lui donnant toute l'apparence d'un homme armé, alors il portera le cheval en avant, jusqu'à ce qu'il approche de ce mannequin

cice de monter à cheval; Paris, 1619. Il est composé de dialogues entre le jeune roi, le duc de Bellegarde et lui-même, et orné d'un grand nombre de belles planches, par Crispin de Pas, qui montrent tout le système du manége, avec beaucoup de portraits des grands personnages de la cour. H. W.

et même le renverse, puis on lui donnera encore à manger; c'est ainsi qu'on l'encouragera à en faire autant contre un ennemi dans une bataille. On pourra aussi faire tenir un manteau par deux hommes dans la plaine; alors le cavalier poussera son cheval contre cet obstacle jusqu'à ce qu'il le franchisse; ils élèveront ensuite ce manteau à mesure que le cheval pourra sauter plus haut.

Vous ferez bien également de dresser votre cheval à nager; vous y arriverez, soit en le tirant après vous par la bride à la queue d'un bateau, dans une rivière peu profonde, soit en le faisant monter par un bon nageur en habits de toile.

Un gentilhomme doit aussi apprendre la natation, à moins qu'il ne soit sujet aux crampes ou aux convulsions; je dois avouer, pour mon compte, que je ne sais pas nager, parce qu'ayant manqué de me noyer en prenant une leçon, ma mère, sous peine de sa malédiction, me défendit de l'apprendre jamais, ajoutant que cet exercice avait fait noyer plus de gens qu'il n'en avait sauvés : cette raison ne me convainquit pas, mais je dus céder à ses ordres. Il sera bon aussi qu'un gentilhomme apprenne le saut, la lutte et la voltige à cheval, tous ces talents pouvant être fort utiles. J'approuve également le tir de l'arc, c'est un exercice bon pour la santé et pour la guerre, quoi qu'en disent nos arquebusiers; si on oppose cent archers à cent mousquetaires, et si les archers peuvent se mettre à bonne portée, ils feront deux décharges pour une et atteindront l'ennemi dans la même proportion.

Je n'approuve pas l'usage de monter dans les courses de chevaux, d'abord parce que c'est un jeu où on triche trop souvent, ensuite parce que je ne vois pas pourquoi un homme brave s'amuserait avec un animal dont le plus grand mérite serait de l'aider à fuir plus rapidement[1]. Je n'aime pas non plus beaucoup la chasse à courre, c'est un exercice qui prend plus de temps qu'un homme sérieux ne peut en distraire de ses études. Il suffit de connaître ce plaisir, si c'en est un, sans en faire son occupation habituelle; la fauconnerie vaut mieux, parce qu'elle exige moins de temps : dans ces termes, j'autorise quelquefois le jeu de boules, à condition que la société sera bonne et choisie.

Les plaisirs que je réprouve absolument, ce sont les jeux de cartes et de dés, surtout quand on y hasarde de grosses sommes, quand on s'y livre trop souvent, ou quand on fréquente les maisons de jeu où les aigrefins se réunissent pour s'approprier l'argent des jeunes gentilshommes.

Je pourrais en dire bien davantage sur l'éducation et particulièrement sur les différents degrés de civilité qu'on doit observer dans ses rapports avec ses amis ou les étrangers, mais ce serait trop long, et d'ailleurs on peut trouver sur ce sujet tous les préceptes nécessaires dans Guazzo, *De la civile conversation*, et dans Galeteus, *De moribus*. Ce qui mériterait encore une étude et des recherches particulières, c'est la manière de se conduire envers ses enfants, ses serviteurs, ses tenanciers et ses voisins, et j'af-

1. Les courses de chevaux ont été instituées en Angleterre sous le règne de Jacques Ier.

firme que des préceptes sur ce point seraient plus utiles à un jeune gentilhomme que toutes les subtilités de l'école. J'avoue que j'ai réuni à cet égard beaucoup de documents, que je m'abstiens de mettre ici, parce que (si Dieu me prête vie et santé), j'ai l'intention d'en faire un traité spécial : je vais reprendre maintenant le récit de ma propre histoire.

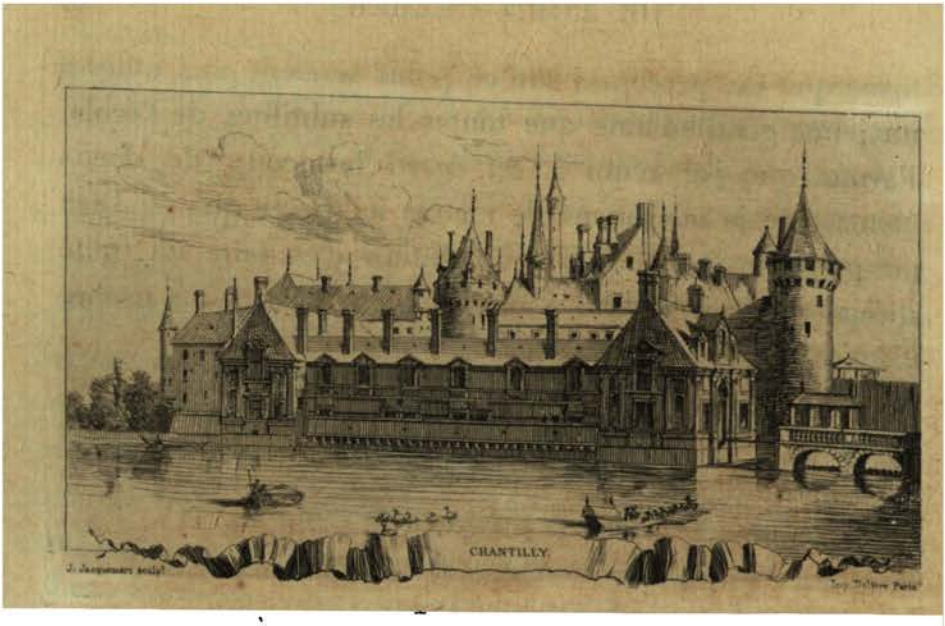

CHAPITRE III.

Je m'établis à Londres avec ma mère. — Ma présentation à la reine Élisabeth. — Le roi Jacques Ier me fait chevalier du Bain. — Cérémonies de la réception dans cet ordre. — Je pars pour la France. — Mon séjour à Merlou chez le connétable de Montmorency. — Chasses au loup et au sanglier. — Curieuse réponse de M. d'Isancourt. — Description de Chantilly. — Je vais à la cour du roi Henri IV et à celle de la reine Marguerite. — M. de Balagny.

QUAND j'eus atteint l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, j'allai avec ma mère et ma femme à Londres, où nous prîmes une maison et un train plus considérable que ne le permettaient la position de veuve de ma mère et notre mariage si récent, ayant surtout à pourvoir six frères et trois sœurs. Mon père n'avait pas fait de testament ou plutôt il en avait laissé un si imparfait qu'il ne put

être légalisé. Ma mère, quoiqu'elle eût la jouissance de toutes les propriétés de mon père et des fermages, qui étaient d'une grande valeur, ne m'en chargea pas moins de pourvoir à l'établissement de mes frères et de mes sœurs; j'accédai à ce désir, et je donnai à chacun de mes six frères trente livres sterling par an en viager, et à mes trois sœurs mille livres par tête, qui servirent à les marier à ceux que j'ai nommés plus haut. Ma plus jeune sœur aurait même fait un bien plus grand mariage, si l'opposition de quelques voisins n'y avait mis obstacle.

Vers l'an de Notre-Seigneur 1600, je retournai à Londres, et bientôt après survint l'attentat du comte d'Essex[1], si connu dans notre histoire, et qui y a été mieux raconté qu'il ne pourrait l'être ici. Peu après, la curiosité, plutôt que l'ambition, me décida à aller à la cour : comme c'était l'usage pour tous les hommes de s'agenouiller devant la grande reine Élisabeth qui régnait alors, je m'étais mis à genoux dans sa chambre, quand elle la traversa, pour se rendre à la chapelle de White-Hall. Dès qu'elle me vit, elle jura, comme à son ordinaire, en demandant qui j'étais. Tous les assistants me regardèrent, mais personne ne me connaissait; alors, sir James Croft, pensionnaire de la reine, s'aperçut qu'elle s'arrêtait, et, revenant sur ses pas, lui dit qui j'étais et que j'avais épousé la fille de sir William Herbert

1. Robert Devereux, comte d'Essex, favori de la reine Élisabeth, encourut sa disgrâce par sa hauteur et son incapacité : il résolut alors de se venger et entreprit de détrôner la reine. Arrêté et condamné à mort, il se reconnut coupable et fut exécuté à l'âge de trente-quatre ans, en 1601. (*Note du traducteur.*)

de Saint-Gillian. La reine me regarda alors attentivement, et dit, avec son juron habituel, que c'était pitié de m'avoir marié si jeune; puis elle me donna sa main à baiser deux fois, et deux fois elle me frappa gracieusement sur la joue.

Depuis lors, j'ai peu de souvenirs de ce qui m'arriva jusqu'à l'avénement à la couronne du roi Jacques, sauf que j'eus un fils qui mourut bientôt après et que je continuai sérieusement mes études, qui me donnaient toujours l'envie d'en savoir davantage.

Jacques Ier, étant alors reconnu roi et se rendant à Londres, je jugeai convenable d'aller à sa rencontre à Barley, près de Stamford. Bientôt après, je fus fait chevalier du Bain, avec les cérémonies habituelles de cet ordre antique : je pourrais dire combien ma personne et mes manières parurent alors plaire aux seigneurs et aux dames qui assistaient à cette solennité, mais ce serait trop me flatter que d'y croire.

Je ne dois pas oublier l'ancien usage, qui veut que l'un des plus grands personnages de la cour mette l'éperon droit à ceux auxquels le roi accorde cette dignité : le comte de Shrewsbury, voyant l'éperon à la main de mon écuyer, vint à moi de bonne grâce et me dit : « Mon cousin, je crois que vous serez un bon chevalier; aussi, je vais vous chausser moi-même l'éperon. » Après que je lui eus fait mes plus humbles remercîments pour une telle faveur, je levai la jambe contre le mur et il me mit l'éperon.

Il est aussi d'usage que, le premier jour, les chevaliers portent la robe de quelque ordre religieux, et que la nuit suivante on les baigne : après quoi ils prêtent serment de ne

s'asseoir jamais dans un lieu où pourrait se commettre une injustice; mais de la réparer autant qu'il est en leur pouvoir, particulièrement envers les dames ou femmes de gentilshommes qui pourraient être atteintes dans leur honneur, si elles leur demandent assistance; ils prennent encore plusieurs autres engagements qui ressemblent assez aux romans de la chevalerie errante.

Le second jour, on revêt un habillement de taffetas cramoisi (c'est avec ce costume que je suis peint dans mon cabinet) et on se rend à cheval de Saint-James à White-Hall, précédé par les écuyers; le troisième jour le chevalier porte une robe de satin pourpre, sur la manche gauche de laquelle sont attachés certains cordons tressés de soie blanche et or, réunis en nœud avec des glands pareils; il est obligé de porter ce nœud jusqu'à ce qu'il ait fait quelque exploit de guerre ou jusqu'à ce qu'une dame de haute distinction le lui enlève et l'attache sur sa propre manche, en disant : « Je me porte garant qu'il sera un bon chevalier. » Il y avait peu de temps que je portais ce nœud, lorsqu'une des premières dames de la cour, et la plus belle[1] assurément, de l'avis de beaucoup d'hommes, me l'enleva et dit qu'elle engageait son honneur pour le mien. Je ne nommerai pas cette dame; quelques faits qui survinrent plus tard m'obligent au silence, quoiqu'on n'ait jamais pu rien dire avec raison à son préjudice et contre son honneur.

1. Il est peut-être impossible, après tant de temps, de savoir au juste quelle était cette dame; mais il n'est pas douteux que ce fût la même personne qu'il mentionne plus loin, en l'appelant la plus belle de son temps. H. W.

Bientôt après, je résolus de m'embarquer avec le lord amiral Charles, comte de Nottingham, qui allait en Espagne, chargé d'y porter le serment du roi pour la confirmation du traité de paix entre les deux couronnes : mais j'en fus empêché par les intrigues de quelques-uns de mes proches qui s'opposaient à mon départ, et, au lieu de faire ce voyage, je fus nommé shérif du comté de Montgommery. Je dirai seulement à ce sujet que je donnai la place de sous-shérif et toutes celles dont je pouvais disposer, sans exiger jamais de présents ni de récompenses. C'est une habitude que j'ai conservée toute ma vie : de telle sorte que, pendant mon ambassade en France, loin d'imiter les précédents ambassadeurs, j'ai rendu bien souvent des services courtois et légitimes aux marchands et à d'autres, sans que jamais on ait pu m'accuser d'avoir reçu en retour un don, de quelque nature qu'il fût.

Mes devoirs publics ne m'empêchèrent pas de poursuivre mes études bien-aimées; je passais presque tout mon temps à la campagne, quoique je vinsse quelquefois à la cour, mais sans ambition, et encore moins tenté par les plaisirs et la corruption qui y régnaient alors. J'ai vécu avec ma femme en toute loyauté pendant dix ans après mon mariage, en évitant tous les entraînements et les tentations qui auraient pu me porter à violer ma foi conjugale.

Vers l'année 1608, j'avais déjà deux filles nommées Béatrix et Florence, qui ne vécurent pas longtemps, et un fils du nom de Richard, tous trois si avancés pour leur âge, que dès l'enfance ils donnaient les plus grandes espérances pour

l'avenir. Je les fis venir tous un jour devant leur mère : « Comment les aimez-vous? lui dis-je. — Beaucoup, » me répondit-elle. Je lui demandai alors si elle était disposée à faire pour eux autant que moi : « Qu'entendez-vous par là? » me répondit-elle. Je lui dis que j'étais un jeune homme et qu'elle n'était pas vieille pour une femme; que notre vie était entre les mains de Dieu, que s'il lui plaisait de rappeler de ce monde l'un de nous deux, le survivant pourrait se remarier et avoir des enfants d'un autre qui disposerait ainsi de nos biens. Pour parer à cette éventualité, je lui proposai, d'assurer à notre fils, chacun de notre côté, un revenu en terres depuis 300 jusqu'à 1000 livres sterling. Mais ma femme n'approuva pas ce projet et répondit en propres termes qu'elle ne voulait à aucun prix se lier les mains. Je l'engageai à réfléchir encore sur cette affaire et à prendre quelques jours de répit pour cela; mais elle me quitta d'assez mauvaise humeur. Huit ou dix jours après, je réitérai ma proposition; mais elle me répliqua seulement qu'elle m'avait déjà répondu là-dessus; je lui fis alors une autre ouverture : « J'étais trop jeune, lui dis-je, avant mon mariage pour traverser la mer, j'espère que vous me donnerez maintenant un congé pour visiter les pays étrangers; mais si vous consentez à assurer nos terres, comme je vous l'ai demandé, je me déciderai à ne vous quitter jamais. » Elle répondit que je connaissais déjà son idée à ce sujet, et que, malgré tout le chagrin que lui causerait mon départ, si je persistais absolument dans ce projet, elle n'y mettrait pas d'opposition.

Me trouvant ainsi autorisé, de gré ou de force, je me hâtai

de faire mes préparatifs pour un voyage sur le continent, afin de contenter cette grande curiosité, que j'avais depuis longtemps, de voir les pays étrangers. Ce qui pouvait calmer un peu le mécontentement de ma femme, c'est que je lui laissais une postérité pour renouveler la famille des Herbert de Saint-Gillian, qui, d'après le désir de son père, devait hériter les biens de cette maison; je lui abandonnai de plus les revenus de toutes les terres qu'elle m'avait apportées, me réservant seulement une partie de mon propre avoir pour payer la part de mes frères et sœurs et me défrayer à l'étranger. Ces arrangements pris, malgré mon chagrin de quitter ma femme, avec qui j'avais honnêtement vécu jusque-là, je ne pensai pas que ce fût une ambition déplacée que celle de connaître les pays étrangers, d'autant plus que j'en savais déjà presque toutes les langues et que je n'avais pas le projet de rester longtemps hors de ma patrie.

En partant, je laissai ma femme enceinte d'un fils, qui fut depuis baptisé sous le nom d'Édouard, et, me rendant à la cour, j'obtins l'autorisation de traverser la mer. J'emmenais avec moi pour compagnon de voyage M. Aurelian Townsend, gentilhomme sachant le français, l'italien et l'espagnol dans une grande perfection, un valet de chambre qui parlait français, deux laquais et trois chevaux.

J'allai à Douvres, et, passant à Calais, je voyageai sans aucune aventure intéressante jusqu'à Paris; là je me rendis au faubourg Saint-Germain, où logeait sir Georges Carew, alors ambassadeur du roi. Il me reçut très-bien et m'invita souvent à sa table. Tout près de l'hôtel de l'ambassadeur

était celui du duc de Ventadour, qui avait épousé une fille de M. de Montmorency, grand connétable de France. La duchesse, étant en cours fréquent de visites avec l'ambassadrice, voulut bien m'inviter à aller chez son père, au château de Merlou [1], éloigné d'environ 24 milles de Paris; là, je reçus un excellent accueil de ce vieux et brave guerrier [2], qui, en apprenant mon nom, dit qu'il savait très-bien quelle était ma famille, et qu'il avait connu pour la première fois les Herbert au siége de Saint-Quentin, où mon grand-père commandait une troupe d'infanterie sous William, comte de Pembroke. Je passai à Merlou deux ou trois jours, et il arriva qu'un soir, une fille de la duchesse, âgée de dix ou onze ans, sortant du château pour se promener dans la prairie, je l'accompagnai avec plusieurs gentilshommes français et quelques

1. Ou Mello, ancienne baronnie et château situés dans le Beauvoisis, coutume et bailliage de Soissons. Après avoir appartenu primitivement à une famille qui en porta le nom dès l'année 1103, ils passèrent dans celle de Neelle, puis dans la maison de Montmorency, en 1524, en la personne de François, père du grand connétable Anne de Montmorency, mort à la bataille de Saint-Denis, en 1567. Il eut pour fils le duc Henri, aussi connétable, dont il est question dans ces mémoires. Le beau château de Mello, bâti sur une éminence qui domine le village de ce nom et une vallée pittoresque, est aujourd'hui la propriété de M. le baron Seillière, qui, en lui rendant toute son ancienne splendeur, en a fait une résidence aussi intéressante pour le touriste que pour l'amateur des arts. (*N. du trad.*)

2. Henri de Montmorency, second fils du grand connétable Anne de Montmorency, qui fut tué à la bataille de Saint-Denis, 1567, et frère du duc François, homme d'État et guerrier renommé. Henri ne se distingua pas moins dans ces deux carrières et se couvrit de gloire aux batailles de Dreux et de Saint-Denis. Il fut fait connétable par Henri IV, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, et mourut couvert de l'habit de saint François, en 1614*. C'était le père du brave et infortuné duc Henri, le dernier de cette illustre et ancienne lignée qui avait pris pour devise : *Dieu ayde au premier baron chrétien!* La duchesse de Ventadour, dont il est ici question, était Marguerite, seconde fille du connétable, qui avait épousé Anne de Levis, duc de Ventadour. H. W.

* Le connétable voulut mourir en habit de capucin. Un gentilhomme, nommé Montdragon, lui dit : « Ma foi! vous faites finement; car si vous ne vous déguisez bien, vous n'entrerez jamais en paradis. » (Tallemant des Réaux, *Historiette du connétable de Montmorency.*)

dames. Cette jeune fille portait sur la tête un nœud de rubans, qu'un gentilhomme français lui enleva tout à coup et attacha à son chapeau; la jeune fille, offensée, lui redemanda son ruban, qu'il refusa de rendre. Mlle de Ventadour, s'adressant à moi : « Monsieur, me dit-elle, reprenez, je vous prie, mon ruban à ce gentilhomme. » J'allai aussitôt à lui, et, avec toute la politesse possible, mon chapeau à la main, je lui demandai de me faire l'honneur de me permettre de rendre à la jeune duchesse son nœud de rubans. « Croyez-vous, me répondit-il brusquement, que je vous le donnerai, quand je le lui ai refusé? — Soit, monsieur, répliquai-je, je vous le ferai rendre de force. » Et alors, remettant mon chapeau sur la tête, je tâchai de prendre le sien; mais il s'échappa en courant, puis, après une longue poursuite dans le pré, voyant que je le gagnais de vitesse, il tourna court et s'élança vers la jeune dame pour lui présenter le ruban; mais je le saisis par le bras et dis à Mlle de Ventadour que c'était moi qui le lui rendais. « Pardonnez-moi, me répondit-elle, c'est lui qui me le donne. — Madame, lui dis-je, je ne vous contredirai pas, mais s'il ose dire que ce n'est pas moi qui l'ai forcé à le rendre, je me battrai avec lui. » Le gentilhomme français ne répondit rien dans le moment et reconduisit la jeune fille au château. Le lendemain je priai M. Townsend d'aller dire à ce cavalier qu'il avouât que je l'avais forcé à rendre le ruban, et, s'il s'y refusait, de le provoquer de ma part. Mais mon ami, ne le trouvant pas disposé à accepter ce cartel, le quitta, et, comme je le suivais, quelques gentilshommes du connétable lui donnèrent avis de ce qui se pas-

sait. Il fit alors venir le cavalier, le tança vertement sur son impertinence d'avoir pris le ruban de sa petite-fille, et lui ordonna de quitter sa maison. Depuis, je n'ai jamais ouï parler de ce gentilhomme, envers lequel j'avais cru devoir me conduire de la sorte pour obéir à mon serment [1] de chevalier du Bain, tel que je l'ai rapporté plus haut.

Je me rappelle aussi que, dans trois autres circonstances, j'ai provoqué des hommes que je croyais avoir insulté des dames ou des demoiselles : dans l'une, ce fut pour défendre ma cousine, fille de sir Francis Newport, qui avait épousé John Barker de Hamon, dont le plus jeune frère et héritier [2].

. . . . . .

lui envoyai un cartel, auquel il n'a jamais répondu jusqu'à ce jour, et je l'aurais certainement frappé dans la suite, si je n'en avais été empêché par mon oncle, sir Francis Newport.

Une autre fois, je fis appeler le capitaine Vaughan, que je croyais avoir offensé ma sœur, lady Jones d'Abarmarlas. Il accepta le cartel, et il fut convenu que nous nous rencontrerions au delà de Greenwich, chacun avec un second. Je me rendis donc à la *Tête-du-Roi*, à Greenwich, avec l'intention d'être le lendemain matin au rendez-vous; mais je trouvai la

1. Ce serment est un reste du temps des superstitions et des romans, qu'une époque soi-disant éclairée conserve encore. Le service solennel pour l'investiture des chevaliers, qui n'a aucun rapport avec la religion, est une des scènes de cette parade profane. Comme le serment passe pour ne plus engager à rien, c'est une singulière dérision que de prendre le ciel à témoin d'une pareille bagatelle. Ne serait-ce pas, en effet, une étrange chose si tous les chevaliers, à l'exemple du trop consciencieux lord Herbert, se croyaient obligés à se couper la gorge avec un homme chaque fois qu'une jeune miss aurait perdu sa fontange! H. W.

2. Ici se trouve une lacune dans le manuscrit original. H. W.

maison gardée par plus de cent hommes, envoyés en grande partie par les lords du Conseil privé, qui avaient donné l'ordre de m'arrêter. Ce que voyant, je dis à mon valet d'emmener mes chevaux aussi loin qu'il le pourrait, mais toujours à portée de la vue. Cela fait, et tout ce monde venant pour m'arrêter, ainsi que mon cousin James Price de Hanachli, qui me servait de second, nous nous élançâmes, l'épée à la main, hors de la maison, et au travers de cette foule nous nous ouvrîmes un chemin jusqu'à nos chevaux : là mon valet, faisant courageusement tête à ceux qui voulaient nous prendre pendant que nous montions à cheval, fut saisi par eux et fort maltraité. A cette vue, je tournai bride et je vins le délivrer à grands coups d'épée; puis, dès qu'il fut remonté à cheval, je les engageai fort à aller partout ailleurs qu'à ma poursuite. Nous nous rendîmes alors avec mon second au lieu du rendez-vous, mais nous n'y trouvâmes personne. Le motif en était, ainsi que je l'ai appris plus tard, que les lords du Conseil, ayant su notre rencontre, avaient fait arrêter mon adversaire et lui avaient défendu, au nom de Sa Majesté, de se battre avec moi : sans cela, je crois qu'il n'y aurait pas manqué.

Le troisième auquel je m'attaquai était un gentilhomme écossais qui avait pris un ruban à une fille d'honneur de la reine, nommée Middlemore, comme cela était arrivé à la jeune fille dont j'ai parlé plus haut : la scène s'était passée dans une chambre de derrière du logis de la reine Anne, à Greenwich. Elle me pria également de lui faire rendre son ruban : j'allai donc à ce gentilhomme, comme l'autre fois,

et je l'abordai de la manière la plus courtoise pour le lui redemander; mais il refusa de le rendre, comme le cavalier français. Je le pris alors par le cou, et je l'avais presque terrassé, quand on vint nous séparer. Je lui offris le combat et j'allai au rendez-vous près de Hyde-Park, mais notre rencontre fut encore empêchée par les lords du Conseil; et depuis je n'entendis plus parler de ce gentilhomme.

J'ai réuni ces faits, malgré la différence des époques, parce qu'il y en a deux qui se ressemblent, et qu'on pourra voir par là combien j'ai tenu strictement mon serment de chevalerie. Quant au reste, je puis dire en toute vérité que, bien que j'aie vécu dans les armées et les cours des plus grands princes de l'Europe, et malgré mon caractère vif et emporté, je n'ai jamais eu de querelle pour mon propre compte : personne non plus n'a cherché à m'offenser, parce que j'avais une réputation de courage trop bien établie pour qu'on osât s'y risquer. Si j'ai souvent tiré l'épée et hasardé ma vie, je ne l'ai fait que pour mes amis. Après cette digression, je reviens à mon histoire.

Le connétable, qui montrait chaque jour plus d'égards pour moi, me dit en partant de Merlou pour sa belle maison de Chantilly, à six ou sept milles de là, qu'il laissait le château de Merlou sous mes ordres, ainsi que ses bois et ses forêts remplis de cerfs et de sangliers, et que je pourrais y chasser tant que bon me semblerait. Il ajouta que si je voulais apprendre à monter le cheval de guerre, il avait là une écurie de cinquante chevaux réputés les meilleurs et les mieux choisis de France, et que son écuyer, M. d'Isancourt, qui

valait Pluvinel et Labroue, me donnerait des leçons. J'acceptai cette offre avec reconnaissance, car j'ai toujours beaucoup aimé à monter les chevaux de guerre; l'assurant, quant à la chasse, que j'en userais avec modération pour ménager son gibier. Il donna ordre aussi à son écuyer de me fournir la table, et à ses pages de me servir : le premier page était M. de Memmon [1], qui est devenu l'un des meilleurs hommes de cheval de France et qui tient maintenant une académie à Paris. Ici je rapporterai un trait qui se passa entre lui et l'écuyer du duc, et qui fera connaître le goût des Français d'alors, qui ne pensaient pas qu'on pût avoir la moindre considération pour un homme qui n'en avait pas tué un autre en duel.

Memmon ayant demandé en mariage la nièce de M. d'Isancourt, qu'on croyait devoir être son héritière, reçut de lui cette réponse : « Mon ami, il n'est pas encore temps de vous marier, et je vais vous dire ce que vous avez à faire : si vous voulez devenir honnête homme, il vous faut d'abord tuer en combat singulier deux ou trois hommes, puis vous vous marierez et vous aurez deux ou trois enfants; c'est ainsi que par vous le monde n'aura rien gagné ni perdu. » Ce n'est pas M. d'Isancourt qui avait inventé cet étrange conseil, mais il aurait pu au moins servir d'exemple pour la première partie, puisqu'il avait eu la chance de faire très-bien dans trois ou quatre rencontres.

Je montais donc tous les matins le cheval de guerre, et souvent je chassais dans l'après-midi; en voici la manière.

1. Il devint ensuite écuyer de Louis XIII. Voir les figures de Crispin de Pas dans l'ouvrage de Pluvinel. (*Note du traducteur.*)

Le duc de Montmorency avait donné l'ordre à ses vassaux de la ville de Merlou et de quelques villages voisins de se tenir à ma disposition quand j'irais à la chasse : aussi, dès que je les faisais avertir, ils se réunissaient, avec des tambours et des mousquets, au nombre de soixante ou quatre-vingts, quelquefois même de cent et plus, puis ils entraient dans les bois, où je voulais attaquer un animal, en battant du tambour et en déchargeant leurs armes à feu. Pendant ce temps, nous placions à la sortie du bois vingt ou trente limiers et levriers, que M. de Montmorency gardait dans les dépendances du château et nous attendions que l'animal eût vidé l'enceinte. Quand nous voyions sortir des cerfs ou des sangliers, nous les laissions ordinairement passer pour ne courre que les loups, qui étaient fort nombreux et de deux espèces différentes : le loup mâtin, épais et court, qui, n'ayant pas grande vitesse, faisait souvent tête à nos chiens; et le loup levrier, mince et léger, qui parfois déroutait nos meilleurs limiers : seulement, quand il était forcé, nous le mettions bas facilement et sans grande résistance. J'en ai souvent tué à coups d'épée de ces deux espèces, pendant le temps que j'ai passé à Merlou.

Une fois, il m'arriva de tuer un sanglier de la manière suivante : cet animal, lancé de sa bauge, avait couru assez longtemps devant lui; mais, se trouvant un peu trop pressé, il fit tête aux chiens et en blessa trois ou quatre assez dangereusement. J'arrivai à cheval sur lui, et je le frappai à deux ou trois reprises de mon épée; mais la lame, trop faible, ne parvint pas à percer sa peau. Le sanglier alors se retourna contre moi et chargea vigoureusement mon cheval; mais je

me dérangeai de son chemin et, laissant le cheval à mon laquais, je revins l'épée à la main sur l'animal, qui, pendant ce temps, avait décousu d'autres chiens. Alors commença un curieux combat : quand mon épée le blessait dans une partie du corps, il revenait sur moi; j'évitais aussitôt son coup de boutoir en me jetant de côté, et au moment où il revenait sur moi, les chiens l'attaquaient de nouveau. Enfin par ce jeu, plusieurs fois répété, nous parvînmes à le tuer. A cette chasse étaient présents MM. d'Isancourt et de Memmon, ainsi que M. Townsend; mais ils s'occupaient plutôt de m'enlever du combat que de m'assister dans le danger. Je fis bien assaisonner et larder un morceau de ce sanglier pour l'envoyer à mon oncle, sir Francis Newport, dans le comté de Shrewsbury; et il le trouva excellent.

Je passai ainsi tout l'été, tantôt dans ces exercices, tantôt en visites chez le duc de Montmorency, à sa délicieuse résidence de Chantilly, dont je vais décrire ici la position et les beautés peu communes.

Une petite rivière descendant des hauteurs du pays, qui appartient au duc presque en entier, finissait par rencontrer un rocher au milieu de la vallée, où, pour continuer sa route, elle était obligée de se diviser en se frayant un passage à droite et à gauche. Les ancêtres du duc, pour aider la rivière dans ce travail, creusèrent différents canaux au travers du rocher, en le partageant ainsi en plusieurs petites îles, sur lesquelles ils bâtirent un grand château fort, relié dans ses parties par des ponts et somptueusement garni de tentures de soie et d'or, de tableaux précieux et de statues : tous ces

bâtiments réunis furent entourés d'un large fossé plein d'eau et taillé dans le roc (c'est de là qu'on avait tiré les pierres qui avaient servi à bâtir le château). On peut y voir les grosses carpes, les brochets et les truites, gardés dans des bassins séparés et nageant au travers de ces eaux limpides; mais rien, à mon avis, n'ajoute tant à la beauté du château que la forêt qui le touche et se trouve de niveau avec lui. C'est une très-vaste étendue de bois, composée de magnifiques futaies et d'épais taillis, peuplés de sangliers, de cerfs, de daims et de chevreuils, et coupée en tous sens par de longues allées; de cette manière, quand les chiens suivent la piste au fourré, les chasseurs galopent dans ces allées, et rencontrent toujours l'animal dans l'une ou dans l'autre, car elles ont été dessinées avec tant d'art, qu'elles mènent dans toutes les parties de la forêt. Là aussi j'ai souvent chassé le sanglier, à cette époque et plus tard, quand le duc de Montmorency, fils du connétable, hérita de lui cette résidence incomparable.

Je ne puis oublier le moyen que me donna le vieux connétable pour sortir de ce beau labyrinthe et retourner au château : il me dit de regarder toujours quel était le côté des arbres le plus dur et le plus raboteux, ce qui indiquait que ce côté regardait le nord; ajoutant qu'ainsi il me serait bien facile de m'orienter à l'est, qui était à droite et me ramènerait au château.

Voici deux faits qui prouvent combien cette habitation et la forêt qui en dépend ont fait l'admiration des plus grands princes de l'Europe. L'empereur Charles-Quint, traversant la

France, du temps de François Ier, pour aller d'Espagne aux Pays-Bas, fut reçu dans ce palais par un duc de Montmorency qui était aussi connétable; après que ce prince eut bien examiné le château et la forêt voisine, il s'écria qu'il donnerait volontiers une de ses provinces des Pays-Bas pour une pareille résidence, ne connaissant nulle part ailleurs, disait-il, une position qui pût lui être comparée.

Henri IV voulut posséder Chantilly et offrit en échange n'importe lequel de ses châteaux, avec beaucoup plus de terres qu'il ne s'en trouvait là, mais le duc de Montmorency lui fit cette adroite réponse : « *Sire, la maison est à vous, mais que j'en sois le concierge*[1] ! »

Après huit mois passés à Merlou, quand je me crus assez fort en équitation, je vins trouver le duc de Montmorency à Chantilly; et, après de justes remercîments pour ses bontés, je pris congé de lui pour retourner à Paris. Cet excellent seigneur m'embrassa, m'appela son fils, et me dit adieu en m'assurant qu'il serait heureux de me témoigner en toute occasion l'amitié et l'estime que je lui avais inspirées, ajoutant qu'il irait bientôt lui-même à Paris et qu'il espérait m'y voir. Je retournai alors à Merlou, où je fis à M. d'Isancourt un présent qui le récompensa amplement de la bonne chère qu'il m'avait faite et des leçons que j'avais reçues de lui. Au moment de mon départ, un gentilhomme du duc arriva et me dit que son maître ne voulait pas me laisser partir sans me faire un présent qui prouvât combien était grande son

1. En français dans le texte.

affection pour moi : alors on m'amena un genet que le duc avait envoyé chercher en Espagne et qui, me dit-on, ne lui avait pas coûté moins de 500 couronnes. La richesse de ce don et toutes les autres marques de courtoisie que j'avais reçues m'embarrassèrent un peu, car je ne savais comment m'acquitter. J'aurais bien offert mes chevaux au duc, qui les estimait fort, si je n'eusse craint que ce ne fût là un présent trop mesquin; mais ce seigneur, se doutant de mon dessein, me prévint en me faisant dire « que, si je l'aimais, je ne penserais pas à m'acquitter tant que je serais en France; mais qu'à mon retour en Angleterre, je lui envoyasse une jument qui amblât naturellement, et que ce serait là lui rendre un véritable service. » Je répondis au messager que je prendrais ce moyen et tous ceux que je pourrais pour témoigner ma reconnaissance envers le connétable; et je le congédiai avec une bonne récompense.

Revenu à Paris, je fus, sur la recommandation de l'ambassadeur, admis chez Isaac Casaubon[1]. La conversation savante de cet incomparable professeur me fit faire beaucoup de progrès; en outre, je m'adonnai avec ardeur à l'exercice des armes et du cheval de guerre; j'appris aussi à jouer du luth et à chanter d'après la méthode des maîtres français.

J'allais quelquefois à la cour du roi Henri IV, qui, ayant entendu parler de moi au jardin des Tuileries, me reçut

1. Isaac Casaubon, célèbre érudit protestant, né à Genève en 1559, où il enseignait le grec. Henri IV le fit venir à Paris en 1598, et le nomma son bibliothécaire. Après la mort de ce prince, Casaubon passa en Angleterre et obtint de Jacques Ier une pension et de riches bénéfices. Il mourut à Londres en 1614. Il a écrit plusieurs commentaires sur les auteurs grecs. (*Note du traducteur.*)

de la manière la plus courtoise et me tint embrassé pendant quelque temps. Je me rendais aussi parfois à la cour de la reine Marguerite, dans l'hôtel qui portait son nom. Là, j'assistai à plusieurs ballets et mascarades, dans lesquels la reine me faisait la faveur de me placer près de son fauteuil, non sans exciter l'étonnement et l'envie de plusieurs de ceux qui avaient ordinairement cet honneur. Je vais raconter un incident qui survint pendant une de ces fêtes. Tout étant prêt pour le ballet, et chacun à sa place, j'étais moi-même à côté de la reine, dans l'attente de l'entrée des danseurs, lorsqu'on frappa à la porte plus bruyamment que, selon moi, la politesse ne le permettait; un homme entra alors et j'entendis à l'instant murmurer parmi les dames : « C'est M. de Balagny[1]. » Je vis aussitôt les dames et les demoiselles lui faire fête à l'envi et l'inviter à s'asseoir auprès d'elles, et qui plus est, quand l'une l'avait eu un instant à ses côtés, l'autre s'écriait aussitôt : « Vous l'avez eu assez longtemps! à présent c'est à mon tour. » Quoique étonné de la hardiesse de ces démonstrations, je le fus encore davantage en voyant que ce personnage n'était que d'une beauté fort ordinaire : ses cheveux coupés très-court grisonnaient déjà, son pourpoint était de haire, taillé sur sa chemise, et son haut-de-chausses d'un simple drap gris. Je demandai aux assistants qui il était;

1. Damien de Montluc, sieur de Balagny, fils du prince de Cambrai et de Renée de Clermont d'Amboise, sœur du brave Bussy. C'était un duelliste fameux, et Tallemant l'appelle le Bouteville de son temps. « Puymorin le tua, dit-il, dans la rue des Petits-Champs. Il est vrai qu'un valet le blessa par derrière d'un coup de fourche, comme il se battait. » Il en avait expédié bien d'autres, et mourut à l'âge de vingt-trois ou vingt-six ans, en avril 1612. Voir, entre autres, le *Journal de l'Estoile*, 30 décembre 1605. (*N. du tr.*)

on me répondit que c'était un des plus braves hommes du monde, puisqu'il avait tué en duel huit ou neuf gentilshommes, et que c'était pour cela que les dames le tenaient en si grande estime. Les femmes françaises affectionnent par-dessus tout les braves et pensent qu'elles ne peuvent pas en aimer d'autres sans compromettre leur réputation. Ce gentilhomme, bien qu'il eût la tête presque grise, n'avait pas encore trente ans : j'ai cru devoir en parler avec quelques détails, à cause de certains faits qui survinrent entre lui et moi au siége de Juliers et que je rapporterai en leur lieu.

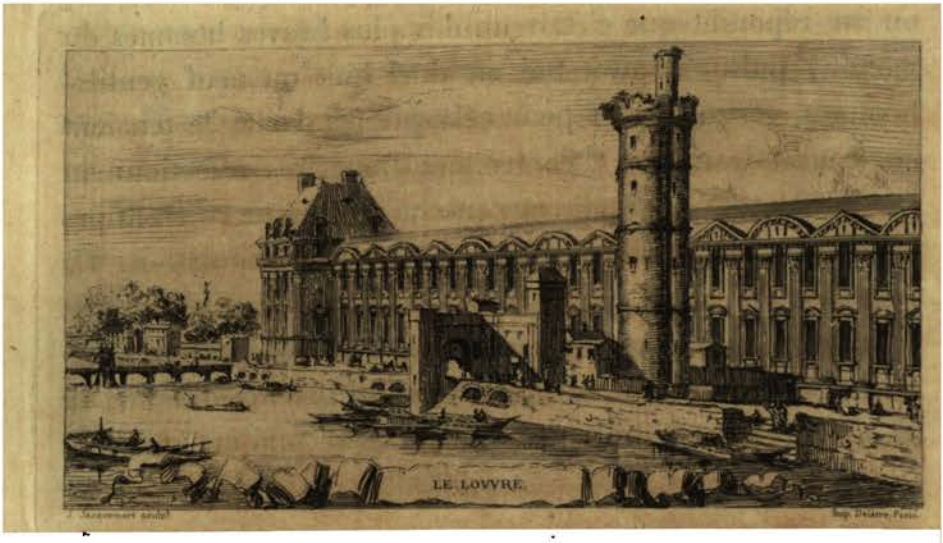

CHAPITRE IV.

Retour en Angleterre. — Grand danger que je cours dans la traversée. — Le genet que m'avait donné le connétable. — Après quelque temps passé dans ma famille, je pars avec lord Chandos pour les Pays-Bas. — Siége de Juliers. — L'armée française, commandée par M. de la Châtre. — Bravade de M. de Balagny. — Ma querelle avec lord de Walden. — Je provoque M. de Balagny. — Sir John Ayres tente de m'assassiner.

Je passai ainsi l'hiver, jusqu'à la fin de janvier, sans autre incident remarquable, et je pris congé du roi de France, de la reine Marguerite, des seigneurs et des dames des deux cours pour retourner en Angleterre. La princesse de Conti[1] me chargea d'offrir de

1. Louise-Marguerite de Lorraine, née en 1577, fille du duc de Guise le Balafré, assassiné à Blois. Mariée en 1605 au prince de Conti, qui était un assez triste sire, elle eut de

sa part une écharpe à la reine Anne, et je partis avec sir Thomas Lucy, à qui j'avais servi deux fois de second en France, contre des gentilshommes de notre nation, qu'on empêcha de se battre contre nous sur le lieu même du rendez-vous. Nous fîmes route par Dieppe, en Normandie, où nous nous embarquâmes au commencement de février; mais il s'éleva un si furieux orage, que nous passâmes la nuit en mer dans le plus grand péril : le capitaine du navire perdit à la fois l'usage de sa boussole et de sa raison, car il ne savait où la tempête le poussait, n'ayant d'autre ressource pour se diriger dans l'obscurité que les éclairs, qui se mêlaient au bruit du tonnerre et le glaçaient d'épouvante, mais qui du moins permettaient de reconnaître si nous étions en danger de toucher notre côte, dont les lunettes indiquaient le voisinage. Enfin, au point du jour, par la protection de la divine Providence, nous nous trouvâmes en vue du port de Douvres, sur lequel notre patron fit gouverner. Les gens de Douvres, levés dès l'aube, étaient réunis en grand nombre sur le rivage, espérant que la tempête, qui avait renversé des arbres et des cabanes près de la ville, leur livrerait le bénéfice de quelques épaves, si par hasard des navires avaient été poussés à la côte. Nous courions alors en perdition droit sur la jetée de Douvres, qui s'avance loin dans la mer, et notre navire vint se heurter contre elle : « *Mes amis, nous sommes*

nombreuses galanteries, et Bassompierre fut longtemps son amant déclaré. On dit même qu'à la mort de son mari elle l'épousa secrètement; elle fut disgraciée en même temps que lui, et mourut en exil, en 1631. Elle était célèbre par son esprit et sa beauté. (*N. du tr.*)

perdus[1] *!* » s'écria le patron. Comme j'avais entendu le choc du bâtiment contre la jetée et l'exclamation du patron, je vis qu'il était temps que chacun pourvût à sa sûreté si la chose était encore possible, et je m'élançai hors de ma cabine, quoique fort souffrant du mal de mer; puis je grimpai un peu sur le mât, et tirant mon épée je lui fis faire le moulinet. Les gens de Douvres, voyant ce signal, s'aventurèrent dans une chaloupe à six rameurs pour venir à notre secours : quand, malgré de véritables dangers, elle fut arrivée bord à bord avec notre navire, je m'y élançai le premier, l'épée à la main, et j'appelai sir Thomas Lucy en jurant que, si un autre voulait y entrer avant lui, je le repousserais à coups d'épée; alors son valet, qui lui était dévoué, le tira de sa cabine à demi mort du mal de mer et me le mit dans les bras. Aussitôt, voyant un autre bateau venir à notre aide, j'avais donné l'ordre de gouverner vers le rivage, lorsqu'un courrier de France, chargé du transport des lettres, sentant le péril augmenter de minute en minute, se hasarda à sauter du pont du vaisseau dans notre chaloupe : il tomba heureusement, sur une des plus fortes pièces de bois et non sur le bordage, qu'il aurait certainement défoncé et il nous aurait noyés tous. Je dois avouer, ainsi que les matelots de la chaloupe, que nous avions été sur le point de le tuer pour le punir de sa tentative désespérée; mais il ne s'ensuivit aucun mal, et nous arrivâmes avec lui à terre; de là nous fîmes partir un renfort de chaloupes, et nous parvînmes ainsi

1. En français dans le texte.

à sauver les hommes et les chevaux qui étaient à bord du navire. Quant à lui, il fut brisé en morceaux, de telle sorte que, par pitié pour le patron et pour l'indemniser un peu de sa perte, sir Thomas Lucy et moi, nous lui donnâmes trente livres sterling ; mais son malheur ne fut pas aussi complet que nous le pensions, car la marée montante lui ramena les débris de son navire.

J'allai ensuite à Londres et à la cour, où je baisai la main du roi et lui fis connaître quelques particularités relatives à la France. Quant au présent que je devais remettre à la reine de la part de la princesse de Conti, je crus qu'il valait mieux en charger une de ses dames que d'oser lui demander une audience pour moi. Mais Sa Majesté, ne se contentant pas de cela, m'ordonna de me présenter devant elle, et me fit plusieurs questions touchant la princesse de Conti et la cour de France, en disant qu'elle m'en parlerait plus à son aise dans un autre moment : elle me commanda donc de venir souvent la voir, et désira que je lui donnasse mon avis sur le présent qu'elle voulait envoyer en retour.

Cependant, quelques semaines après, je retournai voir ma femme et ma famille, et j'y passai mon temps à m'occuper de mes études et de l'exercice du cheval de guerre, car j'en avais une écurie très-bien montée. Mais je préférais à tous mes chevaux le genet que j'avais ramené de France : son affection pour moi était telle, qu'il ne souffrait pas qu'un autre le montât ni même l'approchât quand j'étais dessus, car c'était un animal très-difficile. Son portrait peut se voir

encore chez moi, dans la chambre près de la chapelle. J'y suis représenté sur ce genet et j'y ai mis cette devise :

Me totum bonitas bonum suprema
Reddat : me intrepidum dabo vel ipse [1].

Dès que j'entrais dans l'écurie, il se mettait à hennir, et dès que j'approchais, il me léchait la main et même la joue, quand je le lui permettais; mais lui ne souffrait jamais quelqu'un derrière ses talons pendant ce temps-là. Sir Thomas Lucy m'avait offert de ce cheval deux cents livres sterling, que je n'ai jamais voulu accepter, mais je le lui laissai en partant pour les Pays-Bas : le pauvre animal mourut peu de temps après. Voici la cause de ce départ. J'avais entendu dire qu'une guerre se préparait au sujet des duchés de Clèves et de Juliers et d'autres provinces situées entre les Pays-Bas et l'Allemagne, et que les différents prétendants à leur possession allaient se les disputer les armes à la main; on disait que le roi de France en personne y mènerait une puissante armée. Nous étions en l'an de Notre-Seigneur 1610, lorsque milord Chandos [2] et moi nous résolûmes de nous embarquer pour les Pays-Bas et de nous rendre à la ville de Juliers, que le prince d'Orange [3] avait dessein d'assiéger : nous fîmes si

1. « Que la bonté suprême me rende bon, je me rendrai intrépide moi-même. »

2. Gray Bridges, lord Chandos, chevalier du Bain de la création de Charles, duc d'York, 1604, et, à cause de son hospitalité et de sa magnificence, connu sous le nom de Roi de Cotswold. H. W.

3. Maurice de Nassau, fils de Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, né en 1567. A la mort de son père, en 1584, il fut élu président du conseil d'État de l'Union des Pays-Bas; il remporta dès lors plusieurs victoires qui assurèrent l'indépendance des Provinces-Unies; mais, en 1618, il aspira au pouvoir absolu et fit périr Barneveldt, dont l'influence lui avait été jusque-là fort utile.

grande hâte, que le siége de Juliers était à peine commencé. L'armée des Pays-Bas avait pour auxiliaires quatre mille Anglais, sous le commandement de sir Edward Cecil. A peine étions-nous arrivés, qu'au lieu de Henri IV, qui venait d'être assassiné par l'infâme Ravaillac, nous vîmes venir le maréchal de la Châtre, avec une brillante armée française, dans laquelle M. de Balagny, dont j'ai déjà parlé, servait en qualité de colonel.

Milord Chandos s'installa dans le quartier de sir Horace Vere, et moi dans celui de sir Edward Cecil, où je me fis construire une hutte près de lui, allant de jour et de nuit à la tranchée, car nous faisions les approches de la ville d'un côté et les Français de l'autre. Nos lignes s'ouvraient en face d'un des bastions de la citadelle, qui passait pour une des meilleures fortifications de la chrétienté et était entourée d'un fossé profond et plein d'eau : nous perdîmes beaucoup de monde en faisant ces approches, la ville et le château étant abondamment pourvus de canons et de mousqueterie, avec une garnison d'environ quatre mille hommes, sans compter les bourgeois. Sir Edward Cecil, qui était un général plein d'activité et d'énergie, allait souvent la nuit en personne essayer de prendre quelques sentinelles perdues, et dans ces expéditions il me demandait toujours de l'accompagner. Nous y courûmes tous deux les plus grands dangers, parce que la première sentinelle se repliant sur la seconde et la seconde

En 1624, il tenta en vain de faire lever le blocus de Breda par Spinola, et de prendre Anvers en 1625. Il mourut la même année à la Haye. Ce prince était considéré comme un des premiers capitaines de son époque. (*Note du traducteur.*)

sur la troisième, nous essuyions ordinairement trois coups de feu avant de pouvoir rien faire; nous les poussions ensuite, l'épée à la main, jusque dans leurs grand'gardes, et nous nous amusions fort de cette poursuite.

Un jour que sir Edward Cecil et moi nous étions allés visiter les approches que M. de Balagny faisait du côté d'un des bastions de la ville, ledit Balagny, en présence de sir Edward Cecil et de plusieurs capitaines anglais et français, s'adressant à moi : « *Monsieur*, me dit-il, *on assure que vous êtes un des plus braves de votre nation, et je suis Balagny : allons voir qui fera le mieux*[1]. » Là-dessus il s'élança, l'épée à la main, hors de la tranchée, et je le suivis aussitôt de la même manière, chacun de nous s'efforçant de devancer l'autre. Dès que nous eûmes été aperçus par ceux du rempart et de la courtine en face de nous, ils nous tirèrent trois ou quatre cents coups de canon et de mousquet; mais notre ardeur pour courir à l'envi l'un de l'autre fut cause que tous les coups portèrent entre nous et la tranchée que nous venions de quitter. Au milieu de cette grêle de balles et de boulets, M. de Balagny me dit : « *Par Dieu! il fait bien chaud ici.* — *Vous vous en irez le premier*, lui répondis-je, *autrement je ne m'en irai jamais*[2]. » Alors il se mit à courir tête baissée de toute sa force dans la direction des tranchées; pour moi, je le suivis tranquillement, toujours la tête haute, et pourtant j'arrivai avant que les gens de la ville eussent pu recharger leurs pièces. Quand ce fait fut rapporté au

1. En français dans le texte. — 2. En français dans le texte.

prince d'Orange, il dit que Balagny était un singulier fanfaron, et que nous avions marché à une mort inévitable.

Je pourrais raconter plusieurs traits qui me concernent et qui se passèrent pendant ce siége, mais je m'en abstiens pour ne pas en tirer trop de vanité : il me suffit que William Crofts, maître ès arts et soldat lui-même, ait constaté dans son Histoire des Pays-Bas que c'est moi qui, le premier de toutes les nations présentes, traversai le fossé et sautai dans les remparts de la ville.

Il survint pendant ce siége une étrange querelle entre moi et milord de Walden[1], fils aîné du comte de Suffolk, pour le moment lord-trésorier d'Angleterre : je ne la raconterai qu'avec répugnance, à cause de la grande estime que j'ai pour cette noble famille; mais, pour éviter de faux rapports, j'ai pensé qu'il valait mieux écrire ici l'exacte vérité.

Lord de Walden avait été invité à une fête au quartier de sir Horace Vere, où, selon l'usage des Pays-Bas, on avait bu largement : il revint peu après au quartier de sir Edward Cecil, et je me mis à lui faire quelques plaisanteries sur un sujet insignifiant; mais il s'en offensa, ce qu'il n'aurait jamais fait dans un autre moment, et vint sur moi avec une violence extrême : voyant cela, je lui épargnai plus de la moitié du chemin, mais les assistants avaient tellement les yeux sur nous, que nous fûmes séparés avant d'avoir échangé un seul coup. Cependant, sa conduite envers moi me parut exiger

1. Théophile, lord Howard de Walden, fils aîné de Thomas, comte de Suffolk, au titre duquel il succéda. Il fut chevalier de la Jarretière, constable du château de Douvres et capitaine des pensionnaires du roi. H. W.

une réparation, et le lendemain je l'envoyai prévenir par un cartel que s'il avait quelque chose à me dire, j'étais prêt à me rencontrer avec lui dans un endroit où nous n'aurions pas la chance d'être interrompus. Bientôt après, sir Thomas Payton vint me trouver de sa part et me dit : « Milord se battra contre vous à cheval avec l'épée seule, et je serai son second; où est le vôtre? » Je répliquai que ni milord ni moi, nous n'avions amené de chevaux de bataille, que je savais qu'il pourrait en emprunter un bien plus aisément que moi; que pourtant, s'il voulait indiquer un lieu de rendez-vous, je m'y trouverais à cheval ou à pied. Nous montâmes alors sur deux courtauds, et quand nous fûmes arrivés sur la lisière d'un bois, Payton me dit qu'il choisissait cette place et que l'heure serait le lendemain matin, au point du jour. Je répondis que je ne voulais manquer ni le lieu ni l'heure, bien que je ne susse pas où prendre un cheval meilleur que le bidet qui me portait. « Pour un second, lui dis-je, je m'en rapporte à votre prud'homie, qui, je le sais, nous laissera combattre loyalement, quoique vous soyez de son côté. » Mais comme il me pressait toujours de prendre un second, je lui dis que je ne pouvais répondre que de moi, parce que si j'en parlais à quelques amis dans l'armée, je ne doutais pas qu'on ne voulût accommoder l'affaire.

Il ne fut pas plutôt parti que la nuit vint, et je résolus de la passer sous un grand chêne : j'attachai en conséquence mon cheval par la bride à un autre arbre. J'avais à peine reposé deux heures, quand je vis des feux allumés plus près

de moi qu'on n'aurait pu le supposer dans un lieu si désert : j'eus la curiosité d'en connaître la cause et, remontant à cheval, je n'allai pas loin sans reconnaître au langage des soldats que je me trouvais dans le quartier des Écossais. Je vis alors dans une écurie un excellent cheval de service et je voulus savoir si je ne pourrais pas l'acheter pour un prix raisonnable ; mais un soldat me répondit que c'était le meilleur cheval de leur capitaine sir James Areskin. Comme il n'était pas au quartier, je voulus parler à son lieutenant, et le soldat le pria poliment de venir me trouver. Ce lieutenant se nommait Montgommery et avait la réputation d'un brave homme : je lui dis que j'avais grand besoin d'acheter un cheval et que je m'arrangerais fort de celui que je venais de voir ; mais lui m'ayant assuré qu'aucun cheval n'était à vendre, je lui proposai de déposer entre ses mains un gage de cent livres sterling s'il voulait m'en prêter un pour un jour ou deux ; il me rendrait mon argent si je lui ramenais l'animal en bon état, et je m'engageais à lui faire un présent pour prix de son obligeance.

Le lieutenant, quoiqu'il ne me connût pas, se douta que j'avais une querelle à vider et que je voulais me servir de ce cheval pour combattre : « Qui que vous soyez, monsieur, me dit-il, vous paraissez un homme d'honneur, et vous aurez le meilleur cheval de l'écurie : de plus, si vous avez une affaire et que vous ayez besoin d'un second, je m'offre à vous en servir ; si vous acceptez ces conditions, je ne vous prendrai pas de gage pour le cheval. » Je lui dis que je n'avais pas besoin d'un second, mais que je le priais de prendre

les cent livres que j'avais dans ma poche, et qu'il entendrait bientôt parler de moi; que si je n'acceptais pas sa noble proposition de venir avec moi, je n'en resterais pas moins toujours son obligé. Et lui donnant ma bourse, qui contenait l'argent, je montai sur le cheval et je lui laissai en outre le courtaud sur lequel j'étais venu.

Je retournai ainsi vers minuit au bois d'où j'étais parti, et mettant pied à terre, je m'y reposai jusqu'au matin; puis, au point du jour, je remontai à cheval pour recevoir milord de Walden et son second. La première personne que j'aperçus, ce fut un laquais, que je sus plus tard envoyé par lady de Walden, et qui, aussitôt qu'il me vit, se sauva à toutes jambes. Je pensai un instant à le poursuivre, mais, en définitive, je crus qu'il valait mieux garder ma place. Deux heures après, sir William Saint-Legier, maintenant lord-président de Munster, vint me trouver et me dit qu'il savait pourquoi j'étais là; que l'affaire avait été découverte; qu'en voyant milord de Walden se lever de si bonne heure, on avait soupçonné que c'était pour se battre avec moi; qu'il avait voulu aller trouver sir Thomas Payton, qui était son second, mais qu'on avait expédié trente ou quarante hommes pour empêcher cette rencontre. Bientôt après, il en vint une foule à la place où j'étais, disant que je ne devais pas me battre, qu'ils avaient été envoyés pour s'y opposer et qu'il était inutile que je restasse là plus longtemps; puis ils allèrent à la recherche de milord de Walden. J'attendis une ou deux heures; mais, voyant qu'il me venait plus de monde que jamais, je repris le chemin du quartier

des Écossais, où je rendis le cheval; le lieutenant Montgommery me remit en échange mon argent et mon courtaud, et je me dirigeai sur le quartier des Français pour y rester jusqu'à ce que je pusse trouver l'occasion de provoquer de nouveau milord de Walden.

Quand je fus au milieu des Français, je me souvins de la fanfaronnade de M. de Balagny, et, allant à lui, je lui dis que je le connaissais pour un brave et que, comme il m'avait mis à l'épreuve quand nous étions à la tranchée, je voulais l'y mettre à mon tour; que je lui savais une jolie maîtresse qui lui avait fait présent de l'écharpe qu'il portait, mais que je soutenais que ma maîtresse était bien supérieure à la sienne et que j'étais disposé à faire en son honneur autant que lui ou tout autre oserait faire pour sa dame. Balagny me regarda en riant : « Si vous voulez essayer, me répondit-il, lequel vaut mieux pour servir sa maîtresse, prenons deux filles, et celui de nous deux qui aura le mieux fait sa besogne sera regardé comme le plus brave. Quant à me battre pour un pareil motif, je n'y suis nullement disposé. » Je ripostai aussitôt d'un air de dédain : « Vous parlez en paillard plutôt qu'en gentilhomme. » Mais il ne répondit rien et je le quittai. J'allai ensuite trouver un gentilhomme français, nommé M. Terant, qui était au duc de Montmorency; il me dit qu'il avait une querelle, et je lui offris d'être son second; mais comme il était déjà pourvu, je tournai bride vers le quartier des Anglais, attendant toujours l'occasion de faire appeler de nouveau milord de Walden. A peine y étais-je arrivé, qu'à la porte du camp je rencontrai sir Thomas Sommer-

set[1], avec onze ou douze hommes qui s'avançaient en troupe. Sir Thomas, me voyant à cheval, suivi d'un seul valet, me dit quelques paroles injurieuses sur ma querelle avec lord de Walden. Je mis aussitôt pied à terre et, donnant le cheval à mon valet, je tirai mon épée, ce que Sommerset fit également, ainsi que toute sa compagnie, et je m'élançai au milieu d'eux : tout en parant leurs coups, je me dirigeai vers sir Thomas, dont je parai aussi une estocade et j'allais certainement lui passer mon épée au travers du corps, si en cet instant un lieutenant nommé Prichard, me prenant par les épaules, ne m'avait pas fait tourner sur moi-même. Je me remis aussitôt, et comme je le chargeais de nouveau, il se retira avec tout son monde sous les tentes qui étaient fort proches, mais pas assez promptement pour que je n'eusse le temps de blesser un certain Proger et quelques autres qui étaient avec sir Thomas. Quand ils furent tous abrités par les tentes, je remontai à cheval, sans avoir reçu d'autres blessures qu'un léger coup près des côtes, deux autres sur le bord de mon pourpoint et au travers de mon haut-de-chausses, et dix-huit entailles sur la lame et sur la garde de mon épée : je revins ainsi aux tranchées devant Juliers, où étaient nos soldats.

Bientôt après la ville se rendit, et, chacun se préparant à s'en aller, j'envoyai un gentilhomme proposer à milord de Walden une rencontre à l'épée; mais il la refusa d'assez

1. C'était le troisième fils d'Edward, comte de Worcester, lord du sceau privé de la reine Élisabeth et du roi Jacques. Sir Thomas, capitaine des gardes de la reine, fut fait chevalier du Bain en 1604, et vicomte Sommerset de Cassel, en Irlande. H. W.

mauvaise grâce, malgré tout ce que put lui dire sir Henry Rich, maintenant comte de Holland.

Après avoir pris congé de Son Excellence et de sir Edward Cecil, je résolus de retourner chez moi en passant par Dusseldorf : j'y étais à peine logé depuis deux heures, quand le lieutenant Hamilton m'apporta une lettre de sir James Areskin, qui était également dans cette ville ; cette lettre me disait que, d'après le rapport du lieutenant Montgommery, j'avais prétendu qu'il m'avait autorisé à emprunter son cheval, et qu'en ce cas, il me demandait de deux choses l'une, ou de désavouer ce propos, que dans son âme et conscience il croyait que je n'avais pas tenu, ou bien, si je voulais maintenir l'avoir dit, de prendre un lieu et une heure pour me battre avec lui. Après avoir réfléchi un instant sur ce que je devais faire en pareille circonstance, je répondis au lieutenant Hamilton que je me croyais engagé d'honneur à accepter la plus noble part de la proposition, qui était le combat, quoiqu'il me fût très-facile de prouver que j'avais eu le cheval dans d'autres conditions que celles qui avaient été rapportées. Je donnai donc au lieutenant Hamilton la mesure de mon épée, en ajoutant que dès qu'il aurait trouvé la pareille, je serais prêt à me battre avec sir James, mais que je le priais de se hâter, car je désirais vivement terminer cette affaire le plus promptement possible.

Hamilton, en s'en allant, rencontra dans une rue, je ne sais par quel hasard miraculeux, le lieutenant Montgommery qui menait un convoi de soldats écloppés ou blessés au siége de Juliers, pour les loger en ville et les faire traiter par les

chirurgiens. Hamilton l'interpella et lui raconta l'effet produit par la lettre du capitaine, et ma réponse. En apprenant ces nouvelles, Montgommery, comme Hamilton me le dit plus tard, s'écria : « Je vois que ce noble gentilhomme a mieux aimé se battre que de me contredire, mais mon mensonge ne doit pas donner occasion à lui ni à mon capitaine d'exposer leur vie; je vais mettre pied à terre, et dire au capitaine comment les choses se sont passées. » Il raconta donc l'affaire du cheval, de la manière dont je l'ai fait moi-même. Aussitôt, sir James Areskin me renvoya Hamilton, en me disant qu'il se tenait pour satisfait de la façon dont les choses s'étaient passées, qu'il n'avait plus qu'à m'assurer qu'il restait mon très-humble serviteur et qu'il regrettait fort de m'avoir importuné à ce sujet.

Comme je me trouvais retenu par quelques affaires à Dusseldorf, le lieutenant Montgommery vint chez moi le lendemain pour me dire qu'il était en danger de perdre sa place, et qu'il me priait d'agir près du prince d'Orange afin qu'il ne fût pas destitué, parce que cette destitution serait sa ruine. Je lui répondis qu'il serait maintenu dans son emploi ou bien que je le prendrais pour ami et compagnon, et qu'ainsi je lui donnerais les moyens d'attendre une place aussi avantageuse. Il accueillit cette ouverture avec reconnaissance; mais, comme il désirait avant tout avoir une lettre de moi pour se rendre près du prince d'Orange, j'obtins enfin qu'il fût rétabli dans son emploi. Je pris ensuite un bateau pour descendre le Rhin jusqu'aux Pays-Bas, où je demeurai quelque temps; puis j'allai à Anvers et à Bruxelles,

d'où, après un séjour à la cour, je me rendis à Calais; j'y pris un navire pour Douvres et enfin j'arrivai à Londres. J'y étais à peine depuis deux jours, quand les lords du conseil me firent appeler et accommodèrent le différend entre milord de Walden et moi. A cette époque, je le dirai sans vanité, j'étais en grande estime à la ville et à la cour, et plusieurs des plus nobles seigneurs recherchaient ma société, quoique je ne les eusse pas connus auparavant. Richard, comte de Dorset[1] pour qui je n'avais été jusque-là qu'un étranger, m'invita à Dorset-House. Il me promena dans sa galerie, et en me montrant sa collection de tableaux, il me conduisit devant un cadre couvert d'un rideau de taffetas vert et me demanda si je savais quelle pouvait être cette peinture : tout à coup, écartant le rideau, il me laissa voir mon propre portrait. Je priai alors Sa Seigneurie de me dire comment il avait pu se le procurer; il me répondit qu'il avait entendu dire tant de choses flatteuses sur moi et sur ma bravoure, qu'il s'était procuré une copie d'un portrait que le peintre Larkin avait fait de moi et que je lui avais commandé pour sir Thomas Lucy. Ce ne fut pas seulement le comte de Dorset, mais encore une personne trop considérable[2] pour que je la nomme ici qui voulut avoir une copie de Larkin, et comme elle l'avait placée dans son cabinet (chose qui, je crois, ne s'était jamais faite), cette copie donna

1. Richard Sackville, comte de Dorset, le petit-fils du trésorier et l'époux de la fameuse Anne Clifford, comtesse de Dorset et de Pembroke. H. W.

2. C'était certainement la reine Anne, d'après les termes respectueux dont il se sert en parlant d'elle un peu plus loin, et d'après d'autres passages où il mentionne les ennemis dangereux et secrets qu'il eut à cette occasion. H. W.

lieu, pour ceux qui l'y virent après la mort de cette personne, à plus de discours que je ne l'aurais désiré, et réellement l'affaire de ce portrait me fut fatale pour bien des raisons que je ne puis donner ici.

Il y eut aussi une dame, l'épouse de sir John Ayres, qui, ayant trouvé moyen d'avoir une copie de mon portrait de Larkin, la donna au peintre Isaac Oliver, dans Blackfriars, pour qu'il lui en fît une répétition en miniature; puis, après l'avoir fait entourer d'or et d'émail, elle la portait au cou assez bas pour pouvoir la cacher dans son sein. Ce fait, arrivé plus tard à la connaissance de sir John Ayres, lui causa plus de jalousie qu'il n'aurait dû en avoir s'il avait su combien j'étais innocent de toute prétention qui pût porter atteinte à son honneur ou à celui de son épouse. En effet, je ne pouvais imaginer qu'elle eût mon portrait ni qu'elle me portât une affection plus qu'ordinaire. Il est vrai de dire que, comme elle avait une place à la cour près de la reine Anne, et de plus beaucoup d'esprit et une aimable conversation, elle était devenue un personnage considérable; cependant il ne s'était guère passé entre nous rien qui sortît des bornes habituelles de la politesse. Je dois avouer pourtant qu'elle n'accueillait personne aussi bien que moi, et je citerai à l'appui le fait suivant.

Entrant un jour dans sa chambre, je la vis, à travers le rideau, étendue sur son lit, tenant d'une main une bougie et de l'autre un médaillon; j'avançai un peu brusquement, mais elle éteignit la lumière et cacha le médaillon; curieux de voir ce qu'il représentait, je fis rallumer la bougie et je

reconnus que c'était mon portrait qu'elle regardait avec une ardeur et une passion que je n'aurais pu supposer, puisque aucun lien d'affection ne m'attachait à elle. J'aurais omis volontiers ce détail s'il n'avait été l'origine d'une sanglante histoire : quoi qu'il en soit, en présence du Dieu éternel, je dois rendre hommage à la vertu de lady Ayres. A cette époque, une dame du plus haut rang à la cour m'envoya bien des fois dire de me présenter chez elle; mais sans désobéir à ses ordres, Dieu sait que j'y allai aussi rarement que les convenances me le permirent en évitant de m'attirer sa disgrâce. Je le fis non-seulement par vertu, mais aussi, pour parler franchement, parce qu'il existait une vive affection entre moi et une autre dame, à mon avis, la plus belle de son époque, et que rien ne pouvait m'en distraire.

J'étais à Londres depuis peu de temps, quand je fus pris d'une fièvre violente qui me mit à deux doigts de la mort, et je ne revins que lentement à la santé. La convalescence commençait à peine, lorsque je reçus une lettre de lord Lisle[1], qui devint plus tard comte de Leicester, par laquelle il me prévenait que sir John Ayres avait formé le dessein de me tuer dans mon lit, et m'engageait à me faire garder dans ma chambre. Cet avertissement me fut confirmé par Lucy[2], comtesse de Bedford, et bientôt après par lady Hobby[3]. Alors je crus devoir engager sir William Herbert, maintenant lord Powis, à aller trouver sir John Ayres et à

1. Robert Sidney, comte de Leicester, frère cadet de sir Philippe Sidney. H. W.

2. Lucy Harrington, épouse d'Édouard, comte de Bedford, la protectrice des beaux esprits et des poëtes de son époque. H. W.

3. Probablement Anne, seconde femme de sir Edward Hobby, patron de Camden. H. W.

lui dire que j'étais fort surpris des renseignements qui m'étaient donnés par ces grands personnages, et que je ne pouvais m'imaginer qu'ils eussent quelque fondement ; que pourtant, s'il avait à me parler comme il convient entre gentilshommes, je prendrais rendez-vous avec lui aussitôt que j'aurais recouvré la force de me tenir sur mes jambes. La réponse que me rapporta sir William était si vague et si ambiguë, que je ne pus reconnaître clairement les intentions de sir John, quoique j'aie su plus tard que son projet était réellement de se débarrasser de moi par tous les moyens possibles, parce que, disait-il, j'avais déshonoré sa femme ; ce qui était complétement faux. N'espérant plus me surprendre, il se décida à m'écrire une lettre où il me demandait un rendez-vous, après lequel je pourrais m'en retourner tranquillement chez moi. Je lui répondis que, s'il voulait se battre à armes égales et m'assurer le champ et un combat loyal, nous nous rencontrerions dès qu'il m'en aurait donné un motif quelconque; mais que j'étais décidé à ne prendre rendez-vous qu'à ces conditions, parce que j'étais suffisamment instruit de ses projets de meurtre.

Enfin, ne pouvant prendre avantage sur moi, il résolut de m'assassiner dans un guet-apens. Sachant que je devais me rendre à cheval à White-Hall avec deux laquais seulement, il attendit mon retour dans une place nommée Scotland-Yard, à l'extrémité de White-Hall, du côté où l'on y arrive du Strand, et il s'y cacha avec quatre hommes armés. J'avais repris mon cheval à la porte de White-Hall et je traversais cette place, lorsque tout à coup, l'épée et la dague au poing,

il se jeta sur moi avec fureur; mais au lieu de moi, il atteignit mon cheval à la poitrine et lui enfonça son épée jusqu'aux os; mon cheval fit un bond de côté, mais il le frappa de nouveau à l'épaule, ce qui, tout en effrayant encore plus l'animal, me donna le temps de mettre l'épée à la main. Les assassins m'entourèrent aussitôt et firent à mon cheval trois nouvelles blessures; mais la douleur le fit ruer et bondir de telle sorte qu'ils n'osèrent plus l'approcher. J'en profitai pour porter à sir John Ayres un coup de toute ma force, qu'il para de l'épée et de la dague, et au lieu de l'atteindre, mon arme se rompit à un pied de la garde. A ce moment, des passants qui me connaissaient, voyant que mon cheval était couvert de sang et qu'il ne me restait plus qu'un tronçon d'épée pour me défendre contre tant d'assaillants, me crièrent à plusieurs reprises : « Sauvez-vous! sauvez-vous! » Au lieu de cela, méprisant ce moyen de salut, je voulus descendre de cheval; mais à peine avais-je posé un pied par terre, que sir John Ayres, qui me poursuivait, revint à mon cheval, et celui-ci fit un si furieux écart du côté où je descendais, qu'il me renversa; de sorte que je restai étendu sur le sol avec un pied pris dans l'étrier et mon arme brisée à la main. Sir John Ayres tourna autour du cheval et il allait me passer sa rapière au travers du corps, lorsque, me voyant en si grand péril, je saisis ses jambes avec mes deux bras et je l'attirai vers moi d'une telle force, qu'il tomba à la renverse sur la tête. Un de mes laquais, garçon du comté de Shrewsbury, débarrassa alors mon pied de l'étrier; l'autre, un grand gaillard, s'était enfui dès le

premier choc. Je pus alors me relever et me mettre en garde, le moins mal possible, avec ce malheureux tronçon d'épée. Sir John Ayres s'étant également relevé, se tenait entre moi et le mur de White-Hall, avec deux hommes de chaque côté, son frère derrière lui, et au moins vingt ou trente amis et domestiques du comte de Suffolk. Voyant ainsi devant moi cette foule d'adversaires, quoique, à vrai dire, il n'y eût pas d'autres épées tirées que celles de sir John Ayres et de ses compagnons, je m'élançai violemment sur lui; comme il savait que mon épée n'avait plus de pointe, il tint la sienne et sa dague au-dessus de la tête pour parer un coup de taille; à cette vue je lui portai en pleine poitrine une si rude estocade, qu'elle le jeta par terre, la tête la première. Ses hommes m'assaillirent aussitôt; mais M. Mansel, gentilhomme du comté de Clamorgan, me voyant seul contre tant de monde, s'attaqua à l'un d'entre eux, tandis qu'un gentilhomme écossais, faisant la même chose avec un autre, m'en débarrassait également. Tout ce que je pouvais faire avec les deux autres était de parer leurs coups; mais je le fis avec une telle énergie, que je gagnai du terrain. Sir John Ayres s'était relevé pour la deuxième fois; alors, ne voyant pas d'autre moyen de salut, je marchai sur lui et, parant de la main gauche un coup de son épée, je me trouvai si près de lui, que je reçus dans le côté droit la pointe de sa dague, qui glissa sur les côtes jusqu'à la hanche. En sentant cette blessure, je serrai du coude droit sa main et la poignée de sa dague contre moi avec tant de force, que je lui fis lâcher prise, laissant son arme enfoncée

dans mon flanc; ce fut sir Henry Cary, plus tard milord Falkland et lord député d'Irlande, qui l'en arracha. Pendant ce temps, me trouvant encore tout près de sir John Ayres, je l'atteignis à la tête, et il tomba pour la troisième fois; aussitôt je posai le genou sur lui et je le frappai tant que je pus avec le tronçon de mon arme, si bien que je lui fis quatre blessures et que je lui coupai presque la main gauche. Ses deux compagnons, pendant ce temps, s'acharnaient sur moi; mais il plut à Dieu de me préserver miraculeusement, car, tandis que je levais mon épée sur sir John Ayres, je reçus au moins une demi-douzaine de leurs coups. Les amis de ce gentilhomme, le voyant enfin en si grand danger, le prirent par la tête et par les épaules, le tirèrent d'entre mes jambes, et le portèrent au travers de Whitehall jusqu'aux degrés, où il prit un bateau. Sir Herbert Croft me dit plus tard qu'il l'avait rencontré sur la rivière vomissant à tout moment, ce qui venait, je crois, de la violence du premier coup que je lui avais porté. Ses serviteurs, son frère et ses amis s'étant retirés, je restai maître du champ de bataille et de ses armes, puisque je lui avais arraché des mains d'abord sa dague, et ensuite son épée.

Je me retirai alors chez un ami dans le Strand et j'envoyai chercher un chirurgien, qui reconnut que ma blessure au côté n'était pas mortelle, et me guérit dans l'espace d'une dizaine de jours; pendant ce temps, je reçus une foule de nobles visites et des messages de tout ce qu'il y avait de mieux dans le royaume. Quand je fus entièrement remis de mes

blessures, je priai sir Robert Harley d'aller trouver sir John Ayres et de lui dire que, malgré sa déloyauté bien connue, je lui proposais de le rencontrer l'épée à la main partout où il voudrait; mais il répondit que j'avais déshonoré sa femme et qu'il me tuerait d'un coup de mousquet par la fenêtre.

Les lords du conseil privé, qui m'avaient fait demander mon épée pour voir avec quel fragment d'arme j'avais fait une défense réellement invraisemblable, nous ordonnèrent ensuite de paraître devant eux. Mais je m'absentai à dessein, et j'envoyai M. Humphrey Hill porter à sir John Ayres un nouveau cartel dans une lettre, qu'il refusa de recevoir : Humphrey Hill la mit sur la pointe de son épée et la laissa tomber devant lui et ceux qui étaient présents.

Les lords du conseil avaient donné l'ordre d'appréhender sir John Ayres : voyant donc que je n'avais pas d'autre parti à prendre, je me rendis également devant eux. Sir John avait publié partout que la jalousie qui l'avait poussé à m'attaquer était fondée sur les aveux de sa femme, lady Ayres. Mais elle, pour venger son honneur et me laver d'une pareille accusation, écrivit à sa tante lady Crook une lettre disant que son mari avait menti en prétendant que je l'avais déshonorée, mais qu'il mentait encore plus indignement en soutenant qu'elle l'avait avoué, ce qui était complétement faux. Cette lettre me fut remise par lady Crook fort à propos, au moment où j'allais paraître devant le conseil des lords, qui, après avoir interrogé sir John Ayres sur la cause de sa querelle avec moi, l'avaient vu persister dans le fait des aveux de sa femme. Après son départ,

je fus appelé, et le duc de Lennox [1], qui devint plus tard duc de Richmond, me dit que c'était là le fondement de sa querelle et sa seule excuse pour m'avoir assailli comme il l'avait fait. Je priai Sa Seigneurie de lire la lettre qui m'avait été remise au moment où j'entrais dans la salle; elle fut lue publiquement par un clerc du conseil, et le duc de Lennox déclara alors qu'il tenait sir John Ayres pour un misérable et le dernier des hommes; puisque non-seulement sa femme lui avait donné par sa lettre un démenti absolu; mais qu'outre cela son père l'avait déshérité à cause de sa tentative d'assassinat sur moi; c'était la vérité, comme je l'ai su plus tard. Quant au reste, il m'engagea à me contenter de ce que j'avais fait, et qui aurait été presque incroyable, s'il n'y avait pas eu autant de témoins. Pour toutes ces raisons, lui et les autres lords m'ordonnèrent, au nom de Sa Majesté, de ne plus envoyer de message à sir John Ayres et de n'en recevoir aucun de lui au sujet d'une rencontre armée, et je me soumis à cette décision. Je ne dois pourtant pas omettre de rapporter que, plusieurs années après, sir John revenant d'Irlande par Beaumaris, où j'étais alors, quelques-uns de mes gens enfoncèrent la porte de la maison où il était et l'auraient, je crois, mis en pièces, si, à cette nouvelle, je n'avais couru les rappeler, en faisant seulement dire à sir John que je dédaignais de me servir des mêmes armes que lui, et que je le laisserais sortir de la ville sain et sauf. Il se montra, m'a-t-on dit, fort reconnaissant de cette courtoisie.

1. Ludovic Stuart, duc de Lennox et de Richmond; il était lord capitaine des gardes du roi et chevalier de la Jarretière. H. W.

Environ un mois après l'attentat de sir John Ayres, la nouvelle en arriva, je ne sais comment, au duc de Montmorency, qui me dépêcha aussitôt un gentilhomme avec une lettre que j'ai conservée, où il me dit, dans les termes les plus affectueux, que si je voulais venir le trouver, je serais traité comme son propre fils. J'ai su même que ce gentilhomme n'avait pas d'autre mission en Angleterre. Il ajouta que le duc avait appris que j'avais des ennemis secrets et redoutables, ce qui était vrai, et qu'il pouvait m'arriver malheur, avant même de m'en douter. Je répondis, par une lettre, que je lui rendais les plus humbles actions de grâces pour la grande faveur qu'il m'avait faite en m'envoyant ce gentilhomme; que mes ennemis, quelque grands et nombreux qu'ils pussent être, ne me forceraient pas à quitter le royaume, mais que si jamais je pouvais trouver une occasion de le servir lui-même, je la saisirais avec empressement pour venir le trouver. Aussi, l'année suivante, comme il se préparait une guerre civile en France, j'envoyai au duc de Montmorency un gentilhomme français, qui était à moi, pour lui dire expressément que, s'il avait besoin de moi dans la guerre en question, je lui amènerais cent chevaux levés et entretenus à mes frais. La duchesse de Ventadour m'a dit plus tard, quand j'étais ambassadeur, que le vieux et excellent connétable en avait été si touché, que jusqu'à son dernier moment il avait toujours parlé de moi avec la plus vive affection.

Je n'ai rien de bien remarquable à dire sur mon compte depuis l'année 1611, où je fus blessé, jusqu'à l'an de Notre-Seigneur 1614, sinon que j'allais de temps à autre à la cour,

où, je le proteste devant Dieu, j'ai toujours obtenu plus de faveurs que je n'en demandais, et parfois aussi à la campagne, où il ne survint aucun incident digne de mémoire. Il arriva seulement un jour qu'allant de Saint-Gillian à Abergaveny et de là au château de Montgommery, un de mes domestiques nommé Richard Griffith se trouva près d'un pont voisin de la ville et voulut baigner son cheval dans la rivière ; mais elle était si rapide et si profonde à l'endroit où il y entra, qu'il fut emporté par le courant. A cette vue, mes gens, qui me précédaient, se mirent à crier que Dick[1] Griffith se noyait; j'éperonnai mon cheval, et en arrivant sur la rive je le vis dans l'eau jusqu'à la ceinture. Je m'élançai aussitôt dans la rivière, un peu au-dessous de lui, et je remontai le courant à la nage, en le soulevant d'une main : je l'amenai ainsi au milieu de la rivière où, grâce à la divine Providence, se trouvait un banc de sable. Arrivés là non sans difficulté, nous nous reposâmes un peu, hésitant s'il valait mieux retourner d'où nous étions venus, ou traverser de l'autre côté : mais Dick Griffith m'ayant fait observer que nous serions obligés de repasser à la nage, si nous revenions au point de départ, tandis que peut-être la rivière se trouverait plus basse de l'autre côté, je suivis son conseil et, faisant nager mon cheval au-dessous de lui, je le soulevai comme j'avais déjà fait et je le déposai enfin sain et sauf sur l'autre bord. Le cheval que je montais m'avait coûté 40 livres sterling; c'était le même qui avait été blessé sous

1. Abréviation pour Richard.

moi par sir John Ayres, et il nageait à merveille, en maintenant toujours son cavalier au-dessus de l'eau, tandis que le petit bidet de Dick Griffith nageait si bas, qu'il se serait certainement noyé si je ne l'avais soutenu.

Je raconterai encore une histoire de ce cheval, que j'avais acheté à mon cousin Fowler de la Grange, parce qu'elle est vraiment curieuse. Je passais, un jour, près de Colebrook, sur un pont sans parapet d'un côté, et au milieu duquel se trouvait un grand trou; mon cheval quoique robuste était très-ombrageux et de plus il voyait mal de l'œil droit, de sorte que la peur de ce trou lui fit faire un tel bond, qu'en un instant il se trouva les deux pieds du côté droit, et toute la moitié du corps en dehors du pont, et tout près de tomber à la rivière. Voyant le danger que je courrais dans cette chute, je le pressai fortement du pied gauche avec l'éperon et l'étrier, et je le fis s'élancer des quatre jambes dans la rivière, d'où, après trois ou quatre plongeons, il me ramena au bord.

CHAPITRE V.

Je retourne à l'armée du prince d'Orange. — Défi d'un Espagnol. — Ma visite au marquis de Spinola. — Je pars pour Venise et Florence. — Mon séjour à Rome. — Je reviens par Florence à Turin. — Je suis envoyé en France par le duc de Savoie. — Mon arrestation à Lyon par ordre du gouverneur. — Le duc de Montmorency m'accorde avec lui. — Je reviens aux Pays-Bas par Genève. — Gracieuse réception du prince d'Orange.

Au commencement de l'année 1614 j'appris que les armées d'Espagne et des Pays-Bas se préparaient à entrer en campagne ; cela me décida à aller offrir mes services au prince d'Orange, qui me fit très-bonne chère à mon arrivée et ne me permit guère de manger ailleurs qu'à sa table. L'après-midi, il me promenait dans son carrosse, pour prendre part à ces divertissements auxquels

il se plaisait, quand il n'avait pas d'affaires urgentes. Dès que l'armée des Pays-Bas fut rassemblée, Son Excellence me mena au camp, tantôt dans son carrosse, tantôt dans un chariot, selon la mode des Pays-Bas, à la grande jalousie des généraux en chef anglais et français qui comptaient sur un pareil honneur.

Nous arrivions devant Emerick, quand un messager apporta l'humble requête d'un couvent de nonnes, qui demandaient en grâce que les soldats respectassent leur honneur et leur monastère. Je m'empressai de supplier le Prince de les épargner, ce qu'il m'accorda : « A condition, ajouta-t-il, que nous irons et que nous les verrons nous-mêmes. » Nous partîmes donc peu après, Son Excellence, sir Charles Morgan et moi seulement, pour visiter le couvent que nous trouvâmes abandonné en grande partie. Après y avoir mis une garde, nous marchâmes avec l'armée sur la ville d'Emerick, qui se rendit à la première sommation ; nous y laissâmes une garnison et nous résolûmes de pousser jusqu'à Rees, dans le duché de Clèves. Cette ville, qui se trouvait placée entre l'armée espagnole commandée par le marquis de Spinola[1], et celle des Pays-Pas, ne pouvant résister ni à l'une ni à l'autre, fit dire aux deux armées qu'elle ouvrirait ses portes à celle qui arriverait la première. Spinola envoya en conséquence prévenir Son Excellence que, si nous

1. Ambroise, marquis de Spinola, né à Gênes en 1571, un des plus célèbres généraux de son temps. Il soutint longtemps avec gloire et bonheur la cause espagnole dans les Pays-Bas, prit Ostende en 1604 et Breda en 1621. Il marcha ensuite au secours du duc de Savoie contre les Français ; mais il se vit desservir près de Philippe IV, et mourut de chagrin en 1630. (*Note du traducteur.*)

avions le projet de prendre Rees, il nous livrerait bataille dans la plaine devant cette ville. Son Excellence, ne s'en étonna nullement et continua sa marche, ses pionniers travaillant toujours à frayer un chemin pour l'armée au travers des haies et des fossés, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à la plaine. Là, rangeant ses troupes en bataille, le prince résolut d'attendre l'arrivée de Spinola. Pendant que Son Altesse faisait ses dispositions, je fus tellement curieux de voir si l'armée espagnole approchait, que, sautant une grande haie et un fossé, et suivi seulement d'un laquais, je me préparai à échanger un ou deux coups de pistolet avec le premier que je rencontrerais. Je ne trouvai dans la plaine que quelques cavaliers isolés, qui prirent immédiatement la fuite, croyant sans doute que j'avais du monde derrière moi. Lorsque j'eus ainsi traversé la plaine de part en part, sans voir trace des ennemis, je revins sur mes pas pour annoncer à Son Excellence qu'il n'y avait pas d'espérance de combattre, autant que j'en pouvais juger. Au même moment, le prince, après avoir tout préparé pour la bataille, envoyait cinq ou six éclaireurs pour découvrir si les ennemis approchaient, selon leur promesse. Ces hommes, me voyant revenir sur eux, me prirent pour un ennemi ; et moi, ne sachant guère à qui j'avais affaire, je vins à leur rencontre l'épée et le pistolet au poing ; mais quand nous fûmes plus rapprochés, l'un d'eux, qui me connaissait, le dit à ses camarades, et je revins ainsi tranquillement jusqu'à Son Excellence pour lui rendre compte de ce que j'avais fait, et lui annoncer que je n'avais pas trouvé l'apparence d'une armée. Alors le

prince fit niveler la haie et le fossé qui étaient devant nous et déboucha, à la tête de son armée, au milieu de la plaine, d'où il envoya un détachement sommer la ville, qui se rendit sans résistance.

Notre armée avait fait une telle hâte pour arriver au lieu convenu pour la bataille, que tous nos bagages et nos provisions étaient restés en arrière, si bien que je n'avais plus d'autre nourriture que ce que mon laquais avait pu garder pour moi dans sa poche; mon logement ne fut pas meilleur cette nuit-là, car il tomba une pluie effroyable et je me trouvai en plein champ sans abri, trop heureux encore de pouvoir monter sur un chariot où il y avait de la paille, et de me mettre à couvert tant bien que mal sous mon manteau. Le jour venu, et les ennemis ne paraissant pas, je me rendis à la ville de Rees, où le prince mit une garnison. Il marcha ensuite avec le reste de son armée sur Wesel, où se trouvait celle des Espagnols, et chemin faisant, il se retrancha fortement pour surveiller les mouvements de Spinola. A la suite de cela, pendant plusieurs semaines, il ne survint aucun fait digne de remarque entre ces deux grands généraux.

Je ne dois pas oublier de parler avec reconnaissance d'une faveur que le prince m'accorda vers cette époque. Un soldat avait tué un de ses camarades, dans le quartier où ils logeaient ensemble; c'était une faute si impardonnable, que personne n'avait envie de parler pour lui; le pauvre diable vint alors me trouver et me conjura de demander sa grâce à Son Excellence. Je m'informai de lui s'il avait connais-

sance qu'on eût déjà pardonné à un homme dans sa position ; et comme il me répondit que non, je lui fis observer que ce n'était pas la peine d'en parler au prince. « Monsieur, me dit le malheureux en se prenant le cou, ne vaut-il pas mieux que vous perdiez quelques paroles, que moi la vie? » Ce morceau d'éloquence me toucha et j'allai droit chez Son Excellence; je lui répétai ce que m'avait dit ce pauvre homme, en la priant de me pardonner la liberté que je prenais de lui parler en sa faveur. Là se trouvaient présents le comte de Southampton[1], sir Edward Cecil et sir Horace Vere, ainsi que M. de Châtillon et plusieurs généraux français. Son Excellence se tourna de leur côté et dit en français : « Voyez-vous ce cavalier? avec ce courage que vous lui connaissez, il a encore assez bon cœur pour demander la vie d'un pauvre soldat; quoique je n'aie jamais accordé une pareille grâce, je vais, à sa requête, pardonner pour cette fois. » Il ordonna alors qu'on m'amenât le soldat et que j'en fisse ce que je voudrais; aussitôt je lui rendis la liberté.

L'automne était si avancé, que les deux armées pensaient à rentrer dans leurs quartiers d'hiver, quand il vint à notre camp un trompette des ennemis, avec un défi de la part d'un cavalier espagnol, qui proposait, à n'importe lequel de nos gentishommes, un combat singulier en l'honneur de sa maîtresse. L'Espagnol ajoutait qu'il prendrait rendez-vous au milieu de notre armée si on voulait lui assurer le champ.

1. Henry Wriothesley, troisième comte de Southampton. Il avait été compromis dans l'attentat du comte d'Essex, mais le roi Jacques lui rendit ses dignités et le fit chevalier de la Jarretière. H. W.

Ce défi, apporté de grand matin, ne fut accepté par personne jusqu'à dix ou onze heures, où la nouvelle m'en étant venue, j'allai trouver Son Excellence et je lui demandai l'autorisation de l'accepter. Le prince d'Orange, me regardant attentivement, me dit que, vieux soldat comme il était, il avait remarqué que ces sortes de défis n'étaient jamais proposés que par deux sortes de gens : ceux qui, ayant compromis leur honneur sur le champ de bataille, veulent le recouvrer dans un combat singulier; ou ceux qui désirent savoir s'il se trouve dans l'armée ennemie des hommes en humeur de s'exposer à une pareille aventure; que cependant, si cet Espagnol n'avait contre lui aucun fait reprochable, il ne connaissait pas un gentilhomme auquel il fût plus disposé à confier l'honneur de son armée qu'à moi. Il répéta la même chose devant les généraux anglais et français que j'ai nommés plus haut. J'envoyai donc, avec la permission du prince, un trompette au camp ennemi avec cette réponse : que, si celui qui avait envoyé le défi était un cavalier sans reproche, nous nous rencontrerions à l'endroit désigné, avec les armes dont nous serions convenus. Mais, à peine si mon trompette avait pu arriver à l'armée espagnole, qu'il en vint un autre à notre camp de la part du marquis de Spinola, pour dire que le cartel ayant été envoyé sans son autorisation, il ne permettrait pas le combat. Ce message fut remis à Son Excellence pendant que j'étais avec elle, et elle me dit aussitôt :

« Ceci est étrange ! ils envoient un défi, et après cela ils le retirent : je voudrais en connaître le véritable motif.

— Monseigneur, lui dis-je, si vous voulez bien m'y autoriser, j'irai dans leur camp et je leur porterai le même défi qu'ils ont envoyé ici. S'ils ont quelques scrupules au sujet du lieu de la rencontre qui a été indiqué sur notre terrain, je leur offrirai le combat au milieu de leur armée.

— Je ne vous aurais jamais proposé de faire cette entreprise, me répondit Son Excellence, mais puisque vous l'offrez volontairement, je ne puis refuser ce que vous demandez pour la satisfaction de votre honneur. »

Prenant donc congé du prince, je priai un brave gentilhomme nommé sir Humphrey Tufton[1] de m'accompagner; et, suivis seulement de deux laquais, nous nous dirigeâmes vers l'armée espagnole, devant Wesel. Arrivé sans encombre à l'entrée du camp, j'expliquai à la garde que je voulais parler au duc de Neubourg[2], et un soldat nous conduisit à sa tente. Le duc, me reconnaissant pour m'avoir vu au siége de Juliers, m'embrassa et me demanda la raison qui m'amenait. Quand je lui eus raconté l'affaire, il me répondit simplement qu'il allait en donner avis au marquis de Spinola. Ce général vint peu après à la tente du duc de Neubourg, avec une nombreuse suite de généraux et de capitaines, et il n'y fut pas plutôt entré que, se tournant vers moi, il me dit qu'il connaissait très-bien le motif de ma venue, et que les mêmes raisons qui lui avaient fait défendre au cavalier espagnol de se battre dans le camp du prince d'Orange l'empêchaient d'autoriser ce combat dans le sien, mais que je n'en étais

1. Troisième fils de sir John Tufton, et frère de Nicolas, comte de Thanet. H. W.

2. Wolfgang Guillaume, devenu comte palatin de Neubourg en 1614. (*Note du trad.*)

21304

pas moins le bienvenu; et il m'engagea aussitôt à venir dîner avec lui. Ne pouvant plus poursuivre mon dessein, j'acceptai poliment son invitation et je l'accompagnai dans sa tente, où l'on nous servit un fort bon dîner. Le duc de Neubourg fut mis au haut bout de la table et moi à l'autre; Spinola, s'étant choisi une place inférieure, nous offrait de sa propre main les meilleurs morceaux que lui présentait son maître d'hôtel. Il me demanda alors en italien: « De quoi est mort sir Francis Vere[1]? — De ce qu'il n'avait plus rien à faire[2], lui répondis-je. — Cela suffit pour tuer un général[3] » ajouta Spinola. Et de fait, ce brave capitaine sir Francis Vere est mort non pas en temps de guerre, mais en pleine paix.

En prenant congé du marquis de Spinola, je lui dis que si jamais il commandait une armée contre les infidèles, je m'efforcerais d'être le premier à me faire tuer sous ses ordres; et je lui demandai l'autorisation de visiter son armée, autorisation qu'il m'accorda et dont je profitai à loisir. J'observai, aussi bien que je le pus, les différences qui existaient entre cette armée et celle des Pays-Bas, pour l'organisation et la manière de se fortifier, et retournant au camp de Son Excellence, je lui fis part du succès de mon voyage. Vers cette époque sir Henri Wotton négociait la paix par l'ordre du roi; quand il vint à Wesel dans ce dessein, j'en profitai pour retourner avec lui à l'armée de Spinola, et après y avoir passé la nuit, je me rendis à Kysarswert, au travers des bois, par un jour extrêmement pluvieux, et au grand

1. Di che moriva il signor Francesco Vere?

2. Per aver niente à fare.

3. E basta per un generale.

étonnement de mon hôte, qui prétendait que tout le monde était tué ou volé sur le chemin que j'avais pris. De là, j'allai à Cologne, où je visitai, entre autres choses, le monastère de Saint-Herbert; je passai ensuite à Heidelberg, où je vis le prince[1] et la princesse Palatine, qui me reçurent à merveille, puis à Ulm et à Augsbourg, où on me rendit des honneurs extraordinaires: en effet, au moment de mon arrivée à l'auberge, où se trouvait un ambassadeur de Bruxelles, la ville y envoya vingt grands flacons de vin, onze pour l'ambassadeur et neuf pour moi; le tout accompagné de tant de compliments, qu'il parut bien que ma réputation avait devancé mon arrivée. De là, je traversai la Suisse pour aller à Trente, et enfin à Venise, où je fus reçu avec beaucoup d'égards par l'ambassadeur sir Dudley Carlton[2]. Entre autres faveurs, il me mena voir, à Murano, une religieuse d'une grande beauté, qui chantait merveilleusement et qui pour cela était considérée comme une des curiosités non-seulement du pays, mais de son temps. On nous plaça dans une chambre en face du cloître, et elle, venant de l'autre côté de la grille qui nous séparait, se mit à chanter si admirablement, qu'à son départ ni l'ambassadeur ni sa femme ne trouvaient de paroles pour l'en remercier, tant cette musique céleste nous avait impressionnés. Enfin, honteux de la laisser partir sans lui témoigner combien nous étions touchés

1. Frédéric V, gendre de Jacques Ier d'Angleterre : il fut le compétiteur de Ferdinand II au royaume de Bohême et l'un des auteurs de la guerre de Trente ans. Son armée fut défaite à la bataille de Prague par les Impériaux en 1620. (*Note du traducteur.*)

2. Ambassadeur à Venise, en Savoie et en Hollande, secrétaire d'État et vicomte de Dorchester. H. W.

de sa beauté et de sa voix si bien en harmonie ensemble « Mourez si vous voulez, lui dis-je en italien, il ne vous faudra changer ni de voix ni de visage pour devenir un ange[1]. » Ces paroles eurent quelque chose de fatal, car en revenant de Rome quelque temps après, on me dit qu'elle était morte vers cette époque.

Après quelque séjour à Venise, j'allai à Florence où je rencontrai le comte d'Oxford[2] et sir Benjamin Rudyard[3]; je visitai toutes les curiosités de cette ville et particulièrement cette merveilleuse chapelle bâtie pour la famille des Médicis, dont tout l'intérieur est orné de pierres dures du plus grand prix. Je vis également ce clou dont la pointe est en fer et la tête en or, par la vertu d'une teinture dans laquelle on l'a mis[4]. J'allai ensuite à Sienne et de là à Rome, où j'arrivai pour les fêtes de Noël. Aussitôt que j'eus mis pied à terre à mon auberge, je me rendis au collége des Anglais, où je demandai à m'entretenir avec le régent; ce grave personnage parut bientôt à la porte et je lui parlai ainsi : « Monsieur, je n'ai pas besoin de vous dire mon pays, vous le reconnaissez à mon langage : je ne viens pas ici pour étudier la controverse, mais pour visiter les antiquités de la ville. Si je puis prendre cette liberté, sans scandale pour la religion

1. Moria pur quandò vuol, non bisogna mutar nè voce nè faccia per esser un angelo.

2. Henry Vere, comte d'Oxford. Il mourut à la Haye en 1625, d'une maladie contractée au siége de Breda : étant très-gros il s'y était trop échauffé. H. W.

3. C'était un homme fort à la mode dans ce temps-là, bel esprit et poëte. Il était intimement lié avec William, comte de Pembroke; les vers de sir Benjamin ont été imprimés avec les siens. H. W.

4. Ne serait-ce pas là une bien ancienne application du procédé Ruolz?

dans laquelle j'ai été élevé depuis ma naissance, je serais heureux de passer ici le temps nécessaire à cet effet; sinon, mon cheval n'est pas encore débridé, et je suis disposé à quitter immédiatement la ville. » Il me répondit qu'il n'avait jamais entendu personne avant moi se déclarer d'une autre religion que celle qui était professée à Rome : que pour sa part, il approuvait fort ma franchise, parce qu'il y reconnaissait que j'étais un homme d'honneur, mais qu'il ne pouvait me rien garantir pour mon séjour, bien qu'il sût par expérience que ceux qui ne faisaient pas d'outrages à la religion catholique romaine n'en recevaient pas non plus : puis il me demanda mon nom. Quand il sut qu'on m'appelait sir Edward Herbert, il me dit qu'il avait souvent entendu parler de ma science et de mon courage, et m'invita aussitôt à dîner. Je lui répondis que je regardais cette aimable invitation comme une preuve de son affection pour moi, mais que je le priais de m'excuser si je ne l'acceptais pas, puisque, dans l'état actuel des choses en Angleterre, je m'étais déjà presque exposé, en venant dans cette ville, à passer pour un factieux. Je crus devoir ajouter que les points sur lesquels nous étions d'accord devaient former entre nous des liens d'amitié trop forts pour être rompus par nos divergences d'opinion; que pour ma part, j'aimais tous ceux qui menaient une vie de piété et de vertu, et que les erreurs, de quelque côté qu'elles fussent, méritaient plus de pitié que de haine. Après cette profession de foi, nous nous quittâmes dans les meilleurs termes, et je passai un mois à explorer toutes les curiosités de cette ville, qui, la première, trouva

le moyen d'établir un empire si absolu, d'abord sur les hommes eux-mêmes, ensuite sur leur conscience. La confession et l'absolution des pécheurs sont un plus grand *arcanum imperii* pour gouverner le monde, que tous les moyens inventés jusque-là par les hommes d'État.

Après avoir visité Rome en conscience, j'allai à Tivoli, l'ancien Tibur, dont je vis le beau jardin et le magnifique palais; puis à Frascati, autrefois Tusculum. Je revins ensuite à Rome, où je vis le pape dans un consistoire; mais là, quand il fut sur le point de donner sa bénédiction, je sortis tout à coup, ce qui donna de tels soupçons sur mon compte, qu'on envoya des gens pour m'arrêter; mais je leur échappai par une rue détournée et je revins à l'auberge pour prendre mon cheval. J'y étais à peine depuis une demi-heure, quand arriva le régent du collége des Anglais, qui me dit que j'étais dénoncé à l'inquisition et qu'il n'y avait plus de sécurité pour moi dans un plus long séjour à Rome. Je le remerciai de cet avis, et je me contentai pour le moment de changer de logement, mais un jour ou deux après, je montai à cheval et je partis pour Sienne et Florence. Je trouvai dans cette ville sir Robert Dudley[1], à qui l'empereur avait donné le titre de comte ou de duc de Northumberland, et la belle Mme Southwell qu'il avait amenée d'Angleterre avec lui et qu'il faisait passer pour sa femme. Ils m'invitèrent à une grande fête la veille de mon départ; et, après leur

1. Voir sur le compte de ce personnage extraordinaire le *Catalogue of royal and noble authors*, vol. II. Mme Southwell était la fille de sir Robert Southwell, qui avait suivi sir Robert Dudley, déguisée en page. H. W.

avoir dit adieu, je me disposais à me mettre en route le lendemain matin, quand il m'arriva un envoyé du duc chargé de m'offrir une pension annuelle de deux mille ducats, la même qu'avait sir Robert Dudley, pour entrer à son service pendant la guerre contre les Turcs. Quoique cette offre fût un grand honneur pour moi, et qu'elle m'eût été procurée par sir Robert Dudley, Mme Southwell ou le seigneur Lotti, mon ancien ami, je la refusai avec beaucoup de remercîments, mon intention étant d'aller servir le prince d'Orange dans les Pays-Bas. Après mon séjour à Florence, je me rendis à Padoue par Ferrare et Bologne : là je passai quelque temps à écouter les leçons des savants professeurs de l'Université, surtout celles de Cremonini; puis, laissant dans cette ville mes chevaux anglais et mes selles d'Écosse sur lesquels j'avais voyagé depuis les Pays-Bas, je pris un bateau pour aller à Venise. L'ambassadeur sir Dudley Carlton, sur l'ordre qu'il avait reçu de résider quelque temps à la cour de Savoie, me proposa de l'y accompagner, ce que j'acceptai de grand cœur; satisfait à la fois de voir cette cour et de me mettre ainsi sur le chemin des Pays-Bas, où je comptais prendre part à la guerre au printemps suivant.

Je voyageai donc dans la voiture de l'ambassadeur jusqu'à Milan, où le gouverneur l'invita à loger chez lui et lui donna plusieurs fêtes pendant son séjour. Là, j'entendis cette religieuse célèbre qui chantait si bien à l'orgue, voici de quelle manière : une autre religieuse chanta d'abord avec tant de charme, que nous l'applaudîmes fort pour son admirable talent et pour la beauté de sa voix ; nous remarquâmes

seulement que son chant était d'un ton plus bas que celui des autres femmes : nous allions donc nous retirer, quand tout à coup, car nous ne voyions personne, la religieuse si renommée commença à se faire entendre : elle chanta d'une octave plus haut que l'autre, et sa voix était si douce, si forte et si claire, que je n'ai jamais rien entendu de pareil; sa méthode aussi était tellement parfaite, que nous fûmes vraiment ravis d'admiration.

De Milan, je me rappelle que nous allâmes à Novare, où le gouverneur espagnol nous régala de l'un des plus somptueux festins que j'aie jamais vus. Il n'y avait pas moins de neuf plats, en trois services différents : le premier était de trois *ollas-podridas* composées de toutes sortes de viandes bouillies, et servies dans trois grands bassins d'argent qui occupaient toute la longueur d'une grande table; les viandes étaient montées avec art en forme de pyramide, jusqu'à un moineau qui la terminait; le second service, pareil au premier, était de viandes rôties, où se trouvaient réunies toutes les espèces de volailles, depuis le faisan et la perdrix jusqu'aux plus petits oiseaux, avec une alouette au sommet; le troisième service était composé de confitures sèches très-variées et montées de la même manière jusqu'à une pièce ronde de sucreries.

De là nous allâmes à Verceil, ville qui est au duc de Savoie, sur la frontière des possessions de l'Espagne, avec laquelle il était alors en guerre; ensuite traversant des places moins importantes, nous arrivâmes à Turin, où se trouvait la cour du duc de Savoie. Après m'y être reposé pendant

deux ou trois jours, je pris congé de l'ambassadeur, avec le projet de passer dans les Pays-Bas, et j'étais déjà même arrivé au pied du mont Cenis, quand le comte Scarnafigi vint me trouver de la part du duc Charles-Emmanuel[1], et me remit une lettre disant en substance que ce prince avait appris que j'étais un cavalier de grand mérite et aimant la guerre, et que si je voulais m'attacher à lui, je pourrais faire moi-même mes conditions. Devant une invitation si courtoise, je retournai à Turin et je fus logé par le duc de Savoie, à l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre, dans une chambre garnie de tentures de soie et d'or, avec un lit magnifique, et défrayé de tout aux dépens de Son Altesse. Le duc me confirma ce que m'avait dit le comte Scarnafigi et y ajouta beaucoup de compliments. Je lui répondis que, quand je connaîtrais le service auquel il voulait bien me destiner, je serais prêt à lui prouver combien j'appréciais sa noble proposition.

Nous étions alors en carnaval, et le duc, qui aimait la compagnie des dames et la danse autant que n'importe quel prince, donna plusieurs ballets et des mascarades, dans lesquels ses filles dansaient ainsi que d'autres grandes dames : il me plaçait alors de sa propre main près de l'une des plus belles, désirant nous voir tous deux nous divertir par d'ai-

1. Charles-Emmanuel Ier, dit le Grand, qui gouverna de 1580 à 1630; profitant des troubles de la France, il s'empara du marquisat de Saluces et se fit nommer par les ligueurs comte de Provence, en 1590. Henri IV s'en vengea en lui enlevant la Savoie et une partie du Piémont. Ce prince aspira ensuite au trône impérial, puis au royaume de Chypre et à la principauté de Macédoine. Il mourut de chagrin de n'avoir pu accomplir ses projets ambitieux. (*Note du traducteur.*)

mables conversations, ce qui est une grande faveur en Italie. Il trouvait encore bien d'autres moyens pour témoigner la grande estime qu'il me portait, sans toutefois en venir à rien de particulier, parce que l'époque d'entrer en campagne n'était pas encore venue : seulement il exerçait souvent ses troupes pour les trouver au printemps prêtes à exécuter ses projets.

Le duc, voulant enfin utiliser mes services, résolut de m'envoyer en Languedoc, pour lui ramener 4000 hommes de la religion réformée qui avaient promis leur concours dans la guerre prochaine. J'acceptai volontiers cette commission, et, prenant congé du duc, ainsi que de l'ambassadeur et de sir Albert Moreton, qui avait un emploi à cette cour, je partageai environ 70 ou 80 livres sterling entre les officiers du duc, pour les bons soins dont j'avais été l'objet; puis, pour rendre mon voyage plus rapide, je me décidai à prendre la poste. Un vieil Écossais, nommé le chevalier de Sandelands, en apprenant ce dessein, me demanda à emprunter mes chevaux jusqu'à Heidelberg; ce que je lui accordai, à la condition qu'il les traiterait bien en route et qu'il leur trouverait un bon logement en arrivant dans cette ville.

Le comte Scarnafigi reçut l'ordre de m'accompagner dans ce voyage, et d'emporter avec lui quelques bijoux qu'il devait mettre en gage à Lyon pour payer ces troupes avec l'argent qu'il en tirerait. En effet, quoique le duc eût mis sur ses peuples des impôts si énormes, qu'ils payaient non-seulement pour chaque cheval, vache, bœuf ou mouton, mais encore pour chaque cheminée, et que finalement on en fût arrivé

à une taxe personnelle d'une pistole par tête ; le duc, dis-je, manquait d'argent. Je m'en étonne moins que de la patience de ses sujets. Leur demandant un jour comment ils pouvaient supporter de pareilles charges, quelques-uns me répondirent : « Nous en voulons moins au duc pour ce qu'il nous prend que nous ne lui sommes reconnaissants pour ce qu'il nous laisse.

Nous partîmes donc, le comte Scarnafigi et moi, et nous courûmes la poste toute la journée sans boire ni manger, le comte m'assurant que nous trouverions un bon gîte pour la nuit : le crépuscule était venu, quand nous arrivâmes enfin à une auberge isolée, sur le haut d'une montagne. L'hôtesse, entendant le bruit des chevaux, sortit avec un enfant nouveau-né sur le bras et une mauvaise chandelle à la main. Elle reconnut le comte Scarnafigi et lui dit : « Ah! mon seigneur, vous venez dans un bien mauvais moment; les soldats du duc ont passé la journée ici et ne m'ont rien laissé. » Je regardai tristement le comte, qui, se penchant vers moi, me dit à l'oreille : « Elle craint peut-être que nous n'agissions envers elle comme l'ont fait les soldats; entrez dans la maison et voyez si vous ne pourriez pas y trouver quelque chose; moi je vais en faire le tour, et peut-être rencontrerai-je un canard, une poule ou un poulet. » Entrant donc dans la maison, je n'y vis pour tout meuble qu'un débris de vieux banc, sur lequel je m'assis, et bientôt l'hôtesse, venant à moi sa chandelle à la main, s'écria : « Je jure devant Dieu que j'ai dit la vérité au comte ; il n'y a rien à manger ici ; mais vous êtes un gentilhomme, et c'est pitié

de vous laisser dans le besoin; si vous voulez, je vous donnerai de mon propre lait dans une écuelle de bois que j'ai ici. » Cette marque de bonté si inattendue m'émut plus profondément que je ne puis le dire. « Dieu me préserve, répondis-je, de priver de son lait l'enfant que tu portes dans tes bras, mais je conserverai ce souvenir toute ma vie, comme de la plus grande preuve de charité qu'on puisse donner. » Alors je lui offris une pistole de la valeur de quatorze schellings, et, remontant à cheval, Scarnafigi et moi, nous courûmes encore une poste, et nous arrivâmes à une auberge, qui ne nous offrit qu'une triste chère, mais notre appétit nous la fit savourer de bon cœur.

Je me rappelle que dans ce voyage je traversai de nuit le mont Gabelet, porté dans une chaise à travers ces précipices et précédé d'un guide qui allumait de temps en temps de la paille pour nous éclairer le chemin. En bas de cette montagne, je repris un cheval et j'allai à Bourgoing, décidé à m'y arrêter quelque temps : je dois avouer que pour cela mon principal motif était la grande beauté de la fille de l'aubergiste, que j'avais entendu vanter comme une merveille par plusieurs voyageurs et entre autres par sir John Finnet[1] et sir Richard Newport[2]. En arrivant à l'auberge, le comte Scarnafigi m'engagea à m'y reposer deux ou trois heures, tandis qu'il me précéderait à Lyon, afin de tout préparer pour mon voyage en Languedoc. La fille de l'hôte était sortie, et je dis à ses parents que je désirais vivement la

1. Le maître des cérémonies. H. W.

2. Créé plus tard baron et chef de la famille des comtes de Bradfort. H. W.

voir, parce que j'avais entendu parler d'elle avec de grands éloges en Angleterre, où différents voyageurs la considéraient comme la plus belle créature qu'ils eussent jamais rencontrée. Ils répondirent qu'elle était à un mariage, mais qu'on allait l'envoyer chercher, et que je ferais bien, pendant ce temps-là, de prendre quelque repos sur un lit, car ils voyaient que j'en avais le plus grand besoin. En effet, je m'éveillai deux heures après, et je trouvai cette jeune fille assise auprès de mon lit, attendant le moment où j'ouvrirais les yeux. Je ferai son portrait en peu de mots : ses cheveux, d'un noir brillant, naturellement frisés, s'étageaient par boucles, avec une grâce que l'art seul peut donner aux femmes élégantes, et chaque étage était noué par un étroit ruban incarnat de la nuance que portent les chevaliers du Bain, ce qui formait le plus charmant mélange depuis la pointe des épaules jusqu'au sommet de la tête. Ses yeux noirs et arrondis semblaient être le type de sa beauté et en quelque sorte de toute sa personne, car ils brillaient d'un éclat lumineux dont les reflets semblaient lutter avec l'ardente couleur des rubans de sa coiffure. Je ne me rappelle pas avoir vu une plus jolie bouche ni de plus belles dents : en somme, rien n'était plus harmonieux que l'ensemble de sa personne; le seul reproche qu'on pût lui faire à la rigueur, c'est que son teint était un peu trop brun, encore était-il rehaussé par le coloris de ses joues. Elle portait une robe d'un gros grain vert turc, découpée et tailladée depuis les épaules et les manches jusqu'aux pieds, et rattachée partout à de courtes distances par des nœuds de ruban pareil à celui

de sa coiffure : en sorte que son costume était aussi frappant que sa personne. J'ai peut-être fait un peu longuement le portrait de la fille d'un aubergiste, mais elle méritait qu'on parlât d'elle, bien plus que d'autres beautés qui étaient tenues pour les plus accomplies de leur temps. Enfin, je quittai l'auberge sans m'être jamais écarté des règles de la plus stricte convenance, mais, après tant de fatigues, la vue seule de cette charmante fille avait suffi pour me reposer.

De là, je me rendis directement à Lyon. A mon entrée les gardes de la porte me demandèrent, comme d'habitude, qui j'étais, d'où je venais et où j'allais? Pendant cet interrogatoire, j'en remarquai un qui me regardait avec attention, puis jetait de temps en temps les yeux sur un papier qu'il tenait à la main. Cette manœuvre me laissa soupçonner qu'il n'y avait là rien de bon pour moi, et je ne fus pas trompé dans ma conjecture; un édit de la reine mère[1] ayant récemment défendu les levées d'hommes en France, le marquis de Rambouillet[2], ambassadeur à Turin, avait donné avis de mon emploi au marquis de Saint-Chaumond[3], alors gouverneur de Lyon, et il y avait joint mon signalement. L'édit était si sévère que ceux qui auraient tenté de faire des enrôlements couraient le risque d'être décapités. Dans cette triste conjono-

1. Marie de Médicis, veuve de Henri IV.

2. Ce gentilhomme était le mari de la marquise de Rambouillet dont les assemblées de beaux-esprits et de poëtes avaient dans son temps une si grande célébrité. Leur fille était la fameuse Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, si connue par les lettres de Voiture. H. W.

3. Melchior Mitte de Chevrière, marquis de Saint-Chaumond et de Montpezat, comte de Miollens, mort à Paris le 10 septembre 1649, à l'âge de soixante-trois ans. Il avait épousé Mme de Tournon, dont il eut cinq enfants; l'aîné de ses fils fut marié à Suzanne-Charlotte de Gramont, sœur du maréchal. (*Note du traducteur.*)

ture, mon seul bonheur fut de n'avoir pas fait encore une seule recrue; cependant les gardes m'ayant prié de les suivre devant le gouverneur, je me rendis avec eux dans une église où il assistait aux vêpres; j'entrais à peine dans le bas côté, imaginant peu le danger que j'aurais couru, si j'avais commencé à exécuter les ordres du duc, lorsque je vis venir à moi un homme, entièrement vêtu de noir, seul et sans aucune suite; ne pouvant supposer que ce pût être le gouverneur, je saluai ce personnage avec assez peu de cérémonie. « D'où venez-vous? me dit-il. — De Turin. — Où allez-vous? » Je lui répliquai que je n'avais encore rien déterminé à cet égard. « Y a-t-il quelque chose de nouveau à Turin? » demanda-t-il encore. Je répondis que je n'avais pas de nouvelles à lui donner; car, je le regardais comme un curieux et un indiscret. Le marquis appela alors un des gardes qui m'avaient amené, et après lui avoir parlé à l'oreille, il m'engagea à suivre cet homme, ce que je fis volontiers, ne doutant pas qu'on ne me menât enfin chez le gouverneur. Le soldat me conduisit en silence hors de l'église, puis dans une jolie maison, où je ne fus pas plutôt entré, qu'il me déclara que je devais y rester prisonnier par l'ordre de celui que j'avais vu dans l'église et qui n'était autre que le gouverneur. Je répliquai que je n'avais pas deviné que ce fût lui, ni que l'endroit où j'étais fût une prison, mais, que si je parvenais à m'en échapper, ni le gouverneur ni la ville entière ne pourraient m'y ramener vivant. Le maître de la maison se montra fort civil, et me dit qu'il allait me donner une chambre meilleure que toutes celles que je pourrais trouver

dans une auberge : en effet, il m'installa dans un excellent appartement près de la rivière. J'y étais à peine depuis une demi-heure, quand sir Edward Sackville[1], maintenant comte de Dorset, qui avait appris qu'un Anglais venait d'être mis en prison, envoya demander qui j'étais et le motif de mon arrestation. Le gouverneur ne sachant s'il devait me faire un crime du laconisme de mes paroles ou de ma commission pour lever des hommes contrairement à l'édit de la reine, toucha un mot de chacune de ces affaires et fit une réponse si ambiguë à sir Edward Sackville, qu'il se retira fort peu satisfait. Il vint donc à la maison où j'étais, et dès qu'il me vit, il m'embrassa en disant :

« Ned[2] Herbert, que fais-tu donc ici?

— Ned Sackville, je suis charmé de vous voir, lui répondis-je mais je proteste que je ne sais pas pourquoi je suis ici.

— N'as-tu pas levé des troupes pour le compte du duc de Savoie?

— Pas un homme, lui dis-je.

— Alors je réponds de toi, bien que je sois obligé de t'avouer que le gouverneur a été fort blessé de tes manières et de ton langage à l'église. »

Je lui expliquai qu'il m'avait été impossible d'imaginer que le gourverneur fût cet homme qui venait à moi sans gardes, et si simplement vêtu. « Je vais aller le trouver, me dit Sackville, je lui répéterai tes paroles, et je ne doute pas que tu ne sois remis de suite en liberté. » Revenant donc

1. Bien connu par son duel avec lord Bruce. H. W. — 2. Abréviation pour Édouard.

près du gouverneur, il lui dit quelle était ma famille et ma condition, que je n'avais enrôlé aucun homme, et que je ne m'étais pas douté qu'il fût le gouverneur. Le marquis le pria alors de retourner près de moi, ajoutant qu'il irait me délivrer en personne. Ce message me fut rapporté par sir Edward Sackville et je me contentai de lui répondre, qu'il suffisait que le gouverneur m'envoyât délivrer sans venir lui-même. Pendant ces pourparlers, une troupe de jeunes gens et de belles jeunes filles, mus je ne sais par quels sentiments de courtoisie, vinrent sous mes fenêtres faire de la musique et danser, en levant souvent les yeux pour me voir; mais sir Édouard Sackville étant revenu avec l'ordre de me mettre en liberté, je me contentai de les remercier par ma fenêtre, et je me mis en route avec eux pour me rendre chez le gouverneur. J'entrai dans une grande salle où se trouvait la marquise avec une société nombreuse de dames de condition et d'autres personnes, et le gouverneur venant à moi le chapeau à la main, me demanda si je le reconnaissais? Alors sa noble femme répondant pour moi, lui dit: « Comment ce gentilhomme aurait-il pu savoir qui vous êtes, puisqu'il vous voyait dans l'église seul et ainsi vêtu, vous étant du reste tout à fait étranger? » Je ne remarquai pas alors l'extrême civilité de cette dame; mais je lui en ai témoigné plus tard toute ma reconnaissance, lorsque j'étais ambassadeur. Le gouverneur me renouvela ensuite les questions qu'il m'avait faites dans l'église, et j'y répondis exactement de même devant tout le monde en ajoutant que, comme il m'était alors tout à fait inconnu, il ne pouvait m'en

vouloir pour les termes dont je m'étais servi. Il ne se montra pas satisfait, mais sa noble épouse prenant encore une fois mon parti, lui donna en ma faveur des raisons qui le réduisirent au silence. Il me tourna le dos, et quand j'eus présenté mes plus humbles hommages à la marquise, je retournai à mon logement avec sir Édouard Sackville.

Je passai la nuit aussi tranquillement qu'il me fut possible, et le lendemain matin, je délibérai avec sir Édouard sur ce que j'avais à faire. Je lui dis qu'ayant reçu une grave insulte, mon intention était d'envoyer au gouverneur un cartel conçu dans des termes assez courtois, pour qu'il ne pût pas le refuser. Sir Édouard Sackville m'en détourna de tout son pouvoir, ce qui me prouva que dans cette affaire je ne devais pas compter sur son assistance : en effet, le lendemain il quittait la ville.

Resté seul, je ne pensai plus qu'au moyen de provoquer le gouverneur, et je lui écrivis que puisqu'il m'avait outragé sans raison, je me devais comme gentilhomme d'en demander réparation, et qu'ainsi je désirais le rencontrer l'épée à la main dans un lieu qu'il choisirait, espérant qu'il ne mettrait pas son honneur à l'abri sous les devoirs de sa charge, et que dans cette croyance je restais son très-humble serviteur.

Pendant deux ou trois jours je ne trouvai personne dans la ville pour porter ce défi, et je pris le parti, en désespoir de cause, de le lui remettre en mains propres, afin d'observer comment il le recevrait, décidé à me faire justice par moi-même, s'il se retranchait derrière sa charge.

Cette nuit-là même arriva dans la ville M. Terant, dont j'ai déjà parlé; ce gentilhomme, me connaissant bien et se souvenant de nos rapports à Juliers et en France, cherchait une occasion de me rendre service. Je tirai donc de ma poche le cartel, et je lui dis qu'il m'obligerait infiniment, s'il voulait s'en charger, comptant bien qu'il pourrait le faire sans danger, parce que je connaissais les Français pour une nation si brave, que rien ne pouvait leur déplaire, quand on agissait d'après les règles de l'honneur.

Terant prit le cartel, et après l'avoir lu, il me dit que le style en était civil et convenable, mais qu'il pensait que le gouverneur ne me répondrait pas comme je l'entendais : « malgré cela, ajouta-t-il, je le porterai. » Je revins alors à mon auberge avec le projet de passer une meilleure nuit que les trois dernières, quand à une heure du matin, je fus réveillé par un grand bruit qui se faisait à ma porte; on y frappait comme si on voulait l'enfoncer et je voyais de la lumière à travers les fentes du bois. Je me levai aussitôt en chemise, et tirant mon épée, je m'élançai vers la porte pour demander qui était là, et je m'écriai que si on venait pour me ramener en prison, je mourrais l'épée à la main plutôt que de me rendre. En ouvrant la porte, je trouvai sur l'escalier une demi-douzaine de hallebardiers, et je me mettais en défense quand leur chef me dit qu'il ne venait pas de la part du gouverneur, mais de celle de mon excellent ami le duc de Montmorency [1], fils du connétable, qui

1. Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France. Après avoir rendu au roi Louis XIII de grands services sur terre et sur mer, il prit part à la révolte de Gas-

était arrivé cette nuit même à Lyon en se rendant à Paris du Languedoc, dont il avait le gouvernement et que ce seigneur me priait de me lever de suite, si je l'aimais, et de venir le trouver. Je priai ces gens de se retirer un instant, et m'habillant en toute hâte, je sortis avec eux; ils me conduisirent alors dans le salon du gouverneur, où le duc de Montmorency et plusieurs gentilshommes dansaient avec les dames. J'allai trouver le duc, qui me tirant à part, me dit qu'il avait appris ce qui s'était passé entre moi et le gouverneur et que j'avais fait appeler ce dernier; qu'il comprenait bien que des hommes en place ne fussent pas obligés de répondre, comme de simples particuliers, de ce qu'ils avaient fait en vertu de leurs fonctions : mais que j'aurais une satisfaction telle que je pouvais la désirer. Il me mena en conséquence près du gouverneur, qui me dit de bonne grâce qu'à présent qu'il me connaissait, il regrettait fort ce qui s'était passé entre nous, et qu'il espérait que je me tiendrais pour satisfait. « C'est assez, » dit le duc. Je me tournai vers lui en demandant si à ma place il se montrerait satisfait? « Oui, » me répondit-il. Je fis la même question au gouverneur, qui m'assura qu'il se contenterait même à moins. Alors je baisai ma main et je la lui tendis : il m'embrassa, et cette affaire se termina ainsi.

Après un échange de compliments avec le duc de Montmorency, qui me continuant la vive affection que son père avait eue pour moi, me rappela que nous avions été

ton, duc d'Orléans, et vaincu à Castelnaudary, il fut exécuté à Toulouse, à l'âge de trente-huit ans, en 1632. (*Note du traducteur.*)

élevés quelque temps ensemble et me demanda si je ne l'accompagnerais pas à Paris? Je lui répondis que j'étais engagé au service des Pays-Bas, mais que, partout où je serais, il pouvait me tenir pour son très-humble serviteur.

La commission du duc de Savoie en Languedoc se trouvant ainsi terminée, je partis de Lyon pour Genève, et je reconnus que là aussi ma réputation m'avait précédé, car le lendemain de mon arrivée, le conseil m'envoya complimenter et offrir plusieurs flacons de vins, en m'engageant, si je faisais quelque séjour dans leur ville, à visiter les fortifications et à leur en donner mon avis. M'étant rendu à leur désir, je ne leur dissimulai pas que je trouvais ces ouvrages extrêmement faibles, là où ils les croyaient très-forts, c'est-à-dire sur la hauteur, où ils avaient accumulé les travaux. Or, comme c'est une des maximes de la guerre, que tout ce que l'art a fait, l'art peut le détruire, je compris qu'ils avaient à redouter l'approche de l'ennemi de ce côté plus que de tout autre. Ils m'avouèrent que plusieurs hommes de guerre en réputation leur ayant fait la même remarque, ils allaient tâcher d'organiser une meilleure défense pour cette partie de la ville.

Après m'être reposé une quinzaine de jours à Genève, car ma santé avait un peu souffert de mes longs voyages, j'allai à Basle prendre un bateau sur le Rhin, qui me mena fort lentement à Strasbourg et de là à Heidelberg, où je reçus de nouveau un fort gracieux accueil du prince électeur et de la princesse Palatine et j'examinai à loisir leur belle bibliothèque,

ainsi que les jardins et les autres curiosités de l'endroit. J'y retrouvai en bon état mes chevaux que j'avais prêtés à Sandelands, et j'en fis présent aux officiers du prince pour reconnaître la bonne réception qu'ils m'avaient faite. De là, sir Georges Calvert[1] et moi nous nous rendîmes, presque toujours par eau, dans les Pays-Bas, où nous nous séparâmes, et j'allai tout droit voir le prince d'Orange, qui m'accueillit avec une faveur tellement marquée, que personne ne peut se vanter d'en avoir jamais reçu des preuves aussi éclatantes que moi. Cet été-là, l'armée des Pays-Bas n'étant pas entrée en campagne, le prince passait son temps à jouer aux échecs avec moi après le dîner, à m'emmener à Ryswick voir ses chevaux de guerre, ou à faire l'amour : là aussi, j'étais son compagnon, mais je ne l'ai jamais vu rien faire ouvertement, qui dépassât les bornes d'une honnête familiarité.

Quand je n'étais pas près de lui, je m'occupais, avec son autorisation, à lever une troupe de cavalerie pour le service du duc de Savoie, car j'avais obtenu à cet effet une commission pour mon frère William, alors officier dans l'armée des Pays-Bas. Dès que mes hommes furent prêts, j'écrivis au comte Scarnafigi, qui était alors ambassadeur à Londres, en lui annonçant que mon frère était disposé à partir, s'il voulait m'envoyer de l'argent. Scarnafigi me répondit qu'il

1. Depuis lord Baltimore. Il fut membre du conseil privé de Jacques Ier et ministre d'État en 1619. Ayant embrassé le catholicisme, il obtint de Charles Ier la concession des terres situées en Amérique au nord de la Virginie, et qui forment aujourd'hui le Maryland : les colons ont donné son nom à leur capitale. (*Note du traducteur.*)

en attendait en Angleterre, et qu'aussitôt qu'il l'aurait reçu, il m'enverrait de quoi solder une troupe de cent chevaux. Mais la paix se fit bientôt après à Asti entre l'Espagne et la Savoie, et toute la dépense de cette cavalerie retomba sur moi, sans que jusqu'à présent j'en aie jamais tiré la moindre récompense.

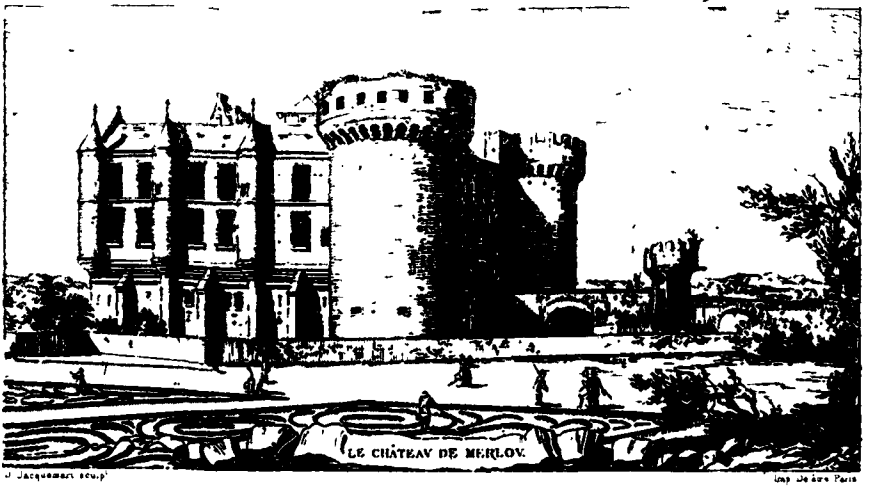

CHAPITRE VI.

Affreuse traversée de Calais à Douvres. — Je tombe malade de la fièvre quarte. — Je suis nommé ambassadeur en France. — Mon arrivée à Paris. — Audiences du roi et de la reine. — Leur portrait. — Le duc de Luynes. — Second séjour à Merlou. — Mon aventure avec l'ambassadeur d'Espagne. — Le connétable de Lesdiguières.

Comme l'hiver approchait, et que je n'avais plus rien à faire pour cette année, j'allai à la Brille afin de m'embarquer pour l'Angleterre : sir Édouard Conway, alors gouverneur de cette ville, et depuis secrétaire d'État, en apprenant mon arrivée, vint me voir et m'engagea à m'établir chez lui pour attendre un vent favorable à ma traversée. Dès que le temps le permit, le gou-

verneur m'accompagna jusqu'au vaisseau, et fit saluer mon départ de six coups de canon, mais j'étais à peine à une lieue en mer, que le vent tourna et me força de rentrer au port. Sir Édouard Conway me fit à mon retour un excellent accueil, et, au bout de trois ou quatre jours, le vent étant devenu meilleur, il me reconduisit au vaisseau et fit tirer une nouvelle salve de six coups de canon. J'étais déjà à moitié chemin d'Angleterre, quand il s'éleva une affreuse tempête qui déchira nos voiles et brisa les mâts, le vent étant à la fois si contraire et si violent que le capitaine du navire nous crut perdus. Ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés que nous pûmes rentrer à la Brille, et sir Édouard Conway me félicita d'avoir échappé à un naufrage que la force de l'ouragan semblait rendre inévitable.

Le temps se remit au bout de quelques jours et je me rembarquai avec les mêmes honneurs que les premières fois; mais à peine hors du port, le vent changea si brusquement qu'il me fallut encore revenir sur mes pas. Cela me décida à ne pas tenter la fortune plus longtemps de ce côté, et, prenant une petite barque, j'allai d'abord aux Écluses, puis à Ostende, d'où je me rendis à Bruxelles en compagnie d'autres voyageurs. A l'auberge où j'étais descendu, il y avait une table d'hôte qui réunissait plusieurs gentilshommes et les principaux officiers de l'armée espagnole. Je me trouvais parmi eux à cette table le lendemain de mon arrivée, sans que personne me connût ou s'informât de moi, lorsque la conversation s'établit sur différents sujets, en italien, en espagnol et en français; à la fin trois des assistants, l'un

après l'autre, se mirent à parler d'une manière fort méprisante de mon maître le roi Jacques; je pensai bien en moi-même que si j'étais un homme sans cœur, je pourrais feindre de n'avoir rien entendu, puisqu'ils ne savaient pas que je fusse Anglais ni que je comprisse leur langue; mais bouillant de colère, j'ôtai mon chapeau, je me levai de table et me tournant vers ceux qui tenaient le haut bout, et qui n'avaient rien dit contre le roi : « Je suis Anglais, m'écriai-je en italien, et je serais indigne de vivre si je supportais les paroles qui viennent d'être proférées sur le compte du roi mon maître. » Me retournant alors vers ceux qui l'avaient injurié: « Vous en avez menti, leur dis-je, et je me battrai contre vous tous. » Ceux du haut bout de la table, trouvant que j'avais toute raison, réprimandèrent sévèrement les provocateurs et les forcèrent enfin à demander pardon au roi, dont on porta la santé tout autour de la table. De Bruxelles je partis pour Dunkerque et Gravelines, où je vis une dame anglaise prononcer ses vœux dans un couvent. Je me dirigeai ensuite sur Calais; là je trouvai un gros temps si furieux, qu'aucun patron de navire ne voulut se risquer à prendre la mer; mais mon impatience était telle, que je demandai à un pauvre pêcheur s'il consentirait à sortir : il me répondit que son bateau était le plus mauvais de tous ceux du port, qu'il n'était pas ponté, qu'en outre il était fort vieux; « mais, ajouta-t-il, je ne me soucie pas plus de la vie que vous, et si vous voulez sortir, mon bateau est à votre service. »

Nous étions à peine hors du port, qu'une vague monstrueuse faillit nous submerger et remplit d'eau notre embar-

cation, que nous allégeâmes de notre mieux; malgré cela, nous redoutions à chaque minute d'être jetés à la côte. Enfin il plut à Dieu de calmer la tempête, quand nous n'étions guère qu'à six lieues en mer, de sorte que nous fîmes une excellente traversée jusqu'aux Dunes, et de là, en remerciant Dieu de m'avoir délivré du danger le plus inutile que j'aie jamais couru, je me rendis droit à Londres. J'y étais à peine depuis dix jours, quand je fus pris d'une fièvre quarte qui me tint un an et demi sans interruption, et qui me reprenait au printemps et à l'automne pendant les dix-huit mois suivants : j'employais à l'étude les bons jours que me laissait la maladie, les mauvais se passaient dans des accès aussi longs que douloureux, ce qui finit par me rendre si maigre et si jaune que personne ne me reconnaissait plus. Il arriva que pendant cette maladie, me promenant un jour du côté de Whitehall, je rencontrai M. Emerson qui me tint les propos les plus désobligeants sur sir Robert Harley, qui était alors mon intime ami : ma faiblesse ne m'empêcha pas d'être sensible aux injures faites à mon ami, et, prenant Emerson par sa longue barbe, je le tirai un peu à l'écart et je mis l'épée à la main dans la rue; le capitaine Thomas Scriven était avec moi et Emerson avait de son côté plusieurs amis. Tous ceux qui me voyaient ne comprenaient pas que je pusse marcher, faible et épuisé comme je l'étais, à plus forte raison s'étonnèrent-ils de me voir offrir le combat. Malgré cela Emerson, au lieu de tirer l'épée, s'enfuit à Suffolk-House, d'où il fit donner avis de ce que j'avais fait aux lords du conseil, qui m'envoyant chercher peu de temps

après, ne me reprochèrent pas tant d'avoir pris la défense de mon ami, que de m'être exposé à combattre dans un tel état de faiblesse. Avant la fin de ma maladie sir Georges Villiers, depuis duc de Buckingham, devint le favori du roi : ce gentilhomme me rencontrant par hasard chez lady Stanhope [1], vint à moi et me dit qu'il avait si souvent entendu vanter mon mérite, qu'il serait très-heureux de pouvoir, par son crédit auprès du roi, me rendre quelque service. Je lui fis d'humbles remercîments, en l'assurant que pour le moment je n'avais pas d'autre ambition que la santé, mais que si jamais j'en avais une autre, je serais assez hardi pour m'adresser à lui.

Dès que je fus complétement remis de cette longue maladie, le comte d'Oxford et moi nous résolûmes de lever deux régiments pour le service de la république de Venise. Pendant que nous nous disposions à ce voyage, le roi, ayant l'occasion d'envoyer un ambassadeur en France, chargea sir Georges Villiers de lui faire une liste de ceux qu'il croirait les plus propres à cet emploi. Il écrivit donc sur un papier dix-huit noms parmi lesquels se trouvait le mien, et les présenta au roi. Sa Majesté me choisit aussitôt, sauf l'approbation des lords du conseil privé, qui confirmèrent le choix du roi, et m'envoyèrent prévenir, à ma maison située au milieu des jardins, près de la vieille Bourse, que j'eusse à paraître à l'instant devant eux. Ne me doutant guère de l'honneur qui m'attendait, je m'informai de l'envoyé si j'avais commis

1. Catherine, fille de François lord Hastings, première femme de Philippe lord Stanhope, plus tard créé comte de Chesterfield. H. W.

quelque faute, pour que les lords fussent si pressés de me voir. Je le chargeai en outre de leur dire que j'allais me mettre à table pour dîner, et qu'aussitôt après je me rendrais à leurs ordres. A peine avais-je fini ce repas, qu'un nouveau message m'arriva : celui-ci me fit aller à Whitehall en toute hâte, et je n'y fus pas plutôt arrivé, que les lords me saluèrent du titre d'ambassadeur en France. Je répondis à Leurs Seigneuries que j'étais d'autant plus charmé de cette nouvelle, que leurs messages réitérés m'avaient fait craindre que quelque faux rapport ne leur fût parvenu sur mon compte.

La première instruction qui me fut donnée était l'ordre de renouveler l'alliance entre les deux couronnes; dans ce but, j'étais nommé envoyé extraordinaire, et une fois cette affaire terminée, je devais résider en France, comme ambassadeur ordinaire. On me donna une somme de six ou sept cent livres sterling pour mes frais de voyage, et je les enfermai chez moi dans une caisse. La nuit suivante, vers une heure du matin, j'entendis plusieurs personnes parler et frapper à ma porte, dans une partie de la maison où il n'y avait que moi, ma femme et ses domestiques : les miens étaient logés dans un autre corps de bâtiment. En entendant tout ce bruit, je ne doutai pas qu'on ne vînt avec l'intention de me voler cet argent et je me levai pour aller à la fenêtre savoir ce qui en était. L'un de ces hommes me cria : « Oseras-tu bien descendre, Gallois? » Aussitôt, prenant mon épée d'une main et un petit bouclier de l'autre, je franchis l'escalier en chemise, j'ouvris la porte et je chargeai avec tant de vigueur les dix ou douze bandits qui étaient là, qu'ils prirent la fuite, les

uns jetant leurs hallebardes, les autres frappant leurs camarades pour les faire courir plus vite dans un chemin étroit par où ils étaient forcés de passer. Dans ce désordre je les poursuivis jusqu'au milieu de la rue près de la Bourse, où mes pieds nus blessés par les pierres me refusant le service, je pris le parti de les laisser fuir et de rentrer chez moi. Mes serviteurs, entendant tout ce vacarme, s'étaient levés et demandaient par où il fallait poursuivre ces misérables; mais comme ils devaient être hors de leur portée, nous revînmes ensemble à la maison.

Pendant que je faisais mes préparatifs de voyage, il m'arriva de traverser la cour intérieure du Temple, où je rencontrai sir Robert Vaughan; là nous échangeâmes quelques paroles blessantes, à la suite desquelles, d'après le conseil de certaines personnes que je ne nommerai pas, il m'envoya appeler. Le capitaine Charles Price me remit ce cartel chez moi à Blackfriars un dimanche, à une heure de l'après-midi. Dès que j'en eus pris connaissance, je dis à Price que j'avais l'habitude de consacrer ce jour-là à des actes de dévotion, mais que je consentais à me rencontrer avec sir Robert Vaughan, et je lui donnai la longueur de mon épée, en lui demandant s'il amènerait un second. Charles Price répondit qu'il serait avec lui sur le lieu du combat; et mon frère sir Henry Herbert, qui était présent, se proposa aussitôt pour être mon second. Il ne resta donc plus qu'à convenir du terrain, qui fut choisi entre nous près de Chelsea, au bord de la rivière. Nous prîmes aussitôt une barque, mon frère et moi, et nous arrivâmes au lieu indiqué. Là, après avoir attendu

deux grandes heures pour rien, je chargeai mon frère de passer chez sir Robert Vaughan et de lui dire que je l'attendais depuis longtemps et que je le priais de venir le plus tôt possible ; mon frère me rapporta à son retour que mes adversaires n'étaient pas encore prêts. J'attendis encore une heure et demie, puis je renvoyai mon frère dire à sir Robert que je me morfondais, mais que je l'attendrais jusqu'au coucher du soleil ; il ne put pas encore le ramener cette fois, et nous ne quittâmes la place, pour rentrer à la maison, qu'une demi-heure après la chute du jour.

Le lendemain, le comte de Worcester[1], par l'ordre du roi, me défendit de recevoir aucun message ni aucune lettre de sir Robert Vaughan, et me donna avis en même temps que le roi l'avait chargé de nous accorder. A cet effet, il me priait de venir le trouver le lendemain à deux heures. Le comte me dit alors qu'étant ambassadeur et par conséquent un personnage public, je ne devais plus avoir de querelles particulières, et ainsi, sans beaucoup de difficultés, il arrangea l'affaire entre sir Robert Vaughan et moi. On put croire que cela me ferait perdre ma place, que je devais entièrement à la bonté du roi ; mais sir Georges Villiers m'assura qu'il m'en tirerait pour cette fois, tout en m'engageant fort à ne pas recommencer.

Mes préparatifs de voyage étaient terminés, et on m'avait déjà désigné une suite de gentilshommes, mieux choisis peut-être que pour aucune autre ambassade, lorsque des amis

1. Édouard Sommerset, comte de Worcester, lord du sceau privé et chevalier de la Jarretière. H. W.

particuliers m'avertirent que je ne devais pas trop compter sur l'argent de l'Échiquier, et que je ferais bien d'emporter des lettres de crédit pour la plus forte somme qu'il serait possible de me procurer. Je m'informai donc de la personne qui avait fourni de l'argent à mon prédécesseur, et sachant que c'était un Français nommé M. Sauvage, j'allai lui demander s'il voudrait me donner une lettre de crédit sur la France, comme il l'avait fait pour le dernier ambassadeur? Il me répondit qu'il ne me connaissait pas, mais qu'il prendrait des informations sur mon compte; de là je me transportai chez le signor Burlumacchi, qui jouissait d'un grand crédit en ce temps-là, et je lui fis la même demande : « Je vous connais, me répondit-il, pour un homme d'honneur qui a toujours tenu ses engagements, » et passant dans son bureau, il me donna une lettre de crédit de 2000 livres sterling sur M. de Langherac à Paris. Je lui demandai alors quelle sûreté il exigeait pour son argent, mais il dit qu'il n'avait besoin que d'une promesse de ma part : « Vous me donnez là une lourde responsabilité, lui répondis-je, mais je tâcherai de m'en acquitter aussi bien que cela me sera possible. »

Ayant donc une bonne somme d'argent dans ma cassette, et cette lettre de crédit, il ne me resta plus qu'à me mettre en route. Le jour de mon départ de Londres, je me le rappelle, se trouva être celui des funérailles de la reine Anne[1], triste spectacle pour tous ceux qui avaient eu l'honneur de

1. Anne, épouse de Jacques Ier, et fille de Frédéric II, roi de Danemark, morte le 2 mars 1619. (*Note du traducteur.*)

l'approcher. Je passai la première nuit de mon voyage à Gravesend, où j'étais à souper dans mon auberge, quand arriva M. Sauvage; dont j'ai déjà parlé; il m'annonça que d'après ma demande, il avait préparé une lettre de crédit, qu'il espérait devoir m'être agréable. Je le priai de me dire à qui elle était adressée; c'était à MM. Tallemant[1] et Rambouillet, à Paris. Je lui demandai quelle était leur fortune : « Plus de 100000 livres sterling, » me dit-il. Je m'informai alors à combien montait la lettre de crédit. « A la somme dont vous aurez besoin. » Et il ajouta : « Je ne demande pour toute sûreté que votre parole, je la sais inviolable. »

De Gravesend je voyageai jusqu'à Douvres à petites journées et je m'y embarquai avec une suite de cent et quelques personnes. J'arrivai bientôt après à Calais, où je me rappelle que la chère fut deux fois meilleure qu'à Douvres, et la dépense deux fois moins forte; je passai ensuite par Boulogne, Montreuil, Abbeville, Amiens, et de là en deux jours je fus à Saint-Denis près Paris, où je trouvai une longue file de carrosses qui avaient été envoyés au-devant de moi : j'y rencontrai aussi le maître des cérémonies, puis M. de Memmon, mon ancien camarade d'école, et M. d'Isancourt, qui tenait alors une académie et qui avait amené une brillante troupe de gentilshommes, montés sur de grands chevaux, pour me faire escorte à mon entrée dans la ville.

1. Probablement Gédéon Tallemant, qui fut secrétaire du roi en 1612 et trésorier de Navarre en 1634. Il avait épousé Mlle N. Rambouillet, sœur du fameux financier Nicolas Rambouillet, dont il était sans doute l'associé. Ce Tallemant était l'oncle, à la mode de Bretagne, de l'auteur des *Historiettes*. (*Note du traducteur.*)

Il était un peu tard quand nous arrivâmes à Paris, un samedi soir, et j'étais à peine installé dans mon logement, lorsqu'un secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne vint me dire que son chef, désirant avoir ma première audience, me priait de le recevoir le lendemain matin. Je lui répondis que le lendemain était un jour que je passais dans des exercices de piété, et je l'engageai à remettre l'entrevue à un moment plus convenable. Le secrétaire répliqua que l'ambassadeur ne regardait pas moins que moi le dimanche comme un jour très-saint, mais que son respect pour ma personne était tel, qu'il faisait passer le désir de me saluer avant toute autre considération : malgré cela je le remis au lundi suivant.

Peu après, je louai un hôtel rue de Tournon, faubourg Saint-Germain, au prix de 200 livres sterling par an. Je le meublai richement et j'y établis tout mon monde; après quoi je me préparai pour un voyage à Tours et en Touraine, où la cour était alors. J'y arrivai par une chaleur affreuse, et je demandai au roi [1] et à la reine [2] une audience qui me fut aussitôt accordée : j'assurai Sa Majesté de la grande affection que lui portait le roi mon maître, non-seulement à cause de l'ancienne alliance qui existait entre les deux couronnes, mais aussi parce que Henri IV et le roi mon maître avaient stipulé ensemble, qu'à la mort de l'un des deux, le survivant prendrait soin du fils de l'autre : j'ajoutai que mes instructions ne me recommandaient rien tant que de main-

1. Louis XIII. — 2. Anne d'Autriche.

tenir les meilleurs rapports entre les deux royaumes, et qu'ainsi ce serait pour moi une faute impardonnable si je ne me comportais pas envers Sa Majesté avec tout le respect qui lui était dû ; cela fait, je lui présentai les lettres de créance du roi mon maître. Louis XIII m'assura de son affection réciproque pour le roi mon maître et de ma bienvenue personnelle à sa cour. Ce prince ne parlait jamais beaucoup, et il bégayait tellement que parfois il tenait assez longtemps sa langue hors de la bouche avant de pouvoir prononcer un seul mot ; il avait, de plus, une double rangée de dents, et on ne le voyait presque jamais cracher ni se moucher. Il transpirait aussi fort peu, quoiqu'il fût très-actif et presque infatigable à la chasse à courre ou au vol, exercices qu'il affectionnait particulièrement ; rien ne pouvait l'empêcher de s'y livrer, bien qu'il fût sujet aux hernies. Il était connu pour fatiguer même à pied non-seulement ses courtisans, mais encore ses valets, et on le tenait pour également insensible au froid et à la chaleur. Son intelligence et ses talents naturels étaient aussi développés que le permettait l'extrême ignorance dans laquelle on l'avait élevé à dessein, pour qu'il pût être gouverné plus longtemps ; cependant il acquit dans la suite une grande connaissance des affaires, en conversant habituellement avec des gens sages et exercés. On remarquait en lui deux sentiments inhérents à ceux qui ont reçu une mauvaise éducation : il était défiant et dissimulé. Comme les ignorants marchent presque toujours dans les ténèbres, ils ne peuvent manquer d'avoir peur de trébucher ; privés également, ou à peu près, des vrais principes qui don-

nent la sagesse et la résolution dans les actes publics ou particuliers, ils s'efforcent généralement d'y suppléer par des artifices, qui, excusables parfois dans les faibles, et fréquents parmi ceux qui s'occupent de petites affaires, sont toujours condamnables chez les princes. En effet, ayant pour point de départ de leurs actions la raison et la force, ils ne doivent pas s'abaisser à employer de si tristes moyens. Je dois ajouter pourtant que la défiance du roi ne l'empêchait pas de montrer du courage, quand l'occasion s'en présentait, et sa dissimulation n'allait pas jusqu'à opprimer ses sujets de l'une ou de l'autre religion. Il avait pour favori M. de Luynes [1], qui dès sa première jeunesse avait gagné l'affection du roi en dressant des faucons à voler pour tous les petits oiseaux de ses jardins, et même ces petits oiseaux à prendre des papillons : si le roi ne l'avait employé qu'à cet usage, on aurait pu le supporter; mais comme, lorsque ce prince fut plus avancé en âge, les affaires se gouvernèrent principalement d'après les conseils de ce favori, il se commit plusieurs fautes graves. La reine mère, les princes et les grands du royaume se plaignirent de la domination qu'il exerçait sur l'esprit du roi, et enfin il en résulta une guerre civile. Voici un fait qui prouve combien cet homme méritait peu le crédit

1. Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France, né au Pont-Saint-Esprit en 1578. Il fut d'abord page de Henri IV, qui le plaça près de son fils, depuis Louis XIII. Dès que ce prince fut monté sur le trône, il le combla de faveurs et de dignités; après la mort du maréchal d'Ancre, à laquelle il avait contribué, en 1617, il s'empara de l'autorité, et fit exiler la reine mère. Son ambition et son avidité causèrent plusieurs révoltes dont il triompha. Mais ayant fait déclarer la guerre aux protestants, il échoua devant Montauban. Il mourut bientôt après de maladie, sur le point d'être disgracié, en 1621. (*Note du traducteur.*)

dont il jouissait auprès du roi : il était question de quelque affaire en Bohême, lorsqu'il demanda si c'était un pays situé dans l'intérieur des terres ou sur le bord par la mer! Mais en voilà assez pour le moment sur Sa Majesté et sur son favori.

Après mon audience du roi, je fus reçu par la reine, sœur du roi d'Espagne : mais je n'avais guère qu'à lui porter les compliments du roi mon maître, tels qu'il convenait de les offrir à son sexe et à sa qualité. La reine était excessivement blonde, comme tous les princes de la maison d'Autriche, et son caractère était si doux et si conciliant, qu'on ne l'a jamais vue rendre un mauvais service à personne; au contraire elle s'est toujours entremise en faveur de ceux qui avaient des demandes à faire au roi, quand les circonstances le lui ont permis. Elle était déjà mariée depuis plusieurs années sans avoir d'enfants, bien qu'elle parût si propre à la maternité, que ce ne pouvait être certainement de sa faute. J'ai conservé d'elle un souvenir tout particulier, parce que, dans ses audiences publiques, elle me donna toujours des preuves de faveur, qui furent remarquées par mes domestiques et par d'autres encore. Après la réception de Leurs Majestés, j'allai chez M. de Luynes et les principaux ministres d'État, chez les princes et princesses, et spécialement chez la princesse de Conti, dont j'avais emporté l'écharpe en Angleterre. Voilà tout ce que je dirai pour le moment sur mes négociations avec le roi et ses ministres, parce que je me réserve, si Dieu me prête vie, de les rapporter à part, ayant conservé les copies de toutes mes dépêches dans une grande caisse à Londres. Comme à l'époque de mon séjour en France, il

y eut plusieurs guerres civiles dans ce pays, et que le prince de Galles, aujourd'hui le roi Charles Ier, traversa la France avec le duc de Buckingham et d'autres, pour se rendre en Espagne; comme pendant mon ambassade survinrent les entreprises de l'Électeur Palatin en Bohême, la bataille de Prague et plusieurs autres événements mémorables de guerre et de politique, je pense que ma relation de ces affaires pourra intéresser ceux qui ne les connaîtront pas de meilleure main. Je me bornerai donc à raconter ici, tels qu'ils repasseront dans ma mémoire, les faits qui pourront servir, dans une certaine limite, à compléter l'histoire de ma vie.

En revenant de Tours à Paris, je m'occupai à mettre le meilleur ordre possible dans les dépenses de ma maison, de ma suite et de mes écuries, et à organiser toutes choses aussi régulièrement que ma position le permettait. J'allouai pour chaque repas, selon l'usage du pays, tant de livres de bœuf, de mouton, de veau et de porc; telle quantité de dindons, de chapons, de faisans, de perdrix et de volailles de toute sorte; de plus des pâtés et des tartes à la mode française, et une douzaine de plats d'entremets sucrés. Toutes ces préoccupations retombaient d'autant plus lourdement sur moi, que ma femme avait nettement refusé de m'accompagner en France, parce qu'elle commençait une hydropisie qui l'avait empêchée d'avoir des enfants depuis plusieurs années. Je fus donc obligé d'avoir recours à un intendant, qui malheureusement ne se montra pas aussi honnête qu'intelligent et actif. Mon premier secrétaire était William Boswell, maintenant agent du roi dans les Pays-Bas et mon

secrétaire pour la langue française M. Ozier[1], qui fut depuis agent du roi en France. Le gentilhomme qui dirigeait mes écuries était M. de Mény; il a commandé plus tard mille chevaux dans les guerres d'Allemagne, et il y a déployé en toute circonstance beaucoup de bravoure et de talents. Mes principaux gentilshommes étaient : M. Crofts, qui fut fait depuis échanson du roi, Thomas Caage, cet admirable bel esprit qui devint maître d'hôtel du roi, Edmond Taverner, dont j'avais fait mon sous-secrétaire et qui fut plus tard le premier secrétaire du lord-chambellan, et M. Smith, secrétaire du comte de Northumberland. Je nomme ceux-ci, et je pourrais en nommer plusieurs autres, qui depuis ont très-bien fait leur chemin, pour prouver ce que j'ai dit de la composition de mon ambassade.

Quand j'arrivai à Paris, les Anglais et les Français étaient dans les plus mauvais rapports, à tel point qu'à cette époque un certain Buckly vint me déclarer qu'il avait été assailli et blessé sur le pont Neuf, sous le prétexte seul qu'il était Anglais. Malgré cela, j'étais à peine à Paris depuis un mois, que les Anglais y étaient mieux vus qu'aucune autre nation, si bien que, mes gentilshommes s'étant pris de querelle avec quelques Français en débauche, plusieurs personnages distingués de cette nation s'offrirent d'eux-mêmes pour seconder mes gens l'épée à la main.

Il arriva un jour que mon cousin Olivier Herbert et Georges Radney, qui faisaient partie de ma maison, et Henry

1. Serait-ce Pierre d'Hozier, né en 1592 et mort en 1660, qui fut juge d'armes et conseiller d'État sous Louis XIII et Louis XIV? (*Note du traducteur.*)

Wittingham, mon sommelier, eurent une rencontre avec des Français, je ne sais sous quel frivole prétexte. Mon cousin Olivier Herbert qui avait pour adversaire un maître d'armes appartenant au prince de Condé, le blessa dangereusement en plusieurs endroits; mais comme l'affaire se passait près de l'hôtel du prince, qui était fort aimé dans le quartier, les habitants se réunirent en grand nombre, chassèrent mes trois gentilshommes jusque chez moi, et les poursuivirent même dans l'intérieur des portes. En voyant cela de mes fenêtres, j'y courus l'épée à la main, et toute cette multitude s'enfuit aussi rapidement qu'elle était entrée. Mais le protégé du prince de Condé se trouva en un tel danger de mort, qu'Olivier Herbert fut obligé de quitter la France, et je donnai au maître d'armes 200 couronnes ou 60 livres sterling pour ses blessures et les soins qu'elles nécessitaient.

La peste étant alors très-violente à Paris, je priai le duc de Montmorency de me prêter le château de Merlou, où j'avais demeuré du temps de son noble père, ce qu'il m'accorda volontiers. Je m'établis donc avec joie dans cette délicieuse résidence au milieu de ce charmant pays, où je fus très-bien reçu par la plupart de mes anciennes connaissances. J'avais d'un côté pour voisin le baron de Montataire[1], qui était de la religion réformée; et de l'autre M. de Bouteville[2],

1. Isaac de Madaillan, seigneur de Montataire, plus tard marquis de Lassay. Le vieux château de Montataire existe encore près de Creil (Oise). (*Note du traducteur.*)

2. François de Montmorency, comte de Bouteville. Sa bravoure si renommée finit par lui être funeste, car le 12 mai 1627, s'étant battu à la place Royale avec le comte des Chapelles contre le marquis de Beuvron et le marquis de Bussy d'Amboise, ce dernier fut tué par le comte des Chapelles, et ils furent tous deux condamnés à avoir la tête tran-

qui bien jeune alors, fut plus tard ce brillant cavalier dont la bravoure devint proverbiale par toute la France. Dans ces deux châteaux se trouvaient réunies des dames aussi belles qu'aimables, surtout la sœur de Bouteville [1], qui passait pour une des femmes les plus accomplies de son temps : je m'empressais de profiter des charmes de leur compagnie, dès que les devoirs publics me le permettaient.

L'hiver étant venu, je retournai chez moi à Paris et je me préparai à renouveler le serment d'alliance entre les deux couronnes, au sujet duquel j'avais été nommé ambassadeur extraordinaire : mais le roi ajourna l'affaire aussi longtemps que cela lui fut possible. A cette époque, le prince Henry de Nassau, frère du prince Maurice, étant venu à Paris, j'allai à sa rencontre et je lui fis une brillante réception, car j'étais son obligé, comme celui de son frère, pour le temps de mon séjour dans les Pays-Bas. J'offris à ce prince et à toute sa suite un grand festin où il y avait une centaine de plats et qui me revint, autant que je me le rappelle, à 100 livres sterling.

Le roi de France s'étant décidé enfin à fixer un jour pour la cérémonie de l'alliance entre les deux couronnes, je me rendis à la cour, avec toute ma suite, dans un somptueux équipage qui me coûta en tout plus de 1000 livres sterling. Sa magnificenee était telle, qu'on en imprima alors la des-

chée. Malgré les démarches qui furent tentées pour sauver le comte de Bouteville, l'exécution eut lieu en place de Grève, le 21 juin de la même année. (*Note du traducteur.*)

1. Bouteville avait deux sœurs : Claude de Montmorency, deuxième femme d'Antoine II, comte, puis duc de Gramont, mariée en 1608, et Louise de Montmorency, mariée à Juste-Henri, comte de Tournon et de Roussillon, morte en 1621. Nous ignorons laquelle des deux notre auteur a voulu désigner d'une manière si flatteuse. (*Note du trad.*)

cription dans un petit livre français. Cela fait, je continuai à résider à Paris comme ambassadeur ordinaire.

Je vais raconter maintenant quelques particularités qui me concernent personnellement, sans entrer dans le détail de mes négociations que je réserve, comme je l'ai déjà dit, pour un traité spécial. Je passais une grande partie de mon temps à visiter les princes, le conseil d'État et les grands personnages du royaume, qui me rendaient toujours exactement mes visites. Je voyais aussi beaucoup les principaux ambassadeurs, entre autres ceux de Venise, des Pays-Bas, de la Savoie et de la Confédération germanique, et ils me montraient assez de considération pour se réunir habituellement dans mon hôtel, afin de conférer ensemble sur les grandes affaires du moment; car l'Espagne était alors si puissante, qu'elle paraissait viser à la monarchie universelle, et ces ambassadeurs, dans un intérêt commun, essayaient de lutter contre elle. Cependant, en dépit de tous nos efforts, elle l'emportait publiquement dans ses tentatives au dehors, et elle corrompait en secret les principaux ministres du royaume. J'étais parvenu à faire cette découverte par différents moyens, mais surtout en surveillant un Italien, qui payait sur des lettres de change l'argent qu'on envoyait à l'ambassadeur d'Espagne pour arriver à ce résultat. J'avais remarqué que, quand cet Italien touchait de fortes sommes pour l'ambassadeur, la face des affaires changeait subitement, quelle que fût d'ailleurs la solidité des raisonnements par lesquels nous cherchions à y mettre obstacle. Plus tard, quand nous étions parvenus à faire encore pencher la balance en notre faveur, d'autres sommes d'argent,

arrivant d'Espagne, étaient remises aux ministres d'État par l'ambassadeur et toutes nos combinaisons se trouvaient renversées de nouveau.

Cependant le marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne, qui était en cours de visites avec moi, me dit un jour que, malgré la divergence de nos intérêts, il était à désirer que nous pussions vivre en bonne amitié comme particuliers : « En effet, ajouta-t-il, nous ne devons pas nous en vouloir, puisque nous travaillons chacun pour le mieux dans les intérêts du roi notre maître. » Son raisonnement ne me déplut pas, mais je me hâtai de lui déclarer que j'étais résolu à faire tous mes efforts pour maintenir les prérogatives du roi mon maître. Je lui disais cela, parce que, du temps de Henri IV, l'ambassadeur d'Espagne avait pris le pas sur celui d'Angleterre par le moyen que voici : se rencontrant tous deux un jour dans l'antichambre d'un secrétaire d'État, l'Espagnol s'appuya au mur de manière à prendre la main sur l'ambassadeur d'Angleterre et dit tout haut : « Je tiens cette place par le droit du roi mon maître. » Cette pointillerie, dont se préoccupa peu notre ambassadeur d'alors, donna lieu à celui d'Espagne de se vanter qu'il avait pris la main sur le nôtre. Ce fait me rendait encore plus jaloux de regagner la prérogative que l'Espagnol s'attribuait à nos dépens : aussi, quoique le marquis me répétât souvent dans ses visites : *Que cada uno haga lo que pudiera para su amo*[1], je n'en attendais pas moins une occasion pour prendre ma revanche.

1. Que chacun fasse son possible dans l'intérêt de son maître.

Allant tous deux un jour voir le roi de France pour quelques affaires, la voiture de l'ambassadeur d'Espagne se trouvait devant moi sur la route entre Paris et Étampes, accompagnée de seize ou dix-huit hommes à cheval, et je la suivais dans mon carrosse avec dix ou douze cavaliers. J'étais donc obligé soit d'imiter l'allure des Espagnols qui était fort lente, soit de marcher plus vite pour les dépasser, ce qui pouvait me faire courir le risque d'un affront semblable à celui qu'avait autrefois subi notre ambassadeur. J'exposai alors à mes gentilshommes toute l'affaire : je leur dis que je voulais à tout prix revendiquer les droits du roi mon maître, et je leur demandai s'ils étaient disposés à me seconder dans cette entreprise ; ils me le promirent et j'ordonnai à mon cocher de prendre les devants. Le marquis de Mirabel, me voyant approcher, se douta de mon intention et m'envoya un gentilhomme pour me dire qu'il désirait me saluer. J'acceptai sa politesse, et l'ambassadeur descendant de voiture m'attendit au milieu de la route : je mis également pied à terre, et après un échange de compliments exagérés, l'ambassadeur, prenant congé de moi, s'arrêta près de là au bord d'un fossé sec, sous un prétexte quelconque, mais en réalité pour prendre la main sur moi, pendant que je passerais dans ma voiture. Dès que je vis cette manœuvre, je montai sur un cheval de rechange que j'avais là, et j'entrai dans le fossé sec en disant tout haut à l'ambassadeur, que je savais bien pourquoi il était là, mais que je l'engageais à reprendre sa voiture, car j'étais décidé à continuer ce chemin avec mon cheval. L'ambassadeur me comprit et remonta en carrosse de fort mau-

vaise humeur, bien que lui et sa suite ne fissent pas autre chose que s'entre-regarder d'un air confus. Mon carrosse dépassa donc celui du marquis par le côté où j'étais, et je descendis de cheval pour y rentrer aussitôt. Un de mes chevaux d'attelage s'étant alors déferré d'un pied, je fis arrêter devant la forge d'un maréchal, un quart de mille environ en avant de l'ambassadeur, mais le fer ne put pas être remis assez vite pour qu'il ne nous rejoignît pas, et il nous aurait certainement dépassés, s'il n'avait craint un nouvel affront. Il attendit donc, à notre grande admiration, au milieu de la route, que le maréchal eût fini son opération, et nous continuâmes notre voyage jusqu'à Étampes, l'Espagnol nous suivant toujours à distance convenable.

J'aurais à peine parlé de cette aventure, si les Espagnols n'attachaient pas une si grande importance aux questions d'étiquette; pour en donner une preuve, je rapporterai ici la réponse qu'un ambassadeur d'Espagne fit à son roi Philippe II qui lui reprochait d'avoir négligé une affaire de grande importance en Italie, parce qu'il n'avait pu s'entendre avec l'ambassadeur de France sur une difficulté d'étiquette. Le roi lui dit : *Como ha dejado una cosa de importancia por una ceremonia*[1]. L'ambassadeur eut la hardiesse de lui répondre : *Como por una ceremonia! Vuestra Magestad misma no es sino una ceremonia*[2].

Malgré cela, l'ambassadeur d'Espagne ne parut pas tenir

1. Comment avez-vous pu négliger une affaire importante pour une cérémonie?

2. Comment pour une cérémonie! Mais Votre Majesté elle-même n'est qu'une cérémonie?

compte en public de l'avantage que j'avais eu sur lui, et dissimula, me dit-on, jusqu'à ce qu'il pût trouver une bonne occasion de revanche ; mais il ne l'a pas encore rencontrée jusqu'à ce jour.

Parmi les visites que je rendis aux grands seigneurs de France, une des principales fut celle que je fis au duc de Lesdiguières[1], cet illustre guerrier, qui était alors très-vieux et sourd. « Monsieur, dit-il en me voyant, faites-moi l'honneur de parler haut, car je suis sourd. — Vous êtes né pour commander et non pour obéir, lui répondis-je aussitôt, il suffit que les autres aient des oreilles pour vous écouter. » Ce compliment lui fut fort agréable et il me donna un manuscrit de ses préceptes sur l'art militaire et de ses observations, auquel j'attache le plus haut prix.

1. François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France, né en 1543, mort en 1626. Il contribua puissamment à mettre Henri IV sur le trône et il fut généralissime des armées de Louis XIII. (*Note du traducteur.*)

CHAPITRE VII.

Examen de conscience. — La société française. — Anne d'Autriche et le duc de Bellegarde. — La réforme en France. — Vive altercation avec M. de Luynes. — Mon rappel en Angleterre. — Je reviens à Paris. — Voyage du prince de Galles en Espagne. — M. de Puisieux. — Le P. Seguirand. — Intervention miraculeuse du ciel. — On négocie le mariage du prince de Galles avec Madame Henriette de France. — Je suis remplacé comme ambassadeur.

Je vais raconter maintenant quelques faits qui me regardent, et qui, bien qu'à peine croyables, sont cependant, Dieu le sait, de la plus exacte vérité: j'étais en France depuis un an et demi, quand mon tailleur, André Henly de Basle, qui demeure maintenant dans Blackfriars, me pria de lui donner, pour me faire un habit, une demi-aune de satin de plus qu'à l'ordinaire; je lui en de-

mandai la raison en ajoutant : « Je ne suis pourtant pas plus gros maintenant qu'à mon arrivée. » Il me répondit que c'était vrai, mais que j'avais grandi ; et comme je ne voulais pas le croire, il m'apporta toutes ses vieilles mesures et me montra qu'elles n'arrivaient plus à leurs justes places. Je ne pouvais m'expliquer comment cela pouvait se faire, mais je lui donnai sa demi-aune, en me réservant d'éclaircir le fait quand j'irais en Angleterre. Je me rappelais que peu de temps avant de la quitter, je m'étais mesuré, à la demande de la comtesse de Bedford, avec William, comte de Pembroke : il était plus grand que moi de l'épaisseur de mon petit doigt, et, à mon retour en Angleterre, m'étant de nouveau mesuré avec lui, je me trouvai, à notre extrême étonnement, plus grand que lui dans la même proportion. Je ne puis attribuer cette différence qu'à ma fièvre quarte, qui, lorsque j'en fus délivré, me laissa dans un meilleur état de santé qu'auparavant et me disposa ainsi à certaines folies dont je me suis repenti alors et dont je me repens encore à présent. Mais comme ma femme avait refusé de m'accompagner et que les tentations ont été grandes et nombreuses, j'espère que mes fautes me seront pardonnées. Je dois dire aussi que, ni en France ni en Angleterre, je n'ai jamais été dans un mauvais lieu, que j'ai toujours mis de la modération dans mes plaisirs et que je n'ai jamais employé cette dissimulation ni ces fourberies dont se servent ordinairement ceux qui s'adonnent à l'amour des femmes. Pour en finir avec ce sujet, que j'ai abordé malgré moi, je proteste devant Dieu que je ne me suis jamais complu dans ce vice ni dans tout autre, et que si

je me suis laissé aller quelquefois à ce genre de péché, je ne l'ai fait que pour éviter un plus grand mal : car si j'avais eu sous la main un moyen légitime de satisfaire mes passions, cela m'eût épargné bien des extravagances. Je pourrais encore atténuer mes fautes en racontant les circonstances qui les ont amenées, et auxquelles assurément n'aurait pas résisté le plus chaste des hommes; mais je me tais, parce que ces choses ne sont pas faites pour être écrites : les philosophes, tout en classant cet acte *inter honesta factu*, quand il n'y a ni injure ni violence, ne l'ont pas moins reconnu comme un des faits *turpia dictu*. Je me contenterai donc de rapporter sur mon propre compte d'autres détails fort étranges.

Je m'étais souvent pesé dans des balances avec des hommes plus petits de toute la tête, et plus minces que moi, et je m'étais toujours trouvé plus léger qu'eux : c'est ce que sir John Davers, et Richard Griffith, qui vivent encore, pourraient attester, car je me suis pesé avec eux. J'avais aussi et j'ai encore un pouls qui bat au sommet de ma tête. Il est également à la connaissance de mes valets de chambre, que les chemises, les vestes et les autres vêtements que je porte près de la peau, restent toujours d'une propreté telle qu'on pourrait difficilement le croire, et que mon haleine était d'une pureté extrême, avant que je me sois mis à prendre du tabac, pour combattre certains rhumes dont je souffre souvent; encore pendant longtemps mon haleine ne parut pas s'en ressentir. C'est à peine si j'ai jamais eu froid de ma vie, quoique sujet aux catarrhes, plus que personne :

j'écris tous ces détails pour ma postérité, sans cela ils ne mériteraient pas d'être mentionnés.

Le roi, mon maître, m'ayant particulièrement envoyé en France pour entretenir la bonne intelligence entre les deux couronnes, mon emploi était à la fois noble et agréable et me donnait fort peu de peine : car la France ne nourrissait alors aucun dessein sur l'Angleterre, et le roi Jacques[1] était ce prince ami de la paix que tout le monde a connu. Aussi, à part le temps que je passais en négociations avec les ministres d'État de France ou les ambassadeurs étrangers, il m'en restait encore assez pour écrire mon livre et visiter les personnages importants, dans le but de m'instruire des affaires de ce royaume, et d'y trouver une conversation aussi polie qu'agréable. Cette société libre, généreuse et enjouée, avait un grand attrait pour moi; les gens de toutes les classes à Paris se plaisent tant à se réunir pour s'amuser ensemble, que, par un beau temps, on est sûr de rencontrer toute la plus noble et la meilleure compagnie des deux sexes, soit au jardin des Tuileries, soit dans le parc du Bois de Vincennes : ce serait presque une impolitesse de se refuser à converser librement avec ceux qui peuvent y venir, soit avec de bonnes recommandations, soit seulement avec de beaux habits ou un bel équipage. Par le mauvais temps, on passe la journée à se visiter à domicile, à échanger d'agréables causeries, ou à entendre de la musique et à danser. Il est aussi d'usage, dans le jardin des Tuileries et ailleurs, qu'un homme qui

1. On sait que Jacques Ier ne pouvait supporter la vue d'une épée nue. (*Note du trad.*)

s'entretient avec une dame, s'il voit s'approcher d'elle un cavalier de bon air, se retire et passe à une autre dame : celui qui est en conversation avec elle, doit la quitter de même pour en aller trouver une autre. C'est ainsi qu'il règne une liberté égale pour tous, sans scrupules d'aucun côté, et sans qu'il y ait d'exceptions ni de querelles en pareil cas.

Il arriva qu'un jour, étant près de quitter les Tuileries vers huit heures du soir en été, avec l'intention d'écrire une dépêche au roi sur quelques nouvelles que j'y avais apprises, je vis entrer dans le jardin la reine, accompagnée de ses plus grandes dames, mais sans un seul cavalier. Je m'arrêtai sur le bord d'une allée pour lui faire ma révérence et retourner ensuite chez moi, quand la reine, m'ayant aperçu, parut s'attendre à me voir approcher d'elle; comme je me contentais de lui rendre de loin les hommages profonds que je lui devais, la princesse de Conti, qui était à ses côtés, m'appela pour m'engager à l'accompagner. Je m'en excusai en alléguant la dépêche que je devais envoyer à Sa Majesté, mais la duchesse de Ventadour, qui la suivait, vint me dire que je ne pouvais pas lui refuser cette politesse. Je me mis donc à la conduire par la main, selon l'usage du pays, quand la princesse de Conti, blessée de me voir faire pour une autre ce que je lui avais refusé, me prit à son tour, après en avoir demandé la permission à la duchesse; mais la reine s'étant aussi arrêtée, je quittai la princesse et j'allai présenter respectueusement ma main à Sa Majesté. Marchant ainsi vers une partie du jardin où se trouvaient des orangers, tandis que je m'entretenais avec la reine, le chapeau à la main, il

nous tomba sur la tête quelques grains de petit plomb, et en voici la cause : le roi, qui était dans le jardin, avait tiré sur un oiseau en l'air, ce qu'il faisait avec beaucoup d'adresse, et le plomb était retombé juste sur nous. La reine en fut très-effrayée, et, je me rapprochai d'elle, pour lui demander si elle avait éprouvé quelque douleur; « Non, » me répondit-elle; et elle tira de ses cheveux deux ou trois petites balles : on jugea prudent de dépêcher un jardinier vers le roi, pour lui dire que Sa Majesté était là et le prier de ne plus tirer ainsi. Dès que les gentilshommes, qui accompagnaient le roi, eurent entendu ce message, beaucoup d'entre eux le quittèrent et vinrent rejoindre la reine et les dames : parmi eux se trouvait M. le Grand[1]. Ce seigneur, arrivant auprès de la reine, qui continuait à causer avec moi, se plaça derrière elle, et laissa tomber dans les cheveux de Sa Majesté quelques menues dragées qu'il avait dans sa poche, ce qui fit peur à cette princesse, car elle craignit que ce ne fût encore du plomb. « Monsieur, dis-je en me retournant vers M. le Grand, je m'étonne qu'un aussi vieux courtisan que vous ne trouve pas d'autre moyen pour amuser les dames que de leur faire peur. » La reine rentra bientôt après, et je pris congé d'elle pour retourner à mon logis. J'ai voulu raconter cette anecdote, parce qu'elle me paraît aussi curieuse qu'étrange.

1. Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, grand écuyer, mort en 1646 à 83 ans. Il avait été favori de deux rois, Henri III et Henri IV. « Le duc de Bellegarde, dit Mme de Motteville, quoique vieux, fut un de ceux qui aimèrent la reine.... On a dit depuis que la princesse de Conti et les autres favorites de la reine avaient conseillé cette folie à cet antique galant, et que la reine, quand il eut la hardiesse de lui en parler, en fut en colère, mais enfin la chose se tourna en plaisanterie, de sorte que le roi même, quoique d'humeur jalouse, y entra sans peine. » (*Note du traducteur.*)

Un jour M. le prince[1] étant venu chez moi, la conversation tomba sur le roi mon maître : le prince lui reconnaissait beaucoup de lumières, d'érudition, de clémence et d'autres vertus encore, mais, disait-il, on lui avait assuré qu'il avait l'habitude de jurer et de blasphémer à tout propos. Je lui répliquai que c'était une preuve de sa grande bonté. « Comment, me dit le prince, un jurement peut-il être une preuve de bonté? — Oui, lui répondis-je, car le roi, pouvant châtier les hommes lui-même, se contente ainsi d'en laisser le soin à Dieu. » Cette défense du roi mon maître eut depuis beaucoup de succès à la cour de France.

M. de Luynes, qui était toujours en grande faveur près du roi, l'excita à déclarer la guerre à ses sujets de la religion réformée, en lui répétant qu'il ne serait jamais un grand prince tant qu'il laisserait subsister un parti aussi puissant dans ses domaines, et qu'il ne pourrait pas s'intituler avec justice le Roi Très-Chrétien, tant qu'il permettrait à ces hérétiques de vivre en aussi grand nombre et de posséder les places fortes que l'édit de Nantes leur avait accordées. Il lui fallait, en conséquence, les extirper de France, comme les Espagnols l'avaient fait pour les Maures, qui ont tous été bannis, comme on le voit dans leurs histoires. Ces conseils, qui plaisaient assez au jeune roi, étaient contrecarrés par d'autres personnages graves et prudents qui l'entouraient, surtout par le chancelier de Sillery et le président Janin,

1. Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, né le 1er septembre 1588, mort le 26 décembre 1646. Marié à Charlotte-Marguerite de Montmorency, il eut pour fils le grand Condé. (*Note du traducteur.*)

qui préféraient une paix qui avait deux religions à une guerre qui n'en aurait aucune. Mais les desseins de Luynes étaient appuyés non-seulement par le parti des jésuites, mais encore par plusieurs princes et d'autres personnages qui aimaient la guerre; si bien qu'un jour, le duc de Guise[1], venant me voir, me dit que la France ne serait jamais heureuse, tant que ceux de la religion n'en seraient pas extirpés à jamais. Je lui répliquai que je m'étonnais de l'entendre parler ainsi. « Pourquoi? » me dit le duc. « Parce que, lui répondis-je, quand ceux de la religion seront tombés, ce sera le tour des grands seigneurs et des gouverneurs de provinces du royaume; à la vérité le roi actuel est un bon prince, mais ses successeurs peuvent être tout différents, et on sait combien les princes deviennent facilement des tyrans, quand ils n'ont plus rien à craindre. » Cette conversation fut une prophétie; car aussitôt que ceux de la religion furent réduits à la triste position où ils se trouvent maintenant, la puissance des gouverneurs de provinces fut considérablement abaissée, et le duc de Guise en souffrit le premier de tous : aussi je ne doute pas qu'il n'ait retenu mes paroles. Quoi qu'il en soit, la guerre fut décidée avec enthousiasme, et je ne pus en dissuader personne, quoique je misse tout en œuvre pour arriver à ce résultat, d'après les instructions du roi mon maître.

J'ai souvent entendu dire que si la réformation s'était faite en France comme en Angleterre, en conservant la hié-

1. Charles de Lorraine, fils de Henri duc de Guise, dit le Balafré, qui fut assassiné à Blois. Il était né le 20 août 1571 et mourut en septembre 1640.

rarchie, la liturgie et le cérémonial de l'Église, ainsi que les fêtes en mémoire des saints, la musique dans les églises et plusieurs autres manifestations propres à glorifier Dieu et à honorer les arts, on l'y aurait bien mieux supportée; tandis qu'une réforme aussi brutale et aussi violente que la leur n'avait eu aucune chance de réussite. Je répondais à cela que, bien que les motifs pour se séparer de l'Église de Rome aient été exposés et prêchés par plusieurs hommes graves et savants, la réforme n'a été faite en grande partie que par la basse classe de ce pays-ci, tandis que la nôtre ayant commencé par le chef de l'État, a pu montrer plus de modération. Cette raison fut trouvée plausible : j'ajoutais que les réformés français admettraient assez facilement une hiérarchie, s'ils avaient des moyens suffisants pour la soutenir, et que, si leurs églises pouvaient être aussi belles et bien ornées que celles des catholiques romains, ils prendraient volontiers une meilleure liturgie et des cérémonies; enfin, qu'ils aimeraient mieux l'usage des orgues et des chœurs de chant, qu'un schisme ou une séparation à ce sujet. Quant aux fêtes, je ne doutais pas que les personnes notables et les ministres de la religion ne les admissent plus volontiers que leurs adeptes de la classe inférieure, qui, en général, laboureurs ou artisans, se trouvaient avoir plus de jours de travail pour gagner leur vie que les catholiques romains. En tout cas la réforme avait eu l'avantage de rendre les prêtres catholiques, sinon meilleurs, au moins plus prudents dans leur conduite; en effet, il était évident que depuis lors, les catholiques s'étaient amendés eux-mêmes sur plusieurs points,

et que non-seulement ils avaient réduit de beaucoup leurs usurpations de pouvoir sur les laïques, mais qu'ils montraient aussi plus de piété et de retenue qu'auparavant; qu'enfin ceux de la religion reconnaissaient l'autorité du roi dans toutes les matières de gouvernement, tandis que les catholiques considéraient le pouvoir royal comme inférieur en plusieurs points et même subordonné à celui du pape. Tous ces raisonnements ne réussirent pas à faire changer les résolutions de M. de Luynes ni du roi.

Ce prince ayant réuni son armée et fait quelques marches contre ceux de la religion, je reçus des instructions du roi mon maître pour négocier la paix; si cette tentative restait infructueuse, je devais m'exprimer de manière à prouver tout l'intérêt que Sa Majesté portait aux religionnaires, et en même temps faire connaître au roi de France que mon maître ne permettrait pas qu'ils fussent complétement ruinés et anéantis. Le roi allait commencer le siége de Saint-Jean-d'Angély, tandis que je venais à peine de me guérir de la fièvre à Paris, où j'avais trouvé, outre le secours de plusieurs bons médecins, la distraction que me donnaient les visites des plus grands personnages de France, et particulièrement celles de la princesse de Conti, qui souvent passait deux ou trois heures auprès de mon lit. Son entretien plein de gaieté était pour moi un véritable plaisir; quoique je fusse arrivé à un tel état de faiblesse que je ne pouvais guère lui répondre que par des remercîments. Les ordres du roi mon maître étaient si pressants, qu'aussitôt que je pus monter en voiture, je partis avec toute ma suite pour Saint-Jean-d'Angély; mais

arrivé à une faible distance de la place, je m'aperçus que mes projets de pacification avaient été découverts par des nouvelles d'Angleterre et que je n'étais pas là le bien-venu.

Cependant ayant obtenu une audience du roi, j'exposai ce que j'étais chargé de lui dire; mais il ne répondit pas autre chose, sinon que j'allasse chez M. de Luynes, qui me ferait connaître ses intentions. Je me rendis donc chez ce duc, et j'y trouvai tous les dehors d'une bonne réception, car je ne savais pas encore le moyen adroit qu'il avait employé pour trahir et neutraliser tous mes efforts en faveur de ceux de la religion : il avait caché derrière la tapisserie de sa chambre un gentilhomme nommé M. Arnauld [1], qui était alors de la religion, mais qui avait promis de prendre le parti du roi. Ce gentilhomme, comme il l'avoua depuis au comte de Carlisle, était chargé de faire savoir à ceux de la religion, combien était faible l'appui qu'ils pouvaient espérer de moi, en leur rapportant les réponses que me ferait M. de Luynes. Ce dernier m'ayant fait asseoir sur une chaise en face de lui, me demanda quelle était l'affaire dont je désirais l'entretenir. Je lui répondis que le roi mon maître m'avait ordonné de négocier la paix entre Sa Majesté et ceux de ses sujets qui étaient de la religion, et que je comptais y travailler sur des bases assez équitables pour satisfaire à la fois l'honneur de la France, et la bonne intelligence qui existait entre les deux

1. Probablement Pierre Arnauld, dit du Fort, parce qu'après avoir changé de religion, il proposa de bâtir le Fort-Louis pour incommoder ceux de la Rochelle, et qu'il en eut le commandement. Il était mestre de camp des carabins et l'oncle du grand docteur Arnauld. Il mourut en 1624. (*Note du traducteur.*)

royaumes : « En quoi, me répondit-il brusquement, nos actions peuvent-elles regarder le roi votre maître? Pourquoi se mêle-t-il de nos affaires? » Je lui répliquai que le roi mon maître n'avait pas de compte à rendre sur les raisons qui le faisaient agir en cette circonstance, et que pour moi, je n'avais qu'à lui obéir : que cependant s'il me le demandait en termes plus civils, j'essayerais de lui donner satisfaction. « Bien, me répondit-il sèchement, » alors je commençai, d'après mes instructions, à lui expliquer que le roi mon maître s'était décidé à faire cette ouverture, par suite des engagements qu'il avait pris avec Henri IV. Que non-seulement il s'y était déjà religieusement conformé en offrant sa médiation dans les dernières guerres civiles de France, mais qu'il désirait prouver une fois de plus combien il était affectionné au bien de ce royaume : qu'il espérait en outre, que la paix une fois rétablie ici, le roi Louis XIII serait plus disposé à secourir le prince Palatin, qui était un ancien allié et ami de la couronne de France. « Nous n'avons pas besoin de vos conseils, » me répliqua M. de Luynes; là-dessus je protestai que, s'il le prenait ainsi, je regrettais vivement qu'il ne comprît pas mieux toute l'affection et le bon vouloir du roi mon maître; mais que, puisqu'il rejettait la médiation, j'étais chargé de lui dire que nous savions bien ce qui nous resterait à faire. Luynes parut choqué de ces paroles. « Nous ne vous craignons pas[1], » dit-il. « Si vous aviez dit que vous ne nous aimez pas, m'écriai-je, je vous aurais cru et je vous

1. En français dans le texte.

aurais répondu en d'autres termes : » j'ajoutai que je n'avais plus qu'à lui répéter ce que j'avais déjà dit, c'est-à-dire, que nous savions bien ce que nous aurions à faire. Ces paroles, bien que un peu moins vives que ne le comportaient mes instructions, l'exaspérèrent au point qu'il s'écria : « Par Dieu ! monsieur, si vous n'étiez ambassadeur, je vous traiterais d'autre sorte[1]. » Je répliquai que si j'étais ambassadeur, j'étais aussi gentilhomme, et mettant la main sur la garde de mon épée : « Voici de quoi vous répondre, » lui dis-je, et je me levai aussitôt. M. de Luynes en fit autant sans ajouter un mot, et offrit poliment de me reconduire jusqu'à la porte : mais je lui déclarai que les cérémonies n'étaient pas de saison après un si rude entretien, et je sortis à l'instant.

Revenant ensuite à mon logis, je passai trois ou quatre jours à étudier la tactique de l'armée française, pour faire les approches d'une ville, et je me rappelle à ce sujet que m'étant avancé dans mon carrosse à portée du canon, ceux de la ville me prirent pour un ennemi, et tirèrent plusieurs coups sur moi, ce qui effraya tellement mon cocher, qu'il refusa d'aller plus loin. Mettant donc pied à terre, je lui ordonnai de conduire les chevaux hors du danger, et malgré beaucoup d'autres coups tirés sur moi, je me rendis à pied aux tranchées, dont un Écossais, nommé Seaton, me fit les honneurs et me montra tous les ouvrages, qui ne diffèrent guères du système des Pays-Bas. Après m'être donné cette satisfaction, je crus convenable de prendre congé du roi qui

1. En français dans le texte.

était à Cognac, car la ville de Saint-Jean-d'Angély avait fait sa soumission. En arrivant à un village peu éloigné de Cognac, à dix heures du soir, je trouvai tous les logements occupés par les gens de guerre, si bien qu'en descendant de cheval sur la place du marché, je dus envoyer mes serviteurs dans toutes les auberges pour demander quelques provisions, mais ils ne purent trouver que six mauvais pains de seigle, que j'hésitais à prendre pour moi et ma suite ou à donner à mes chevaux. Alors un gentilhomme de la religion, nommé M. de Ponts, suivi d'une brillante compagnie, apprenant que j'étais là, m'offrit un logement dans son château qui était près de ce village : je le remerciai vivement de cette proposition en ajoutant que l'honneur ne me permettait pas de l'accepter, puisque, travaillant en faveur de ceux de la religion, je risquerais ainsi de le compromettre, et que les ministres d'État de France seraient fort mécontents de le voir entretenir des intelligences avec moi : que cependant je lui serais fort obligé s'il pouvait me faire avoir un logement en ville. Il envoya en conséquence ses domestiques la parcourir, et ils trouvèrent enfin une chambre chez un de ses tenanciers : il m'y conduisit et découvrit encore quelques provisions pour moi et mes chevaux : je le priai alors de retourner chez lui, puisqu'il était dans une place occupée par ses ennemis les soldats du roi. Tout cela ne fut pas dit assez bas, pour que plus tard ce gentilhomme ne fût pas accusé, à la cour de France, d'entretenir des correspondances avec moi, soupçon dont par bonheur je parvins à le laver.

En arrivant le jour suivant à Cognac, mon noble ami le maréchal de Saint-Géran[1] me prit à part, pour me dire que je n'étais pas en sûreté, parce que j'avais offensé M. de Luynes, favori du roi, et il me conseilla d'aviser sur ce que j'avais à faire : je lui répondis que j'étais en sûreté partout où j'avais mon épée au côté, et que j'allais de ce pas demander une audience au roi. Je l'obtins en effet, et je ne trouvai pas la réception aussi froide que je l'aurais cru, en sorte que je quittai Sa Majesté dans les meilleurs termes, d'après toutes les apparences.

Revenant à Paris bientôt après, je fus fort bien reçu des ministres d'État et des seigneurs, qui enviaient la grandeur de M. de Luynes ou détestaient son insolence. Ils m'avertirent que ce même Luynes avait le projet d'envoyer son frère[2] à Londres en ambassade extraordinaire[3], dont le but principal serait de se plaindre de moi et d'obtenir mon rappel. Il devait faire une relation de ce qui s'était passé entre nous à Saint-Jean-d'Angély toute différente de celle que j'avais donnée, et m'accuser d'avoir été l'agresseur. Je les remerciai de ces avis en leur affirmant la parfaite exactitude du récit que je leur avais fait de cette affaire, et que

1. Jean-François de la Guiche, maréchal de Saint-Géran, mort le 2 décembre 1632 à l'âge de soixante-trois ans. « En mourant il disoit, à cause du mareschal de Marillac et de M. de Montmorency : « On ne me reconnoistra pas en l'autre monde, car il y a « longtemps qu'il n'y est allé un mareschal « de France avec sa teste sur ses espaules. » (T. des Réaux, *Historiette du maréchal de Saint-Géran.*)

2. Honoré d'Albert, sieur de Cadenet, marié en 1619 à Charlotte d'Ailly, fille unique de Philibert d'Ailly, sieur de Picquigny, vidame d'Amiens, et de Louise, comtesse de Chaunes, à la condition de prendre le nom et les armes de Chaunes. Il devint duc et maréchal de France. (*Note du traducteur.*)

3. L'ambassadeur ordinaire était alors le comte de Tillières. (*Note du traducteur.*)

je la prouverais l'épée à la main : ils n'en parurent nullement scandalisés et me souhaitèrent bonne chance.

L'ambassadeur se rendit bientôt après en Angleterre, avec une suite nombreuse et de somptueux équipages, et une accusation en règle fut portée contre moi, ce qui fut cause que je reçus l'ordre de revenir; j'en fus charmé, parce que l'argent promis m'était si mal payé, que je devais à tous mes marchands, qui m'avaient même avancé trois ou quatre mille livres de plus que je ne pouvais payer pour le moment.

Quand je fus à la cour, le duc de Buckingham, alors mon noble ami, m'informa tout au long des plaintes de l'ambassadeur de France; mais je m'en défendis de la manière que j'ai rapportée plus haut, en ajoutant que j'étais prêt à soutenir l'épée à la main la vérité de mes assertions. Bientôt après, en présence de Sa Majesté et du duc de Buckingham, je demandai humblement l'autorisation d'envoyer un trompette à M. de Luynes, pour lui offrir le combat au sujet de ce qui s'était passé entre nous. Cette faveur ne me fut pas accordée; ils m'assurèrent seulement que mon offre serait prise en considération. Quoi qu'il en soit, le bruit de cette proposition s'étant répandu dans le public, on en parla beaucoup, et tous ceux qui l'apprirent se prononcèrent hautement en ma faveur. La mort du duc de Luynes, qui arriva bientôt après, mit fin à toute cette affaire, et je reçus l'ordre d'aller en France reprendre mon premier emploi. Je ne repartis pas de suite, à cause des difficultés que j'éprouvai pour obtenir de l'Échiquier l'argent qui m'était dû, avec lequel, joint à mes propres revenus, je devais m'acquitter

envers mes créanciers de France. Le comte de Carlisle [1] qui m'avait remplacé en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Paris, rapporta à son retour la confirmation des faits qui s'étaient passés entre M. de Luynes et moi; M. Arnauld, qui, comme je l'ai raconté, écoutait derrière la tapisserie, avait certifié tout ce que j'avais dit, et le roi mon maître eut tout lieu de se montrer satisfait de ma véracité.

M'étant alors débarrassé de toutes mes dettes, je fis demander les nouvelles instructions du roi, et voici le message que m'apporta le comte de Carlisle : Sa Majesté connaissait trop bien mes talents et ma fidélité pour me donner des instructions; elle aimait mieux laisser les affaires à mon propre jugement, sachant bien que je procéderais toujours avec prudence et discernement en toute occasion; je n'avais donc pas besoin de recevoir d'ici une direction quelconque; elle aurait, outre l'inconvénient de la lenteur, celui de ne pas toujours répondre aux nécessités des grandes affaires qui s'agitaient en France, en Allemagne et dans toute la chrétienté : ces choses devaient donc être abandonnées à ma vigilance, à ma prudence et à ma fidélité. Je dis à Sa Seigneurie qu'assurément je regardais ce message comme une marque précieuse de la confiance que Sa Majesté m'avait accordée, mais que je la priais de me pardonner, si j'ajoutais qu'elle ne me donnait par là qu'une latitude plus grande pour commettre des erreurs, et que je n'osais pas me fier assez en mon propre jugement, pour prendre la

1. James Hay, comte de Carlisle, chevalier de la Jarretière, grand maître de la garde-robe et ambassadeur en Allemagne et en France. H. W.

responsabilité de tout ce qui pouvait survenir dans ces temps de troubles et de factions; qu'en conséquence je demandais humblement de nouvelles instructions, en promettant de m'y conformer d'une manière absolue. Le comte de Carlisle retourna près du roi, mais il ne me rapporta que la même réponse, assurant que Sa Majesté avait une telle confiance en moi, que loin de limiter mon pouvoir par d'autres instructions, elle remettait tout à ma propre sagesse. Elle promettait en outre que, si les affaires ne réussissaient pas à son gré, elle ne m'accuserait jamais de n'avoir pas fait mon devoir.

Voyant le roi si ferme dans sa résolution, je pris respectueusement congé de lui et de mes amis de la cour, et j'allai demander à M. Sauvage une nouvelle lettre de crédit; il répondit qu'il ne pouvait pas m'en donner une pareille à la précédente, qui ne portait pas de somme déterminée, mais qu'il m'en remettrait une, montant au chiffre dont j'aurais besoin : j'eus beau lui faire observer que j'avais payé intégralement tout ce que j'avais reçu, M. Sauvage soutint que je ne l'avais pas soldé à l'époque convenue, et qu'il ne pouvait m'ouvrir un crédit que pour trois mille livres sterling. Il pensait néanmoins que je pourrais obtenir davantage, si j'en avais besoin : en effet j'obtins plus tard une nouvelle somme à peu près égale à celle-là, ce qui fit en tout cinq ou six mille livres sterling.

A mon retour à Paris, je reçus un excellent accueil de tous les grands personnages; aucun d'eux ne me parut blessé de ce qui s'était passé entre M. de Luynes et moi, ni ne montra

le moindre chagrin de sa mort. La reine semblait le regretter moins encore que tout le monde, car elle le haïssait depuis longtemps : et je ne puis oublier ce qui se passa dans une audience que Sa Majesté avait bien voulu m'accorder.

Lui demandant jusqu'à quel point elle m'aurait soutenu dans ma querelle avec M. de Luynes, elle répondit que, bien qu'elle eût toutes les raisons possibles pour le détester, on serait parvenu sans doute à la faire passer de son côté, par la raison ou par la force. « On ne force pas les reines[1], » lui répliquai-je en espagnol ; ce qui la fit sourire.

Je commençai donc à agir dans les affaires publiques avec cette liberté que mon maître m'avait fait l'honneur de m'accorder, en ne prenant pour règle de conduite que mes propres lumières. Mes négociations réussirent si bien alors, que pendant tout le reste de mon séjour en France, Sa Majesté s'en montra fort satisfaite, car j'avais sauvegardé son honneur et ses intérêts dans toutes les grandes affaires qui s'agitaient en France, en Allemagne et dans toutes les parties de l'Europe. Pour arriver à ce résultat j'avais obtenu de tous les ambassadeurs ou agents de Sa Majesté qu'ils me tinssent au courant de tout ce qui survenait dans leurs circonscriptions : ainsi c'était de sir Henry Wotton, ambassadeur à Venise, gentilhomme plein d'esprit et d'instruction, que je recevais toutes les nouvelles d'Italie : c'était sir Isaac Wake qui m'informait plus particulièrement des affaires de la Savoie, de la Valteline et de la Suisse ; je savais tout ce

1. No hay fuerza para las reynas.

qui se passait en Allemagne par sir François Nethersole, agent du roi près des princes de la Confédération, et principalement près de son gendre le prince Palatin, roi de Bohême : sir Dudley Carlton, ambassadeur de Sa Majesté dans les Pays-Bas, m'informait de toutes les affaires de ces États, et M. William Trumball, agent à Bruxelles, en faisait autant de son côté. Enfin par sir Walter Aston, et après lui par le comte de Bristol et lord Cottington, ambassadeurs en Espagne, je recevais les nouvelles de cette cour. A Paris aussi, d'importantes communications m'étaient faites par M. de Langherac, ambassadeur des Pays-Bas, ou M. Postek, l'agent des princes confédérés d'Allemagne, par le signor Contarini, ambassadeur de Venise, le signor Guiscardi, agent de Mantoue, mon ami particulier, M. Guérétin, agent du prince Palatin, roi de Bohême, M. Villers de la Suisse et M. Ainorant de Genève : le résumé de ces divers rapports m'indiquait clairement ce que j'avais à faire en toute occasion.

La guerre étant très-active en Allemagne, plusieurs gentilshommes français vinrent me demander des lettres de recommandation pour la reine de Bohême, dans le dessein de s'attacher à son service. Je fis pour eux tout ce qui était en mon pouvoir, mais comme, après la bataille de Prague, le parti impérial parut l'emporter d'une manière décisive, ces gentilshommes n'en eurent pas la satisfaction qu'ils espéraient. A cette époque, le duc de Croï, envoyé de Bruxelles à la cour de France, étant venu me voir un jour, dit par rodomontade que, sans parler de nos îles, tout le reste du monde devait finir par s'incliner sous le sceptre de l'Es-

pagne. « Grâce à Dieu, lui répondis-je, on n'en est pas encore arrivé à cette extrémité; mais, si on y vient, on aura toujours la consolation de penser que le plus grand mal qui puisse arriver sera de devenir ce que vous êtes vous-mêmes dès à présent. » Cette réponse, qui se répandit je ne sais comment, fut fort applaudie des Français, car ils comprirent le sens de mes paroles : c'est que les autres pays tomberaient ainsi sous la domination si dure que subissaient le duc de Croï et tous ceux qui vivaient dans les possessions espagnoles. Il arriva un jour que l'agent de Bruxelles et l'ambassadeur des Pays-Bas, entrant chez moi presque ensemble, je leur dis, en plaisantant, que les peuples de la partie des dix-sept provinces, qui appartenait à l'Espagne, ressemblaient à des chevaux à l'écurie, qui, bien pansés, bien dressés et bien nourris, sont aussi très-vigoureusement montés, éperonnés et écorchés, tandis que ceux des Pays-Bas étaient comme des chevaux au pâturage, qui, plus mal soignés que les autres, peuvent au moins bondir, ruer et regimber autant que bon leur semble. Cette franchise de ma part ne déplut ni à l'un ni à l'autre; ou si l'ambassadeur des Pays-Bas trouva ma comparaison un peu dure, je lui fus plus agréable lorsque, continuant mon discours, je lui dis que, dans un petit espace, les États des Provinces-Unies avaient rassemblé tant de provisions de guerre par terre et par mer, et montré tant de courage en toutes circonstances, qu'ils semblaient avoir plus besoin d'ennemis que d'alliés. Ce compliment parut lui faire grand plaisir.

Vers ce temps-là, le roi de France vit avec jalousie que

le roi mon maître voulût marier son fils, le prince de Galles, avec la sœur du roi d'Espagne et abandonner en même temps son alliance avec la France; en sorte que chargé surtout de maintenir la bonne intelligence entre les deux couronnes, j'avais beaucoup à faire. Le comte de Gondomar, qui se rendait d'Espagne en Angleterre, vint me voir à Paris un matin, à dix heures : après quelques compliments, il me dit qu'il partait le lendemain matin pour l'Angleterre et qu'il désirait que mon carrosse l'accompagnât jusqu'à la sortie de la ville. Je lui répondis, avec franchise et gaieté, qu'il n'aurait pas mon carrosse, et que s'il me le demandait, ce n'était pas faute d'en trouver, puisque le nonce du pape, l'ambassadeur de l'empereur, l'agent du duc de Bavière et d'autres avaient assez de carrosses pour lui en fournir, mais seulement parce qu'il voulait me compromettre vis-à-vis des Français, comme si j'inclinais davantage du côté de l'Espagne que du leur. Gondomar me regarda en riant et me dit : « Je veux vous demander à dîner. » Je le priai de ne pas me faire cette grâce pour ce jour-là, ajoutant que si j'avais l'honneur de recevoir à ma table l'ambassadeur d'un aussi grand roi, ce ne serait pas avec mon simple ordinaire, mais que je lui offrirais un autre jour un festin digne d'un personnage de son importance. Cependant, pour qu'il n'ignorât pas quel était cet ordinaire, je chargeai quelques-uns de mes gentilshommes de conduire les siens dans la cuisine, où se trouvaient, selon l'habitude, trois broches chargées de viandes, plusieurs pots de viandes bouillies, un four tout garni de pâtisseries et une table à dresser couverte de toutes

sortes de belles volailles, et de nombreux plats de gâteaux à la mode de France; ils passèrent ensuite dans une autre salle, où ils virent douze ou seize pièces montées de friandises : tout cela n'était que le simple ordinaire de ma table. Les Espagnols, en revenant, racontèrent à l'ambassadeur la bonne chère qu'ils avaient trouvée; mais je ne cessai de répéter que je le priais de m'excuser, si je regardais ce dîner comme indigne de lui, et que, dans l'occasion, je le recevrais certainement d'une façon bien plus magnifique. Gondomar, se rapprochant de moi, m'assura qu'il me tenait en grande estime, qu'il m'avait tendu un piége que j'avais éventé, et qu'il n'aurait pas cru qu'un Anglais pût trouver ainsi le moyen de le contrecarrer avec les formes de la plus extrême civilité. Il ajouta que je trouverais toujours en lui un ami sincère, et qu'il chercherait à me rendre en Angleterre tous les bons offices qui lui seraient possibles; il le fit réellement, ainsi que me l'ont confirmé depuis le duc de Lennox et le comte de Pembroke. Gondomar leur avait dit que j'étais un homme très-capable de bien remplir ma place, et que peu d'Anglais, quel que fût leur mérite d'ailleurs, auraient pu lui infliger un refus avec la grâce parfaite que j'y avais mise.

Le comte de Gondomar, qui était un homme habile et plein de dextérité dans ses négociations, manœuvra si bien près du roi Jacques, que Sa Majesté résolut de poursuivre son traité avec l'Espagne, et d'y envoyer son fils le prince Charles en personne pour conclure le mariage. Après quelques débats sur la question de savoir s'il ferait ce voyage

en prince ou en simple particulier, il fut décidé qu'il ne serait accompagné que par le marquis de Buckingham, par sir Francis Cottington, son secrétaire, par Endymion Porter et par M. Grimes, gentilhomme des écuries du marquis, et qu'il traverserait la France *incognito* pour aller à Madrid. Ils passèrent donc tous les cinq, non sans difficulté, de Douvres à Boulogne, d'où, prenant des chevaux de poste, ils arrivèrent à Paris et s'établirent dans une hôtellerie de la rue Saint-Jacques : là ils délibérèrent entre eux pour savoir s'ils m'enverraient avertir de les venir trouver. On conclut enfin à la négative, l'un d'entre eux ayant fait observer que si je venais les voir en simple particulier, il me faudrait aller à pied par les rues, et que j'étais trop connu pour n'être pas suivi par l'un ou par l'autre, qui découvrirait le but de ma visite; cette manière de faire ne manquerait pas d'ailleurs d'exciter l'attention des gens de l'hôtellerie. D'un autre côté, si j'arrivais ostensiblement avec ma suite ordinaire, mes gentilshommes reconnaîtraient sûrement le prince et le marquis de Buckingham et pourraient divulguer leur présence à Paris, ce qui serait nuisible à la sécurité du Prince et à sa volonté de tenir ce voyage aussi secret que possible. Son Altesse passa le jour qui suivit son arrivée à visiter la résidence de la cour et la ville de Paris sans être reconnu de personne, excepté d'une fille qui avait vendu autrefois de la toile à Londres, et qui, le voyant passer, s'écria que c'était assurément le prince de Galles : elle le laissa pourtant continuer son chemin et n'osa pas le suivre. Le lendemain, le Prince et sa suite prirent des chevaux

de poste et partirent pour Bayonne, ville frontière de l'Espagne [1].

La première nouvelle que j'en eus me fut donnée par un Écossais nommé Andrews, qui, venant chez moi la veille au soir de leur départ, me demanda si j'avais vu le Prince. « Quel prince? lui répondis-je; car le prince de Condé est encore en Italie. » Il me dit qu'il s'agissait du prince de Galles; ce que je me refusai à croire, jusqu'à ce qu'il m'eut affirmé plusieurs fois par serment que Son Altesse était à Paris, qu'il était lui-même chargé de l'accompagner, et qu'il me priait, au nom du roi mon maître, de faciliter ce voyage autant que je le pourrais. Cela me fit lever de très-bonne heure le lendemain matin, et me rendre chez M. de Puisieux [2], premier secrétaire d'État, pour lui demander audience immédiatement. Puisieux me fit prier de l'attendre une heure, parce qu'il était encore au lit, et qu'il avait d'importantes affaires à expédier pour le roi son maître, dès

1. Voici comment le comte de Brienne raconte ce voyage :

« Le prince de Galles, accompagné du duc de Buckingham, passa dans ce temps-là par Paris, pour aller en Espagne y demander en mariage la seconde fille du roi catholique, qu'on lui faisait espérer. . . . Le prince, ayant sçu que la reine répétoit un ballet qu'elle devoit danser, alla au Louvre *incognito* et y fut placé par hazard. Le prince et le duc furent surpris de la beauté des dames qui y étoient; mais aucune ne donna plus dans la vue au prince, que Madame Henriette, dernière fille du roi Henry le Grand et de la reine mère. La crainte qu'eut le prince d'être reconnu le fit partir de Paris plus tôt qu'il ne voulut, pour continuer son voyage en Espagne, et comme l'on sçait quel en fut le sujet, je n'en dirai rien. » *Mémoires de Brienne*, t. I, page 162. Éd. de 1719.

2. Pierre Bruslard, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, fils du chancelier de Sillery. L'Estoile a dit de lui : « C'étoit un homme vain et ignorant, mais superbe tout outre. » Il avait épousé en premières noces Magdeleine de Neufville Villeroy, qu'il perdit en 1613 : il se remaria deux ans après avec Charlotte d'Estampes de Valençay, qui paraît avoir été une femme assez extravagante. Il mourut le 22 avril 1640. (*Note du traducteur.*)

qu'il serait levé. Je répondis que je n'attendrais pas une minute et que je désirais venir lui parler auprès de son lit : alors il se leva, passa sa robe de chambre et vint dans le salon où je l'attendais. « Je connais votre affaire aussi bien que vous, dit-il en m'abordant : votre Prince est parti ce matin en poste pour l'Espagne. » Il ajouta que je ne lui demanderais rien, pour la sécurité de son voyage, qui ne me fût aussitôt accordé, et termina en disant : « Vous serez servi à point nommé [1]. » Je lui répondis que la franchise de ses offres avait prévenu la demande que je voulais lui faire, et que comme il était principal ministre d'État, je ne doutais pas que sa généreuse promesse ne fût ponctuellement exécutée; que quant à la sécurité du Prince, je me bornais à le prier de lui permettre de continuer tranquillement son chemin, sans le faire suivre ni arrêter. Il répliqua que le Prince ne serait pas arrêté, mais qu'il ne pouvait se dispenser d'envoyer des gens pour savoir quel serait le succès de son voyage. A peine revenu de chez le ministre, j'expédiai une lettre à Son Altesse par un courrier, en la priant de faire toute la diligence possible pour sortir de France, et de ne point entrer en pourparler sur son chemin avec ceux de la religion, parce que son passage à Paris étant connu, bien que le ministre m'eût promis de ne pas la faire arrêter, Son Altesse serait suivie et retenue sur le moindre soupçon. Après quelques pourparlers à Bayonne (le gouverneur de cette ville m'en a donné plus tard le détail,

1. En français dans le texte.

en m'avouant qu'il ne savait pas que ce fût le Prince), il continua son chemin sur Madrid, où il arriva à bon port avec toute sa suite. Beaucoup de noblesse et d'autres gentilshommes de la cour d'Angleterre, désirant voir le Prince, traversèrent la France pour aller en Espagne, et s'arrêtèrent chez moi en passant : cela me fournit le moyen de faire savoir à Son Altesse combien je regrettais de ne l'avoir pas vue pendant son séjour à Paris. Elle en prit occasion pour m'écrire une lettre, tout entière de sa main, et signée : « Votre bon ami Charles, » qui réparait amplement ce que cette circonstance aurait pu avoir de pénible pour moi.

Je ne me chargerai pas de raconter tout ce qui se passa à la cour d'Espagne à l'arrivée de Son Altesse, quoique presque tous ces faits me soient connus, par les informations que la reine de France a bien voulu me donner : entre autres choses, elle m'a dit que le Prince plaisait fort à sa sœur. J'ai eu aussi connaissance par elle de certains messages envoyés d'Espagne au pape, et de ses réponses; elle m'autorisa dans la suite à en informer le Prince. Bien des jugements furent alors portés sur l'issue probable de ce traité de mariage; le duc de Savoie disait que le voyage du Prince était[1] « une de ces expéditions dignes des anciens chevaliers errants, qui s'en allaient à travers le monde pour rompre les enchantements. » Ce duc, persuadé que les Espagnols désiraient en fin de compte marier l'infante dans la famille impériale, s'imaginait qu'ils n'entretenaient ce projet de mariage avec

1. Un tiro di quelli cavalieri antichi che andavano cosi peril mondo à diffare gli incanti.

l'Angleterre que dans le but de détourner le roi mon maître de traiter avec une autre puissance et surtout avec la France. Cependant, par suite des informations que j'ai prises à Paris, et que j'ai tout lieu de croire exactes, je suis certain que les Espagnols désiraient alors réellement cette alliance. Je ne rapporterai pas ici les raisons qui en ont causé la rupture, parce que c'est là une affaire plus embrouillée et plus secrète qu'il ne me convient d'en raconter dans ces Mémoires. De nouvelles propositions ayant alors été faites et d'autres conseils donnés, le Prince quitta la cour d'Espagne et alla s'embarquer avec sa suite à Santander, d'où il arriva sain et sauf à Portsmouth au commencement d'octobre 1623. Dès que la nouvelle en fut apportée en France, le duc de Guise vint chez moi, et me dit que les Espagnols n'étaient pas aussi fins qu'il l'aurait cru, puisqu'ils n'avaient ni conclu le mariage du Prince dans leur pays, ni cherché à le rompre ailleurs. Je répondis que le Prince était trop habile pour ne pas déjouer toutes les manœuvres cachées, et que, quant à la violence, j'étais certain que les Espagnols n'avaient pas osé y penser.

La guerre continuant à sévir en France contre ceux de la religion, le P. Seguirand, confesseur du roi, prêcha un sermon devant Sa Majesté, dont le texte était : Il nous faut pardonner à nos ennemis. Après avoir dit sur ce sujet beaucoup d'excellentes choses, il finit par faire une distinction entre les pardons : « Nous devons, en effet, dit-il, pardonner à nos ennemis, mais non à ceux de Dieu, comme sont les hérétiques et particulièrement ceux de la religion : Sa Ma-

jesté, en sa qualité de Roi Très-Chrétien, devrait les extirper de partout où on pourrait les trouver. » Cette particularité m'ayant été rapportée, je résolus d'aller voir la reine mère sans autre formalité, car elle m'avait autorisé à venir la trouver dans sa chambre, quand bon me semblerait, sans demander audience. Je lui exposai que, bien que j'eusse peu l'habitude de me mêler de ce qui se débitait dans leurs chaires, le P. Seguirand, qui dirigeait la conscience du roi, ayant parlé avec une violence extrême contre ceux de la religion, sans limiter ses menaces à la France, les conséquences pourraient s'en faire sentir même au delà des mers, dans les possessions du roi mon maître; que je considérais ses paroles comme très-imprudentes, surtout au moment où s'entamait, comme Sa Majesté ne l'ignorait pas, une négociation de mariage entre le prince de Galles et la princesse sa fille; que, pour ces motifs, je ne pouvais me dispenser de la prier humblement d'imposer silence désormais à de pareilles doctrines, en admonestant le P. Seguirand et tous ceux qui parleraient sur le même sujet. La reine, quoiqu'elle eût semblé m'écouter avec bienveillance, arrangea si bien l'affaire que le P. Seguirand apprit le nom de celui qui avait porté cette plainte : il en fut si en colère qu'il m'envoya dire par un Provençal, son compatriote, nommé M. Gaellac, qu'il connaissait bien son accusateur près de Sa Majesté, et qu'afin de me prouver son ressentiment, il s'arrangerait en tous lieux pour traverser mes projets d'ambition. Je lui fis répondre, par M. Gaellac, qu'il n'y avait dans toute la France qu'un

moine ou une femme, qui pussent oser me faire tenir un pareil message.

Bientôt après je retournai chez la reine mère, et je lui fis observer que, bien que toutes mes paroles au sujet du P. Seguirand eussent été dites dans une bonne intention, elles lui avaient été rapportées de telle manière, qu'il m'avait envoyé un message insultant; j'ajoutai gaiement que je croyais le P. Seguirand si malin, que sa malice surpassait même celle des femmes. La reine, un peu surprise, me dit : « C'est à moi, femme, que vous parlez ainsi[1] ? — Je parle à Votre Majesté comme reine, lui répondis-je, et non pas comme femme[2], » et je pris congé d'elle. Ce que fit dans la suite le P. Seguirand pour accomplir sa menace, je l'ignore, mais je crois fermement que, si j'avais ambitionné les grandeurs de ce monde, j'aurais eu lieu souvent de me rappeler ses paroles : préférant mes livres et la vie privée à tous les emplois et aux affaires, je me trouvai à l'abri de toute la puissance qu'il possédait pour me nuire.

Mon livre : *de Veritate prout distinguitur a Revelatione, verisimili, possibili et a falso*, dont j'avais ébauché toutes les parties en Angleterre, se trouva terminé vers cette époque; j'avais employé à ce travail tout le temps que j'avais pu dérober à mes visites et à mes négociations. Dès qu'il fut fini, je le communiquai à Hugo Grotius, le savant professeur qui, ayant réussi à s'échapper des prisons des Pays-Bas, était venu se réfugier en France, où il avait été le très-bienvenu

1. En français dans le texte. — 2. En français dans le texte.

pour moi. Je consultai aussi M. Tieleners[1], un des hommes les plus érudits de son temps, et ces deux bons juges, après avoir lu mon ouvrage, m'encouragèrent, plus que je ne puis le dire, à le faire imprimer et publier. Cependant comme le fond de ce livre différait essentiellement de tout ce qui avait été écrit jusqu'alors, je reconnus qu'il me fallait ou rejeter toutes les méthodes précédemment admises pour la recherche de la vérité, et persister dans ma propre voie, ou m'exposer à une censure universelle sur tous les arguments de mon livre. Les deux grands hommes que j'ai cités m'approuvaient hautement; mais comme j'étais sûr de rencontrer ailleurs une vive opposition, je me demandai si je ne devais pas ajourner cette publication. Un jour d'été, où je restais plongé dans ces incertitudes, pendant que la fenêtre de ma chambre était ouverte au midi, avec un soleil brillant, et sans un souffle d'air, je pris mon livre : *de Veritate*, et, tombant à genoux, je fis cette prière : « O toi, Dieu éternel, auteur de la lumière qui brille en ce moment sur moi, toi qui illumines le fond de nos âmes, j'adjure ta bonté infinie de pardonner à la plus audacieuse requête que puisse t'adresser un pécheur. Je ne suis pas assez éclairé pour savoir si je dois publier ce livre : *de Veritate;* s'il peut contribuer à ta

1. Dans le petit recueil de vers de lord Herbert, publié après sa mort, est une pièce adressée à Tilenus : *After the fatal defluxion upon my arm.* Daniel Tilenus était un écrivain théologique de ce temps. Il écrivit sur l'Antechrist et des Animadversions contre le synode de Dordrecht. Quelques-uns de ses ouvrages ont été publiés à Paris. Né en Silésie, son vrai nom était Tieleners, latinisé en Tilenus, d'après la mode pédantesque de cette époque; de même que Groot s'appela Grotius : les travaux de ce dernier ressemblent fort à ceux de Tilenus. H. W.

gloire, je te conjure de m'accorder un signe venant du ciel; si tu me le refuses, je suis résolu à le supprimer. »

J'avais à peine achevé ces mots, qu'il descendit des cieux un bruit éclatant, mais harmonieux, et qui n'avait rien de terrestre : ma prière était exaucée et j'eus une telle joie d'avoir obtenu ce signe d'en haut, que je me décidai à faire imprimer mon livre. Bien que ce récit puisse sembler étrange, je proteste, devant le Dieu éternel, que c'est la pure vérité; la superstition dans cette circonstance n'a pu égarer mon jugement, puisque j'ai entendu distinctement ce bruit, et que, dans le plus beau ciel sans nuages que j'aie jamais vu, je suis certain d'avoir reconnu la place d'où il venait. Je fis donc imprimer mon livre[1] à Paris, à mes frais et dépens, en évitant de le laisser connaître à d'autres que ceux que je jugeais dignes de le lire; depuis, il a été réimprimé en Angleterre. Dès que je l'eus répandu parmi les premiers savants de l'Europe, on me l'envoya demander des parties les plus rapprochées et les plus lointaines de la chrétienté; on me

1. Cet ouvrage, qui prouve dans son auteur une connaissance approfondie des saintes Écritures, est plein de contradictions singulières : tout en parlant des vertus morales et de la vie future d'après les propres lumières de la révélation, il attaque l'existence de cette même révélation et va jusqu'à mettre en doute la nécessité et la réalité de toute communication émanée de Dieu. N'est-il pas étrange alors qu'il demande la sanction de son livre à une intervention miraculeuse du même genre? Voici ce qu'en dit lord Orford dans ses *Royal and noble authors* : « Rien n'est plus fortement caractéristique de la nature humaine que cette tendance aux plus grossières contradictions. Un des plus forts arguments de lord Herbert contre la religion révélée, c'est l'improbabilité que le ciel ne révèle qu'à une portion du globe sa volonté, qu'il désigne sous le nom de religion particulière. Comment un homme qui doute de la révélation partielle peut-il croire à la révélation individuelle? » Ce livre a été réfuté par Leland, Baxter, Gassendi et Haliburton, ainsi que par Loke, qui reconnaît cependant que lord Herbert est un homme de grand mérite. Il a paru de ce livre une traduction française à Paris, en 1639.

faisait en retour les plus brillantes propositions, mais j'en parlerai plus au long quand le moment sera venu.

Le traité de mariage avec la France continuant à se négocier, on trouva bon pour le conclure d'envoyer à Paris, en ambassade extraordinaire, le comte de Carlisle et le comte de Holland [1].

1. La première édition de ces mémoires a été imprimée à Strawberryhill en 1764; la seconde, à Londres en 1770, et la troisième à Édimbourg en 1809. C'est dans cette dernière que nous avons pris les pages suivantes, qui sont attribuées à sir Walter Scott.

(*Note de l'éditeur*, 1826.)

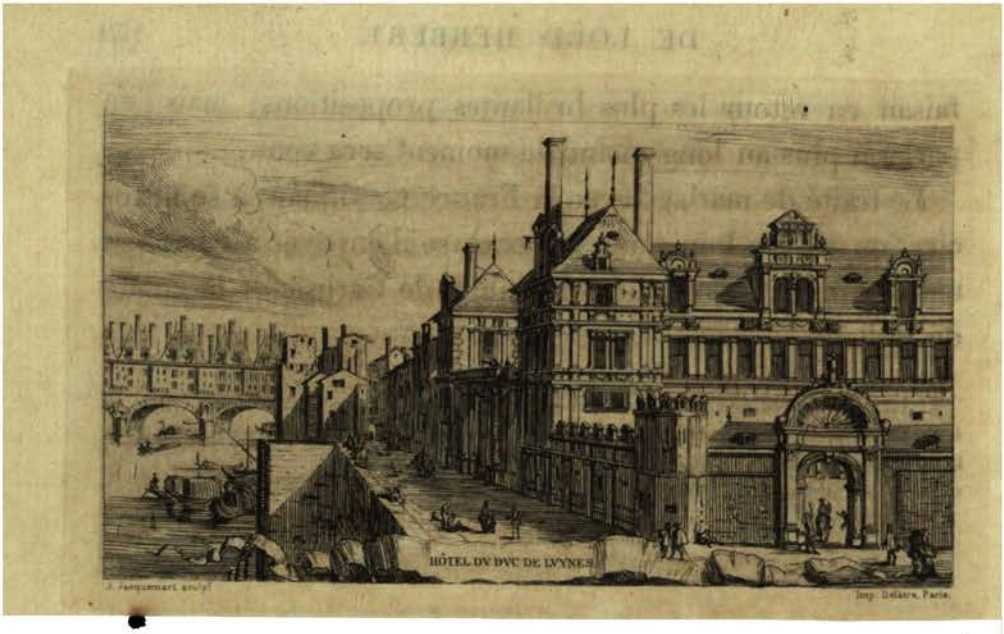

CHAPITRE VIII.

Suite de la vie de lord Herbert. — Ses dépêches pendant son ambassade en France. — Il prend le parti du Parlement contre le roi Charles Ier. — Sa santé s'affaiblit. — Lettre à son frère. — Sa mort et son épitaphe. — Ses opinions religieuses. — Prière qu'il a composée. — Liste de ses ouvrages. — Ses poésies. — Jugement sur son caractère et ses talents. — Son sang-froid au moment de la mort.

Ici s'arrête le curieux ouvrage de lord Herbert et nous ne saurions trop le regretter, car cet esprit si vif et si pénétrant a dû observer bien d'autres détails importants, surtout au milieu des péripéties de la longue lutte entre le roi et le Parlement; racontés avec la verve si attachante qui lui est propre, ces faits auraient eu pour nous un intérêt tout nouveau. Que son silence ait été

le résultat de son choix ou de la nécessité, c'est ce qu'il nous est difficile de savoir d'une manière certaine; cependant, d'après quelques expressions d'une lettre qu'on trouvera plus bas, il est probable que le motif a dû en être une infirmité subite : notre auteur s'y représente, en effet, dans un état de faiblesse absolue, un an ou deux tout au plus après avoir commencé à rédiger ces Mémoires.

Ses rapports avec M. de Luynes, connétable de France, dans lesquels, au dire de lord Orford, « il combattit l'insolence avec l'esprit d'un gentilhomme, sans compromettre sa dignité d'ambassadeur, » lui donnèrent l'idée d'écrire une histoire des négociations qui eurent lieu, pendant sa résidence à la cour de France. Mais cette intention n'ayant jamais été réalisée, tout ce qui nous reste de sa plume sur ce sujet est contenu dans les lettres suivantes, écrites à cette époque, et qui, encore inédites, doivent être conservées; car elles montrent son sentiment profond de la haute dignité dont il était revêtu, aussi bien que son talent et sa vigilance pour en remplir les devoirs.

La première de ces dépêches, qui regarde principalement les affaires des protestants en Bohême, est adressée au marquis de Buckingham, et paraît faire suite à une lettre précédente, écrite peu de temps auparavant. La voici :

« AU MARQUIS DE BUCKINGHAM.

« Très-honorable et très-digne marquis,

« Depuis que je vous ai fait part de cette proposition, j'ai

appris que le roi passait près d'ici, pour aller à Compiègne en Picardie : cela m'a décidé à retourner à la cour, où je n'ai rendu visite qu'à M. de Luynes. Il m'a dit, dans le cours de notre entretien, qu'on avait donné des ordres à l'ambassadeur de France en Angleterre, pour que, si une ouverture était faite au sujet d'un mariage entre notre prince et Madame Henriette, sœur du roi, elle fût reçue avec tout honneur et toute affection; et, si je ne me suis pas trompé sur le sens de ses paroles, j'ai compris que des insinuations de ce genre avaient déjà eu lieu de la part de cet ambassadeur. Je lui ai répondu avec toute la civilité possible, que n'ayant pas reçu d'instructions à cet égard, je ne pouvais en parler, et je suis passé de suite aux affaires de Bohême, pour savoir l'impression que son maître en ressentait. Il m'a dit qu'il n'avait pas encore eu le loisir d'en étudier les conséquences, et qu'il désirait d'abord connaître l'opinion du roi mon maître. Je lui ai répliqué que Sa Majesté, ayant réfléchi sur le parti qu'elle devait prendre, avait déclaré qu'à l'époque où elle avait envoyé son ambassadeur pour arranger les différends qui troublaient l'empire, elle ne savait rien de l'élection du prince Palatin au trône de Bohême, ni d'aucun dessein de ce genre; qu'en dehors de la protestation de Sa Majesté, qui était un argument supérieur à tout ce qui pouvait être fait en sens contraire, il y avait beaucoup de raisons de croire que Son Altesse Palatine elle-même n'avait pas travaillé à ce résultat : d'abord, à cause de l'unanimité du suffrage des Bohêmes, qui prouvait qu'il n'y avait eu ni cabale ni intrigue pour obtenir des voix; secondement, à

cause de la nécessité pour eux de trouver une protection qu'ils n'auraient pu rencontrer ailleurs; troisièmement, parce que, si c'eût été la volonté de Son Altesse Palatine, elle aurait certainement employé ce moyen et bien d'autres encore pour empêcher l'élection à l'empire du roi Ferdinand. Tel est le résumé des raisons que j'ai données à M. de Luynes, en y ajoutant que, quelle que fût la résolution du roi mon maître, j'espérais que le sien y resterait au moins indifférent; que la France n'avait d'autre puissance à craindre que celle de la maison d'Autriche; qu'elle pourrait profiter de ce moment pour recouvrer les provinces qui lui avaient été enlevées; qu'enfin, c'était la seule manière, dans l'état actuel des choses, de donner la paix à la chrétienté, puisque assurément les Allemands étaient trop fiers pour se soumettre jamais à un autre. M. de Luynes m'a paru plus attentif à mes raisonnements que disposé à leur répondre : il m'a dit que sur toutes ces affaires il en serait référé au roi à Compiègne; et il m'a prié d'y venir, ce que j'ai promis, puisque j'avais à m'occuper de l'*offre* faite de nouveau par le roi. J'ai écrit ces détails à M. Naunton, et je me mets aux ordres de Votre Seigneurie avec toute l'affection et la considération

« Du très-fidèle serviteur de Votre Seigneurie,

« HERBERT.

« M. de Luynes désire vivement entrer en correspondance avec Votre Seigneurie et il m'a prié de le lui dire : je serais

charmé d'être autorisé à lui faire un petit compliment de la part de Votre Seigneurie.

« Merlou, 1er octobre 1619. »

Les deux lettres suivantes sont adressées au roi Jacques Ier.

« Mon très-gracieux souverain,

« J'ai pu me procurer une copie de la lettre du roi de France à l'empereur, qui a été transcrite, je le crains, avec une telle hâte, qu'elle me semble assez imparfaite; elle m'a d'ailleurs été livrée en si grand secret, que sa découverte causerait la perte de celui qui m'a rendu ce service. Je prends donc la liberté de faire connaître à Votre Majesté la condition à laquelle j'ai reçu cette copie, et qu'en conséquence je soumets à sa gracieuse décision. Pour ce qui est du contenu de cet écrit, il semble bien loin d'indiquer l'envoi d'un secours, puisque les Français veulent d'abord peser les propositions de l'empereur; en outre, selon moi, ils s'occupent plus de la révolte en Autriche, l'ancien patrimoine de la maison impériale, que de celle de la Bohême et des États électifs; sous ce point de vue, je puis espérer faire concorder cette lettre avec le message que le roi de France m'a envoyé par son maître des cérémonies, dans lequel il promet d'agir pour cette affaire de Bohême, avec tout le respect dû à Votre Majesté : je la conjure d'en prendre connaissance, car il servira assurément à maintenir la bonne intelligence

entre les deux pays. Le reste n'étant que des compliments, je crois que Votre Majesté pourra facilement se dispenser de le lire, d'autant qu'il est écrit dans ce style secret et particulier qui est spécial à ces sortes de lettres. Mais la pénétration et l'infaillible jugement de Votre Majesté, qui sait tout discerner dans les cœurs les plus insondables, pourront mieux que moi décider ces questions. Pour ma part, il me suffit de ne prétendre qu'à cette confiance et à cette soumission avec lesquelles je resterai toujours

« De Votre Majesté
« Le très-humble, très-loyal et très-affectionné
sujet et serviteur,

« HERBERT.

« Paris, 20/30 janvier 1619. »

« A MON TRÈS-BON ET TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN.

« Je ne puis refuser à ce gentilhomme le témoignage qu'il me prie de donner à Votre Majesté, qu'il est son très-fidèle et très-affectionné serviteur, et je me trouve d'autant plus engagé à le faire, qu'à cause de cela il paraît avoir eu à subir d'assez mauvais traitements de la part des ministres bigots de ce pays-ci. Mais il dira mieux que moi à Votre Majesté tout ce qu'il a souffert, et le peu de pouvoir que j'ai eu pour y remédier; car mes remontrances auraient dû obtenir une réponse de M. de Puisieux, sinon meil-

leure, au moins plus franche que celle qu'il m'a faite. Il n'a pas eu honte de me dire que M. de Beringhen, l'élève de ce gentilhomme, l'avait renvoyé, bien qu'il sût lui-même le contraire et qu'il fût assuré que nous le savions aussi. Telle est l'effronterie ordinaire de deux ou trois de ces ministres d'État, qui sont chargés de répondre aux ordres que je reçois de Votre Majesté, et avec lesquels, à moins d'employer le même moyen qu'avec le P. Arnoux, je ne pourrai jamais rendre ici à Votre Majesté les services que je voudrais. M. du Buisson est de retour et M. le Prince m'a dit qu'il avait fait à Votre Majesté une proposition pour un mariage entre Son Altesse et Madame Henriette : à quoi Votre Majesté aurait répondu qu'elle le désirait aussi, mais que ses engagements avec l'Espagne étaient tels, qu'elle ne pouvait en traiter pour le moment. C'est là ce que m'a dit M. le Prince; et j'ai cru de mon devoir d'en faire le rapport à Votre Majesté; je ne dois point omettre d'ajouter que ce mariage est généralement souhaité ici par la nation et particulièrement par Madame Henriette elle-même : non-seulement elle s'est prononcée plusieurs fois dans ce sens, mais un jour qu'il était question de la différence des religions, elle a dit qu'une femme ne devait pas avoir d'autre volonté que celle de son mari. Ces paroles, je l'avoue, m'ont engagé à lui rendre le bon office de les répéter à Votre Majesté : du reste, je suis si loin de pouvoir émettre une opinion, que j'ose à peine avoir une pensée, quand elle ne m'est pas garantie par l'autorité de Votre Majesté, qui m'inspire une telle vénération, que je

regrette de ne pouvoir dire autre chose, sinon que je vivrai et mourrai

« De Votre Majesté
« Le très-obéissant, très-loyal et très-affectionné
sujet et serviteur,
« HERBERT.

« Paris, 14/24 août 1620. »

La lettre suivante, mêlée de chiffres, est adressée à M. Naunton, secrétaire d'État :

« Très-honorable,

« Je commencerai cette dépêche en annonçant à Votre Honneur que l'archevêque de Bologne[1] vient d'être élu pape : je ne puis faire son portrait à Votre Honneur avec toute l'exactitude que je voudrais ; seulement les Français me paraissent contents de ce choix, ou du moins ils désirent le faire croire à tout le monde.

« Il y a eu dernièrement ici une réunion, à laquelle assistaient (n° 69) le roi de France, (n° 99) M. de Luynes, (n° 74) M. le Prince, et trois des plus anciens membres du (n° 112) conseil. (N° 69) Le roi ayant demandé à l'un d'eux ce qu'il penserait d'une guerre contre ceux de la religion, il répon-

1. Alessandro Ludovisio. Il fut élu pape à soixante-sept ans, après la mort de Paul V, et prit le nom de Grégoire XV. Le duc de Lesdiguières lui avait dit : « Je me ferai catholique quand vous serez pape, » et il tint parole. Grégoire XV mourut en 1623. Voir dans les Mémoires du maréchal d'Estrées la curieuse relation du conclave où eut lieu son élection. (*Note du traducteur.*)

dit qu'il était trop tard pour dire son avis, si (nº 69) le roi avait déjà pris sa résolution, mais qu'il parlerait puisque c'était la volonté du (nº 69) roi : il ajouta qu'il se croyait obligé de rappeler au (nº 69) roi les calamités dont il avait été témoin dans les guerres civiles entre Charles IX et Henri III et ceux de la religion; que ces guerres n'avaient jamais eu d'autres résultats que de faire périr de chaque côté beaucoup de loyaux sujets du roi, et qu'on s'était tellement lassé de ces luttes et de toutes leurs horreurs, que parmi les nombreux édits qui avaient été accordés à ceux de la religion, le dernier était toujours le plus favorable; que, pour sa part, il ne souhaitait pas voir ceux de la religion dans un état différent de celui que leur avait assuré le dernier édit de Nantes; c'était là, croyait-il, ce qui répondait aux besoins du moment. (Nº 99) M. de Luynes ayant voulu appuyer cet avis par quelques paroles de pacification, (nº 69) le roi l'interrompit en disant : « Vous ne savez ce que vous dites[1]. » (Nº 74) M. le Prince, selon son habitude, s'en autorisa pour attaquer ceux de la religion par des arguments d'une violence extrême, et la question est maintenant de savoir, non pas si la guerre aura lieu, mais où, quand et comment. Quelques-uns conseillèrent au roi de commencer par attaquer les villes les moins importantes, avant d'en venir à la Rochelle, telles que Saumur, Saint-Jean-d'Angely, etc., mais d'autres leur opposèrent que la principale querelle du roi était avec la Rochelle et l'Assemblée. Les premiers re-

1. En français dans le texte.

poussèrent cette opinion en disant que cette ville était si forte que l'armée aurait grande chance d'y subir un échec, tandis que ceux de la religion auraient tout le temps de se rassembler et de se fortifier dans les autres places du royaume. Une troisième opinion fut émise, qui demandait que des troupes fussent envoyées à Privas pour châtier les habitants d'avoir récemment pris et rasé le château de leur ville, et pour empêcher sous ce prétexte la jonction de ceux de la religion en Dauphiné et en Languedoc, les deux provinces qui fournissent leurs principales forces. Mais ce projet rencontra une vive opposition, au moins pour le moment, soit que l'arrivée prochaine de M. de Lesdiguières fasse espérer que tous ces différends pourront être aplanis par son entremise, soit à cause de l'aversion de M. de Luynes pour la guerre à l'intérieur, car il prévoit que ses ennemis, qui n'osent pas se déclarer ouvertement en pleine paix, n'hésiteraient pas à le faire en temps de guerre : néanmoins je ne puis prendre sur moi d'affirmer que ce soient là les véritables motifs de ce temps d'arrêt.

« Il est certain qu'il se présente une bonne occasion pour opprimer ceux de la religion dans tout le Midi, par suite d'un événement récemment survenu : voici le rapport qu'en fait M. de Châtillon. Le prince des Pays-Pas ayant jugé convenable, dans ces temps de troubles, de fortifier sa bonne ville d'Orange, y a envoyé dernièrement six ou sept pièces de canon en bronze avec un convoi d'armes plus légères; M. de Châtillon dit lui-même qu'il a profité de cette occasion pour approvisionner les villes et les garnisons que

lui et ceux de la religion tiennent dans ces contrées. Les armes, qu'ils avaient auparavant, étaient rongées de rouille et tellement détériorées qu'elles se trouvaient complétement hors de service ; il ajoute qu'il en fallait pour trois ou quatre mille hommes. Malheureusement, le navire qui les apportait a touché sur un banc de sable près d'Arles en Provence, et le gouverneur de cette ville, ayant armé quelques chaloupes, a visité le navire, et le trouvant chargé d'armes, il les a saisies pour le compte du roi. Là-dessus M. de Châtillon a porté plainte au nom de Son Excellence et au sien propre, mais je ne pense pas qu'il ait chance de réussir, au point où en sont les choses, quelques bons offices que puissent lui rendre les nouveaux ambassadeurs des Pays-Bas.

« Ces derniers, dans la première et seule audience qu'ils aient encore obtenue, loin de rien dire qui montrât l'envie de prolonger la trêve avec l'Espagne, ont fait leur principale affaire, après les compliments d'usage, de traiter avec le roi sur quelques arrangements maritimes qui sont encore en litige entre eux et les Français. Le roi les a reçus gracieusement, et après leur avoir dit qu'il en référait à son conseil pour la réponse à leur donner, il les a entretenus familièrement de plusieurs sujets, qui leur ont donné pleine satisfaction.

« Il est temps aussi de rendre compte à Votre Honneur de deux événements, qui peuvent peut-être faire un peu mieux augurer des dispositions du gouvernement d'ici pour notre religion et nos affaires.

« Voici le premier : Dimanche dernier, ceux de la religion qui revenaient de Charenton à cheval ou en carrosse, ayant été assaillis avec des pierres et de la boue dans la rue Saint-Antoine, près d'une chapelle des jésuites, le gouvernement a ordonné aussitôt non-seulement de châtier les coupables, mais encore de réprimander ces prédicateurs séditieux, dont les sermons remplis d'invectives et d'amertume étaient la principale cause de ce tumulte. Voici le second : L'agent des princes de la Confédération germanique a voulu connaître la pensée du gouvernement d'ici sur la rupture ou le maintien de leur union; il a reçu pour réponse que la France leur conseillait de ne la rompre à aucun prix, et qu'elle allait envoyer à Heilsbronn un négociateur chargé d'y faire des déclarations encore plus explicites à cet égard : la personne désignée est M. de Guiscard, qui, bien que n'étant pas de la religion, passe pour être bon Français.

« On croit que le roi ira bientôt à Fontainebleau : là-dessus j'ai pressé M. de Cadenet de me donner une réponse sur mes dernières instructions, et il m'a promis que je l'aurais bientôt. Il dit que les faucons qu'il a rapportés d'Angleterre, et qui sont, je pense, un présent de Sa Majesté, font l'admiration de toute la cour par leur belle manière de voler. Mais le roi, à ce qu'il me semble, s'occupera bientôt d'autres choses et il n'a pas besoin pour faire la guerre d'être excité par (n° 74) M. le Prince, qui lui offre d'ailleurs le moyen d'assurer la solde de l'armée royale pendant trois ans; ce moyen consiste à racheter les charges vénales de ceux qui les ont, et à les revendre ensuite, opération qui doit rapporter

au moins un bénéfice triple. Ce sont là les plans de ce boute-feu qu'on appelle (n° 74) M. le Prince, dans le but unique de faire tomber entre ses mains le commandement d'une armée.

« Ma santé ne me permet pas encore de sortir, mais j'espère que Dieu me guérira bientôt et me rendra l'usage de ma main pour le service de Sa Majesté.

« Je termine avec les respects que je vous dois, et je reste

De Votre Honneur

« Le très-fidèle et très-affectionné serviteur,

« HERBERT.

« Paris, 15 février 1620.

« *P. S.* M. de Guise me prie de remercier Sa Majesté du message qu'elle a bien voulu lui envoyer.

« J'apprends que le nouveau pape a pris le nom de Grégoire [1]. »

La dernière de ces lettres a été écrite au roi Jacques Ier, pendant la seconde ambassade de lord Herbert :

« Mon très-gracieux souverain,

« Maintenant que, grâce à la bonté de Dieu, et comme le demandaient mes instantes prières, Son Altesse est revenue

1. La signature seule de cette lettre est de la main de lord Herbert, et encore elle paraît avoir été écrite avec grande difficulté. (*Note de l'éditeur.*)

saine et sauve en présence de Votre Majesté, je me crois obligé, d'après les ordres qu'elle m'a donnés, tant par M. Calvert que par mon frère Henri, de lui rendre compte de l'impression générale produite ici par le voyage de Son Altesse. Tout le monde est d'accord pour reconnaître combien le prince a dû être satisfait de visiter ainsi deux grands royaumes, et de jouir d'un plaisir qui est rarement donné aux princes et jamais sans qu'ils l'achètent par de grands périls. On vante aussi hautement la discrétion, la diligence et la conduite si princière de Son Altesse en toute occasion. Enfin, ce voyage ayant assez heureusement tourné pour que le Prince ait pu revenir sans aucun préjudice dans sa personne ni dans sa dignité, on dit que le succès a suffisamment justifié l'entreprise. C'est là l'impression la plus générale, même dans le parti des dévots, à ce qu'on m'a dit; je l'approuve sous tous les rapports, excepté sous le dernier : car on peut leur dire, que les affaires ne doivent pas se juger uniquement par le succès, et que, lors même qu'on ne lèverait pas les yeux jusqu'à la divine Providence, sans laquelle il n'y a point de sécurité ici-bas, on devait trouver dans la raison d'État une garantie suffisante pour la personne de Son Altesse, et pour sa liberté au retour.

« De l'impression générale, je passerai au jugement plus sérieux des ministres d'État, et des personnes les plus intelligentes de ce royaume. Bien qu'il ne diffère en rien de l'opinion que je viens d'énoncer, comme ces personnes ont

plus mûrement étudié depuis longtemps ce projet d'alliance entre Votre Majesté et l'Espagne, par le mariage de Son Altesse et de l'Infante, elles résument leur sentiment à cet égard en trois points :

« Premièrement, la déclaration faite par le roi d'Espagne à Son Altesse au moment de son départ, par laquelle il a promis de disgracier et de renvoyer tous ceux qui avaient fait opposition à ce mariage, ne s'étend pas plus loin que les serviteurs dudit roi, ou tout au plus que les princes temporels ses voisins. Quant au pape, qui n'est pas compris dans cette déclaration, on pense qu'il faudrait encore obtenir son consentement et qu'en conséquence l'affaire n'est guère plus avancée qu'à son début.

« Secondement, le pape n'accordera jamais son consentement, à moins que Votre Majesté ne garantisse en échange de notables priviléges et avantages à la religion catholique romaine dans ses royaumes.

« Troisièmement, le roi d'Espagne n'insisterait pas pour obtenir ces priviléges, s'il ne désirait pas plus vivement organiser dans les royaumes de Votre Majesté un parti qui restât toujours soumis à ses volontés, qu'entretenir des rapports amicaux entre Votre Majesté et lui.

« Je ne dois pas omettre, en dernier lieu, de faire connaître tout particulièrement à Votre Majesté le sentiment exprimé par les bons Français et par beaucoup de ceux de la religion, qui souhaitent ardemment que Votre Majesté prenne en main, comme défenseur de notre foi, le même pouvoir que le roi d'Espagne s'arroge sur le monde entier

et qu'il fait peser même sur ce pays-ci, en qualité de protecteur du parti des jésuites et des dévots. A cela, je me contente de répondre évasivement, que ce dessein aurait eu beaucoup plus de chances de réussite quand l'union existait en Allemagne qu'à présent : mais, en tout cas, je me crois obligé de faire part à Votre Majesté de l'affection qu'on lui porte.

« Tels sont les renseignements que j'ai pu me procurer sur ce point, que Votre Majesté m'avait chargé d'éclaircir, et je me fais un devoir de les mettre sans détour sous ses yeux; car je comprends que les ministres investis de la confiance des princes, ne peuvent pas leur rendre un plus mauvais service qu'en leur dissimulant ou déguisant les choses qu'ils ont besoin de savoir. Pour éviter cette faute, je prends la liberté d'assurer à Votre Majesté que le conseil du roi de France fera tous ses efforts près du roi d'Espagne et du pape, dans lequel ils prétendent trouver un appui, pour traverser, et même pour rompre, si c'est possible, le projet d'alliance entre l'Espagne et Votre Majesté. A cet effet le comte de Tillières a reçu les ordres les plus positifs pour envoyer ici des renseignements détaillés, d'après lesquels on doit agir.

« Il me reste à conjurer Votre Majesté de prendre en bonne part la relation franche que je lui fais de toutes ces particularités, puisque je n'appartiens à aucune faction, et que je n'ai d'autre passion ni d'autre intérêt que de remplir fidèlement les fonctions que je dois à Votre Majesté. Je

prie pour sa parfaite santé et pour son bonheur, avec le dévouement absolu que doit avoir

« De Votre Majesté
« Le très-obéissant, très-loyal et très-affectionné
sujet et serviteur,

« HERBERT[1].

« Château de Merlou, le 31 octobre 1623. »

En 1624 notre auteur publia à Paris le livre : *de Veritate*, etc. En 1625 il fut fait baron d'Irlande, avec le titre de lord Herbert de Castle-Ireland, et en 1631 il fut créé pair d'Angleterre, avec celui de lord Herbert de Cherbury, dans le comté de Shrewsbury.

A l'époque de la rupture entre le roi Charles et son Parlement, lord Herbert prit le parti de ce dernier. Il paraît avoir fait d'abord, en faveur du roi, un discours qui blessa vivement la Chambre; mais l'année d'après il changea de politique et appuya le Parlement : par suite de cette nouvelle marche il eut beaucoup à souffrir de la vengeance des royalistes. En 1639 il se rendit à l'armée du Parlement en Écosse, et il obtint des indemnités pour son château de Montgommery qu'ils avaient fait démolir.

Il semble que sa forte constitution eut à souffrir dans un âge relativement peu avancé, car en 1643, n'ayant encore

1. Ces dépêches sont tirées des *Harleian mss.* La dernière a cependant été imprimée deux fois; d'abord dans *the Cabala*, et récemment, par M. Ellis, dans son intéressante collection de lettres originales. (*N. de l'É. A.*)

que soixante-deux ans, il se plaint d'être tombé dans un état de faiblesse extrême, spécialement dans la première de ces deux lettres :

ÉDOUARD LORD HERBERT A SIR HENRY HERBERT.

« Sir Henry,

« J'ai expédié par une autre voie l'affaire que je devais vous confier. Je pense à partir pour Spa, mais je doute que je sois en état d'y aller, car ma faiblesse est trop grande pour supporter aucune fatigue. Je vous assure que j'ai vieilli dans l'espace d'un an plus que dans les cinquante-neuf autres qui l'ont précédé; comme c'est là l'exacte vérité, je serais bien aise qu'elle fût connue des meilleurs parmi ceux que vous allez rejoindre.

« Je vais prier pour une bonne et prompte issue de tous ces troubles et en particulier pour que Dieu conduise ceux qui sont maintenant réunis. Ici je dois me souvenir que, de tous nos frères, il ne reste plus aujourd'hui que vous et moi. Rappelez ma tendre affection à votre femme et à tous les vôtres. C'est ainsi que je reste

« Votre frère qui vous aime fidèlement,

« HERBERT.

« Château de Mossley, 14 juin 1643.

« Au très-digne sir Henry Herbert, chevalier, en sa maison près de Bewdley, Ribsford, SS. »

DU MÊME AU MÊME.

« Sir Henry,

« Quoique le courrier ne m'ait pas apporté de lettre de vous, comme il m'a dit que vous alliez bien, cette bonne nouvelle dans ces temps de troubles m'engage à m'en féliciter avec vous. Si R. Wittingham avait bien voulu vous dire, comme il me l'avait promis, que mes chevaux entiers sont dans le parc d'en bas et qu'il n'y a point de fourrage dans celui d'en haut, vous ne m'auriez certainement pas demandé ce qu'il ne m'était pas possible de faire; mais si vous voulez envoyer un cheval hongre ou deux jusqu'à la Saint-Michel, ils seront bien reçus. Nous sommes ici dans une détresse presque aussi dure que si la guerre était au milieu de nous. Shrewsbury, qui est notre lieu de ressource ordinaire, est épuisé de vin, de vinaigre, de houblon, de papier et de poivre à quatre shillings la livre : il va en résulter une disette absolue de ce qui n'est pas le produit du pays, puisque tout rapport entre nous et Londres est interdit.

« Mon unique et cher frère, je vous souhaite bonheur et santé, et je reste, quoique bien mal portant,

« Votre frère qui vous aime fidèlement,

« E. HERBERT.

« 25 août 1643.

« Mes souvenirs à votre femme et à vos enfants. »

Lord Herbert est mort en 1648 dans sa maison de Queen's street, à Londres, et il a été enterré à Saint-Gilles in-the-Fields.

Voici l'inscription qu'on a gravée sur sa tombe; elle a été composée par lord Stanhope :

HIC INHUMATUR CORPUS
EDVARDI HERBERT
EQUITIS BALNEI, BARONIS DE CHERBURY ET CASTLE-IRELAND,
AUCTORIS LIBRI CUI TITULUS EST : DE VERITATE.
REDDOR UT HERBÆ;
VICESIMO DIE AUGUSTI, ANNO DOMINI 1648[1].

« Il avait, dit Lloyd, fait dessiner un beau monument, qu'on devait lui ériger dans l'église de Montgommery. En voici la description : Sur le sol une plate-forme de quatorze pieds carrés, au milieu de laquelle s'élève une colonne dorique haute de quinze pieds, y compris son piédestal et son chapiteau, sur lequel est placée une urne avec un cœur flamboyant, supportés par deux anges. La base de la colonne est ornée de quatre anges sur des piédestaux, dans chaque angle de ladite plate-forme; deux d'entre eux portent des torches renversées, et les éteignent, en signe de mort; les deux autres soutiennent des palmes, emblèmes de la victoire. »

Dans les poésies de lord Herbert intitulées : *Occasional*

1. Ici a été inhumé le corps d'Édouard Herbert, chevalier du Bain, baron de Cherbury et de Castle-Ireland, auteur du livre intitulé : *de Veritate*. Je retourne à la terre comme l'herbe flétrie; le vingtième jour d'août de l'année du Seigneur 1648.

verses, se trouve cette épitaphe caractéristique qu'il a composée pour lui-même :

LECTEUR,
LE MONUMENT QUE TU CONTEMPLES ICI
PRÉSENTE A TA VUE ÉDOUARD LORD HERBERT :
UN HOMME QUI FUT SI EXEMPT DE L'ESPÉRANCE OU DE LA CRAINTE
DE CONSERVER OU DE PERDRE LA LUMIÈRE D'ICI-BAS
QUE QUAND SON CORPS A DU RETOURNER A SES ÉLÉMENTS PRIMITIFS
IL A SU QU'APRÈS LA DERNIÈRE LUTTE DE CES ÉLÉMENTS
SON AME IMMORTELLE ALLAIT TROUVER LA-HAUT
AVEC SON CRÉATEUR LA PAIX, LA JOIE,
LA VÉRITÉ ET L'AMOUR.

Lord Herbert eut pour successeur son fils Richard lord Herbert, et celui-ci fut remplacé par Édouard, qui, mort le 21 avril 1691, a été enterré le 28 avril, à côté de son grand'-père.

Les opinions religieuses de lord Herbert, d'un genre tout particulier, ajoutent un nouvel intérêt à la prière suivante qu'il avait l'habitude de réciter, à ce qu'on croit, car on en a trouvé la copie écrite de sa propre main :

« O Dieu, toi dont le pouvoir et la sagesse ont créé toutes choses et dont la providence et la bonté les maintiennent et les conservent, daigne regarder du haut de ta demeure éternelle, moi ta créature, chétif habitant de ce bas monde : moi qui, du fond de cette vallée d'inconstance et de corruption, les yeux et le cœur élevés vers toi, mon Dieu éternel et mon créateur, reconnais et confesse tes nombreux

bienfaits, et les dons considérables que tu m'as accordés. Lorsque avant ma naissance je n'avais pas encore la conscience de ce qui est grand et bon, ton éternelle providence a décidé que je serais une créature vivante, raisonnable et libre, non pas insensible et brute, mais capable de voir et de comprendre tes œuvres admirables ici-bas, et d'en jouir dans cette large mesure où elles m'ont été octroyées. Seigneur, je le confesse en toute humilité, quand je n'aurais pas eu d'autres marques de ta faveur, ce serait plus encore qu'aucune de tes créatures ici-bas ne peut mériter.

« Mais ta miséricorde est allée plus loin. Tu ne m'as pas seulement rendu capable de voir, de connaître et d'apprécier tes œuvres ; tu m'as permis encore de t'aimer pour les bienfaits dont tu nous combles. Oui, tu m'as élevé, misérable cendre et poussière, à l'honneur de t'aimer, toi l'éternelle et l'infinie beauté. Et non-seulement tu ne dédaignes pas d'accepter cet amour, mais tu vas même jusqu'à le récompenser : d'où cela peut-il venir, si ce n'est de ta bonté sans limites? car si ton amour n'avait pas daigné me prévenir, je n'aurais pas eu le pouvoir, et c'est le plus grand qu'un homme puisse posséder, de t'aimer à mon tour. Ta miséricorde infinie ne s'arrête pas encore là. Après m'avoir donné de te connaître et de t'aimer, tu as gravé dans mon cœur le désir de te ressembler, dans les limites permises à notre fragilité, et tu m'as en même temps fourni les moyens d'y parvenir. Aussi, Seigneur, quelle n'a pas été ma consolation en apprenant la dignité que j'avais reçue en naissant, puisque tu m'avais créé à ton image et à ta ressemblance!

Mais ta miséricorde est sans bornes : après m'avoir accordé les moyens de te connaître, de t'aimer et de t'imiter sur cette terre, tu m'as donné aussi l'ambition de te connaître, de t'aimer et de t'imiter après cette vie, et pour cela tu as mis en moi la soif de la félicité éternelle ; tu m'as même accordé l'espérance, et plus encore, la foi ; c'est elle qui me promet et m'assure que ce désir ne pouvant venir que de toi, rien de ce que tu fais ne peut être fait en vain. Que te demanderai-je donc, Seigneur? sinon de remplir ta promesse en temps voulu, envers ton indigne créature ; car dans cette prison de la chair, je ne puis me rapprocher de toi que par le désir de dépouiller la vie mortelle, qui me tient exilé loin de ton séjour céleste et qui me rend si différent de toi. Amen [1].»

Lord Herbert n'a pas mentionné l'année de sa naissance ; comme, d'après lui, il était âgé de dix-huit à dix-neuf ans à son arrivée à Londres, en 1600, et que Wood dit qu'il était entré en 1595, *gentleman commoner* au collége de l'Université, à Oxford, il a dû naître en 1581, de sorte qu'à sa mort il avait atteint sa soixante-septième année.

Voici la liste des ouvrages qu'il publia pendant sa vie, ou que ses amis ont édités après sa mort :

De veritate, prout distinguitur a revelatione, a verisimili, a possibili et a falso, cui operi additi sunt duo alii tractatus ; primus, de causis errorum ; alter, De religione

1. Warners' Epist. Curios.

laici et quibusdam poematibus. Paris, 1624 et 1633, et Londres, 1645.

De religione gentilium, errorumque apud eos causis. La première partie a paru à Londres en 1645, in-8°; l'ensemble, imprimé en 1663, in-4°, a été réimprimé en 1700, in-8°. M. W. Lewis l'a traduit en anglais, 1705, in-8°.

Expeditio Buckinghami ducis in Rheam insulam. Publié par Tim. Baldwin L. L. D., 1656, Londres, in-8°.

Life and reign of Henry the Eighth. Londres, 1649, 1672 et 1682. La dernière édition, dit Wood, a été collationnée par des professeurs de l'Université d'Oxford sur le manuscrit original déposé à la bibliothèque Bodléienne par l'auteur en 1643 [1]. Ce livre a été réimprimé par Kennet dans son *Histoire complète d'Angleterre*, vol. II.

Occasional verses of Edward lord Herbert, baron of Cherbury and Castle-Ireland, who deceased in 1648. Londres, 1665, in-8°. Publié par son plus jeune fils Henry Herbert et dédié à Edward lord Herbert, petit-fils de l'auteur.

Les collections historiques de lord Herbert sont conser-

1. Cet ouvrage a été entrepris par l'ordre du roi Jacques Ier, et il est fort estimé. Mais on ne peut s'empêcher de regretter qu'un homme qui a trouvé bon de prendre les armes contre Charles Ier se soit efforcé de pallier les monstruosités de Henri VIII, auprès duquel Charles Ier fut un excellent prince. Il est étrange qu'un biographe devienne ordinairement amoureux de son sujet, quelque indigne qu'il en soit : ne serait-il pas naturel de penser que plus on pénètre dans la vie d'un homme, moins on trouve à l'admirer? (Lord Orford, *Royal and noble Authors.*)

vées dans la bibliothèque du collége de Jésus, à Oxford, et plusieurs de ses lettres parmi les manuscrits de Harley.

On lui attribue un Dialogue sur l'éducation, qui fut publié en 1688, in-4°.

Dans le *Lacrimæ lacrimarum*, ou l'Esprit des pleurs, distillé pour la mort prématurée du prince Henry, par Josué Sylvester, Londres, 1613, in-4°, et dans d'autres publications, on trouve aussi plusieurs poésies de lord Herbert.

On voit également de lui, dans la bibliothèque de Bridgewater, trois poëmes latins imprimés ensemble, in-4°.

Comme poëte, lord Herbert est loin de briller au premier rang et souvent il devient presque inintelligible. M. Park observe que « le rare volume des *Occasional verses*, de Sa Seigneurie, ne contient guère que des vers sur l'amour métaphysique; ingénieux, mais sans naturel, platoniques de sentiment, mais souvent grossiers d'expressions, et empreints de cette excentricité qui se retrouve dans toute la vie et dans le caractère de lord Herbert. » L'éditeur des *Specimens of early English Poets*, regarde comme les moins mauvaises de tout le volume les premières stances de l'ode suivante, qui est choisie parmi les trente-cinq autres qui composent le recueil. Les deux autres pièces que nous rapportons ici sont citées par M. Park, dans son édition des *Royal and noble Authors*, de lord Orford.

AN ODE

UPON THE QUESTION MOVED, WHETHER LOVE SCHOULD CONTINUE FOR EVER[1].

Having interr'd her infant birth,
The watery ground, that late did mourn,
Was strew'd with flowers, for the return
Of the wish'd bridegroom of the earth.

The well-accorded birds did sing
Their hymns unto the pleasant time,
And in a sweet consorted chime,
Did wellcome in the cheerful spring.

To which, soft whistles of the wind,
And warbling murmurs of a brook,
And varied notes of leaves that shook
And harmony of parts did bind.

When with a love none can express,
That mutually happy pair,
Melander and Celinda fair,
The season with their love did bless.

ODE

SUR LA QUESTION DE SAVOIR SI L'AMOUR PEUT ÊTRE IMMORTEL.

Quand elle eut enterré son enfant nouveau-né, le sol humide, qui avait pleuré le dernier, se couvrit de fleurs pour fêter le retour du fiancé bien-aimé de la terre.

Les oiseaux commencèrent leurs hymnes harmonieux en l'honneur des beaux jours, et leur suave concert se mit à saluer l'aimable printemps.

A ce concert se joignirent la douce haleine du vent, le murmure mélodieux du ruisseau, les notes variées que chantent les feuilles en s'agitant, et l'harmonie de toute la nature.

La belle saison, avec tous ses amours, bénissait l'amour mutuel et ineffable de cet heureux couple, Mélandre et la belle Célinda.

Walking thus tow'rds a pleasant grove,
  Which did, it seem'd, in new delight
  The pleasures of the time unite,
To give a triumph to their love;

They staid at last, and on the grass
  Reposed so, as o'er his breast,
  She bow'd her gracious head to rest,
Such a weight as no burthen was.

Long their fix'd eyes to heaven bent,
  Unchanged, they did never move;
  As if so great and pure a love
No glass but it could represent.

When with a sweet, though troubled look,
  She first brake silence, saying: "Dear friend,
  O that our love might take no end,
Or never had beginning took!

"I speak not this with a false heart."
  Wherewith his hand she gently strain'd;
  Or that would change a love maintain'd
With so much love on either part.

"Nay, I protest, though Death with his
  Worst counsel should divide us here,

Ils marchaient ainsi vers un bosquet délicieux, qui semblait ajouter un nouveau charme au bonheur du moment, pour faire triompher leur amour;

Ils s'arrêtèrent enfin pour se reposer sur le gazon; alors sur le sein de Mélandre elle pencha sa tête charmante, dont le poids n'était pas un fardeau.

Longtemps, sans qu'ils fissent un mouvement, leurs yeux se fixèrent immobiles sur le ciel, comme si un amour si grand et si pur ne pouvait se refléter que dans un pareil miroir.

Alors, avec un regard tendre, quoique troublé, elle rompit le silence la première en disant : « Cher ami, oh! que notre amour ne finisse jamais, ou bien pourquoi a-t-il commencé?

« Ce que je dis, c'est dans la sincérité de mon cœur; » et elle pressa doucement la main de Mélandre : qui pourrait faire changer un amour si parfait des deux côtés?

« Non, je le jure, quand la sombre mort devrait nous séparer ici, ses terreurs ne

His terrors could not make me fear
To come where your lov'd presence is

"Only, if love's fire with the breath
Of life be kindeled, I doubt,
With our last air 'twill be breath'd out,
And quenched with the cold of death."

Then with a look, it seem'd denied
All earthly powers but hers, yet so
As if to her breath he did owe
This borrow'd life, he thus replied :

" And shall our love, so far beyond
That low and dying appetite,
And which so chaste desires unite,
Not hold in an eternal bond?

" O no, belov'd! Iam most sure
Those virtuous habits we acquire,
As being with the soul entire,
Must with it evermore endure.

" Else should our souls in vain elect;
And vainer yet were heaven's laws,
When to an everlasting cause
They gave a perishing effect.

m'empêcheraient pas de rechercher ta présence adorée.

« Quand la flamme de l'amour s'allume au flambeau de la vie, je doute que notre dernier souffle puisse l'éteindre et qu'elle périsse sous le froid de la mort. »

Alors, avec un regard qui semblait défier tout autre pouvoir terrestre que celui de sa bien-aimée, comme s'il ne devait qu'à elle cette vie d'emprunt, et comme s'il ne respirait que par elle, il répondit :

« Notre amour, qui est si élevé au-dessus des désirs grossiers et mortels, ne doit-il pas nous unir par un lien éternel?

« Non, ma bien-aimée, je suis certain que les pensées vertueuses, qui ont pénétré dans notre âme, doivent durer comme elle pendant l'éternité.

« Sans cela le choix de nos âmes serait vain, et plus vaines encore seraient les lois du ciel, si elles donnaient un effet périssable à une cause immortelle.

" Nor here on earth then, nor above
Our good affection can impair;
For, where God doth admit the fair,
Think you that he excludeth love?

" These eyes again thine eyes shall see,
And hands again these hands infold;
And all chaste pleasures can be told,
Shall with us everlasting be.

" For if no use of sense remain
When bodies once this life forsake,
Or they could no delight partake,
Why should they ever rise again?

" Let then no doubt, Celinda, touch,
Much less your fairest mind invade :
Were not our souls immortal made,
Our equal loves can make them such. "

TO A YOUNG PALE BEAUTY.

From thy pale look, while angry love doth seem
With more imperiousness to give his law,
Than where he blushingly doth beg esteem;
We may observe tried beauty in such awe,

« Rien, ici-bas ni là-haut, ne peut briser les doux liens de notre affection: quand Dieu a créé la beauté, penses-tu qu'il puisse exclure l'amour?

« Ces yeux verront encore tes yeux, ces mains presseront encore tes mains, et nos chastes joies seront sans fin comme nous-mêmes.

« Si nous perdions l'usage de nos sens, quand la vie abandonne nos corps, ou s'ils ne devaient pas partager nos plaisirs, pourquoi seraient-ils appelés à revivre?

« Chère Célinda, ne laisse donc pas le doute pénétrer ni même effleurer ton cœur si pur; si nos âmes n'étaient pas faites pour l'immortalité, notre amour mutuel saurait la leur donner. »

A UNE JEUNE BEAUTÉ PALE.

Tandis que par votre pâle regard le cruel amour semble dicter plus impérieusement ses lois, que là où il mendie en rougissant l'aumône du retour, nous remarquons que

That the brav'st colour under her command
Affrighted, oft before you doth retire;
While, like a statue of yourself you stand
In such symmetrique form, as doth require
No lustre but its own; as then, in vain,
One should flesh colouring to statues add,
So were it to your native white a stain
If it in other ornaments were clad,
Than what your rich proportions do give,
Which in a boundless fair being unconfin'd,
Exalted in your soul, so seem to live,
That they become an emblem of your mind;
That so, who to your orient white should join
Those fading qualities most eyes adore,
Were but like one who, gilding silver coin,
Gave but occasion to suspect it more.

TO HIS WATCH, WHEN HE COULD NOT SLEEP.

Uncessant minutes, whilst you move, you tell
The time that tells our life, which, though it run
Never so fast or far, your new begun
Short steps shall overtake : for though life well
May 'scape his own account, it shall not yours.

la plus fière beauté voit souvent les brillantes couleurs, qu'elle a sous ses ordres, s'effrayer et prendre la fuite devant vous. Vous êtes comme une belle et noble statue de vous-même, dont les formes sont si harmonieuses, qu'elles n'ont à tirer leur lustre que d'elles-mêmes; ce serait en vain qu'on donnerait le coloris de la chair aux statues, et tous les ornements, dont on voudrait vous parer, ne seraient qu'une tache sur votre blancheur naturelle. La grâce ineffable et la beauté luxuriante de toute votre personne, éclairées par un reflet intérieur, ne semblent vivre que pour être l'emblème de votre âme : en sorte que, si on ajoutait à votre blancheur de perle les qualités passagères que tant de regards admirent, ce serait agir comme ceux qui, en faisant dorer une pièce d'argent, donnent lieu de s'en méfier davantage.

A SA MONTRE PENDANT UNE INSOMNIE.

Minutes infatigables, votre marche nous dit le temps qui mesure notre vie; cette vie qui, malgré sa rapidité, ne devance jamais vos pas, toujours si jeunes et si courts; elle peut échapper à son propre contrôle, mais elle ne saurait jamais éviter le vôtre. Vous êtes les confidents de la mort, vous divisez et

You are Death's auditors, that both divide
And sum whate' er that life inspir'd endures,
Past a beginning; and through you we bide
The doom of fate, whose unrecall'd decree
You date, bring, execute; making what's new,
Ill; and good, old; for as we die in you,
You die in time, time in eternity!

Le caractère de lord Herbert a été dessiné par lord Orford d'une manière si complète au commencement de ce volume, qu'il n'y a presque rien à y ajouter. Voici les remarques de Granger, dans son *Histoire biographique d'Angleterre*, vol. II, page 145 :

« Lord Herbert tient le premier rang parmi les diplomates, les historiens et les philosophes de son temps. On ne sait trop ce qu'il y avait de plus extraordinaire en lui, de sa personne, de son intelligence ou de son courage, car les femmes, les savants et les braves professaient pour lui une égale admiration. Mais ce même homme était à la fois sage et capricieux : il redressait les torts et se querellait pour des vétilles; il détestait la bigoterie en religion et il était lui-même un bigot en philosophie. Il s'exposait volontairement à des dangers que tout autre aurait évités avec soin, et il mettait en question les fondements d'une religion que personne, excepté lui, n'aurait eu la hardiesse de discuter. »

Quelques écrivains de ces derniers temps ont émis des doutes sur le courage personnel de lord Herbert, parce que

vous comptez toutes les traverses de cette vie, dès qu'elle a commencé. Par vous, nous subissons les arrêts du destin, dont vous datez, apportez et exécutez les décrets immuables; par vous, la nouveauté se flétrit et la beauté s'efface; car si nous mourons en vous, vous mourez dans le temps, et le temps dans l'éternité.

ses querelles n'ont jamais abouti à des duels : mais il est très-vraisemblable que son air imposant et l'énergie de son caractère indomptable, bien connue de ses adversaires, ont empêché ces rencontres, plutôt qu'un excès de prudence de sa part : c'est là ce que semble prouver toute sa conduite, surtout son incroyable défense contre la tentative d'assassinat de sir J. Ayres. On peut donc s'en rapporter en toute sûreté au jugement de lord Orford, quand il représente, dans ses *Royal and noble Authors*, Édouard lord Herbert de Cherbury « comme une des gloires littéraires de la pairie et comme un homme d'un courage éprouvé et d'une intelligence profonde. »

Les éloges suivants, qui lui ont été adressés par Ben Johnson, suffisent pour prouver qu'un personnage, dont on peut parler ainsi devant des témoins oculaires, n'est pas un homme d'une trempe commune, même en faisant la part de l'amitié ou de la reconnaissance :

TO SIR EDWARD HERBERT[1].

If men get name, for some one virtue; then
What man art thou, that art so many men,
All virtuous Herbert! On whose every part,
Truth might spend all her voice, fame all her art.
Whether thy learning they would take, or wit
Or valour, or thy judgment seasoning it,

1. A SIR ÉDOUARD HERBERT.

Si on peut se faire un nom par une seule vertu, quel homme es-tu donc, Herbert, toi qui les as toutes, toi qui es tant d'hommes à la fois! pour célébrer chacun de tes mérites, la vérité a besoin de tout l'éclat de sa voix, la renommée de toute sa puissance. Qu'elles vantent ton érudition, ton esprit, ta valeur, et cette

Thy standing upright to thyself, thy ends
Like straight, thy piety to God, and friends :
Their later praise would still the greatest be,
And yet they all together, less than thee.

Il paraît probable que les opinions religieuses de lord Herbert n'étaient plus les mêmes vers la fin de sa vie que dans ses premières années. A son lit de mort il envoya chercher le lord primat d'Irlande, et voulut recevoir le sacrement, en disant avec indifférence que, s'il y avait du bon quelque part, c'était dans cet acte religieux, et, qu'en tout cas, s'il n'était pas bon, il ne pouvait pas être nuisible. Le primat, mécontent de ces paroles, le lui refusa, bien que plusieurs lui en aient fait un reproche. Lord Herbert demanda alors quelle heure il était. « Dans une heure je serai parti, » dit-il, et, tournant la tête d'un autre côté, il expira tranquillement. On récitait la prière dans sa maison deux fois par jour, et le dimanche il se faisait lire, par son chapelain, un des sermons de Smyth.

haute raison qui la dirige, ton respect de toi-même, tes voies si droites, ton dévouement envers Dieu et envers tes amis, toutes ces louanges pourront s'élever bien haut, mais elles n'atteindront pas encore jusqu'à toi.

FIN

TABLE.

DÉDICACE..... VII

AVERTISSEMENT..... IX

CHAPITRE I.

But et utilité de ces Mémoires. — Histoire de ma famille; ma naissance et ma première éducation. — Réflexions sur les facultés que Dieu a mises en nous. — Après la mort de mon père j'entre à l'Université. — Mon horreur pour le mensonge. — Je me marie à quinze ans. — Malgré mon mariage je poursuis le cours de mes études..... 1

CHAPITRE II.

Préceptes pour l'instruction complète d'un jeune gentilhomme. — Il doit passer en revue toutes les sciences et tous les arts : la médecine, la botanique, la morale, la logique, l'art oratoire, les auteurs grecs, la théologie, la philosophie, la civilité, la danse, l'escrime, la natation et l'équitation en usage pour la guerre. — Un gentilhomme ne doit s'adonner ni au jeu ni à la chasse à courre, ni aux courses de chevaux; motifs qui doivent l'en détourner..... 24

CHAPITRE III.

Je m'établis à Londres avec ma mère. — Ma présentation à la reine Élisabeth. — Le roi Jacques Ier me fait chevalier du Bain. — Cérémonies de la réception dans cet ordre. — Je pars pour la France. — Mon séjour à Merlou chez le connétable de Montmorency. — Chasses au loup et au sanglier. — Curieuse réponse de M. d'Isancourt. — Description de Chantilly. — Je vais à la cour du roi Henri IV et à celle de la reine Marguerite. — M. de Balagny. 48

CHAPITRE IV.

Retour en Angleterre. — Grand danger que je cours dans la traversée. — Le genet que m'avait donné le connétable. — Après quelque temps passé dans ma famille, je pars avec lord Chandos pour les Pays-Bas. — Siége

de Juliers. — L'armée française, commandée par M. de la Châtre. — Bravade de M. de Balagny. — Ma querelle avec lord de Walden. — Je provoque M. de Balagny. — Sir John Ayres tente de m'assassiner..... 6

CHAPITRE V.

Je retourne à l'armée du prince d'Orange. — Défi d'un Espagnol. — Ma visite au marquis de Spinola. — Je pars pour Venise et Florence. — Mon séjour à Rome. — Je reviens par Florence à Turin. — Je suis envoyé en France par le duc de Savoie. — Mon arrestation à Lyon par ordre du gouverneur. — Le duc de Montmorency m'accorde avec lui. — Je reviens aux Pays-Bas par Genève. — Gracieuse réception du prince d'Orange.. 9

CHAPITRE VI.

Affreuse traversée de Calais à Douvres. — Je tombe malade de la fièvre quarte. — Je suis nommé ambassadeur en France. — Mon arrivée à Paris. — Audiences du roi et de la reine. — Leur portrait. — Le duc de Luynes. — Second séjour à Merlou. — Mon aventure avec l'ambassadeur d'Espagne. — Le connétable de Lesdiguières..... 12

CHAPITRE VII.

Examen de conscience. — La société française. — Anne d'Autriche et le duc de Bellegarde. — La réforme en France. — Vive altercation avec M. de Luynes. — Mon rappel en Angleterre. — Je reviens à Paris. — Voyage du prince de Galles en Espagne. — M. de Puisieux. — Le P. Seguirand. — Intervention miraculeuse du ciel. — On négocie le mariage du prince de Galles avec Madame Henriette de France. — Je suis remplacé comme ambassadeur..... 14

CHAPITRE VIII.

Suite de la vie de lord Herbert. — Ses dépêches pendant son ambassade en France. — Il prend le parti du Parlement contre le roi Charles Ier. — Sa santé s'affaiblit. — Lettres à son frère. — Sa mort et son épitaphe. — Ses opinions religieuses. — Prière qu'il a composée. — Liste de ses ouvrages. — Ses poésies. — Jugement sur son caractère et ses talents. — Son sang-froid au moment de la mort..... 18

FIN DE LA TABLE.

00021394

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018